

Ville de Châtel-St-Denis



Rapport de gestion 2013



Nouvelle école du Lussy

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2013

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1 - 2
Commentaires des comptes 2013	3 - 21
Situation des investissements réalisés en 2013	22 - 29
Mouvement du patrimoine 2013	30 - 35
Administration générale, Conseil général	36 - 39
Administration générale, Conseil communal	40 - 41
Personnel	42 - 45
Contrôle des habitants	46 - 51
Aménagement du territoire	52
Affaires sociales	53 - 55
Tourisme	56 - 59
Jumelage	60
• Bâtiments	61 - 62
Commerce - Industrie - Economie	63
Culture	64
Instruction publique	65 - 71
Sport	72
Environnement	73 - 74
Travaux	75 - 77
Police	78 - 79
Forêts	80 - 84
Montagnes - Agriculture	85 - 87
Endiguements	88 - 91
Constructions	92 - 94
Feu	95 - 98
Eaux	99 - 105
Epuration	106 - 108
Energie	109 - 111
Centrale de chauffage à distance	112 - 113

Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour l'exercice 2013

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal et ses services présentent son traditionnel rapport de gestion pour l'année 2013. Comme à l'accoutumée, j'ai le plaisir de préfacier ce document qui se veut complet et transparent. Certains renseignements sont, comme chaque année, répétitifs, mais ils vous permettront d'obtenir rapidement des réponses à vos éventuelles interrogations. Comme tout châtelois, vous pourrez également le consulter sur notre site Internet www.chatel-st-denis.ch.

L'année 2013 a été marquée par de nombreux événements et des réalisations importantes. Mes collègues ont l'occasion de les présenter dans leurs différents rapports. Cependant, des moments importants de l'année écoulée sont à relever.

Notre Secrétaire général, M. Samuel Russier, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il a été nommé conseiller scientifique à la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts (DIAF) de notre Canton. Le Conseil communal lui souhaite plein succès dans ses nouvelles activités et le remercie sincèrement pour tout le travail effectué remarquablement à la tête de notre administration. Pour le remplacer, M. Olivier Grangier a été choisi. Ancien Directeur du Cycle d'Orientation de la Gruyère, notre nouveau secrétaire général s'est très bien adapté à son nouveau poste. Il a été aidé pour cela par notre secrétaire adjointe, Mme Annik Grand, et toute l'équipe de l'administration, sans oublier les deux cadres, Mme Chantal Vasta et M. Pascal Genoud.

Autre changement, et cette fois dans le cadre du Service technique, M. Philippe Genoud a été nommé Chef de ce service. Il remplace notre Ingénieur de ville, M. Pascal Genoud qui lui s'occupe des différents projets stratégiques de notre Commune. Il garde, bien évidemment, la responsabilité et la gestion des services liés à la technique de notre Commune.

Après une enquête complémentaire, notre Plan d'Aménagement Local (PAL) a été déposé à Fribourg, accompagné de neuf oppositions supplémentaires. Nous attendons le retour et surtout l'approbation de ce dossier pour le premier semestre 2014.

L'évolution démographique que connaît notre district, et plus précisément notre Commune, inquiète les autorités et la population de Châtel-St-Denis. Le report du message 49, concernant la vente de nos terrains de Montmoirin, a interpellé le Conseil communal. La rencontre organisée le 16 novembre a apporté des réponses aux diverses inquiétudes. Ce sont surtout ces moments importants de discussions et d'échanges qui permettront à tout un chacun de mieux comprendre le changement de statut de notre cité. Cette première étape de communication sera certainement suivie par d'autres rencontres, qui permettront d'être confronté à la réalité et ainsi d'éviter des rumeurs qui ont pour conséquence de créer des situations de conflits.

Le plat de résistance de ce rapport est réservé aux comptes 2013. Les différentes raisons qui expliquent ce résultat réjouissant sont clairement expliquées. Toutefois, les futurs investissements communaux et de district nous rappellent que nous devons rester vigilants. Notre plan financier est bien établi afin de nous éviter de tomber dans l'euphorie.

Les Conseillers communaux profitent de ce rapport de gestion pour renouveler leurs remerciements aux collaborateurs des différents services de notre Ville pour l'immense travail au service de Châtel-St-Denis.

Un merci sincère également à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers généraux, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé au travail d'une commission communale. Vous avez ainsi offert à notre collectivité vos compétences.

Sans cette saine collaboration et la volonté de chacun, le Conseil communal ne pourrait pas mener à bien sa tâche. Il remercie tous les habitants de notre cité pour leur participation au but commun : faire avancer notre Ville vers un avenir plein de promesses.

Châtel-Saint-Denis, mars 2014.

Pour le Conseil communal :
François Genoud, Syndic.

COMMENTAIRES DES COMPTES 2013

1. Explication du résultat
2. Détails des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2013
6. Bilan – mouvement du patrimoine

1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement dégage **un bénéfice avant amortissements extraordinaires de Fr. 2'876'159.64** alors qu'en 2012, il s'élevait à Fr. 3'937'134.12. Le budget de fonctionnement prévoyait un bénéfice de Fr. 104'720.00.

Ce résultat provient des éléments principaux suivants :

- Une très bonne maîtrise des charges avec une économie de Fr. 370'000.00
- Une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget, de 1.3 millions de francs, répartie comme suit :

✓ Impôts des personnes physiques	Fr. 130'000.00
✓ Impôts des personnes morales	Fr. 88'000.00
✓ Contributions immobilières	Fr. 155'000.00
✓ Impôts sur les mutations immobilières et les gains immobiliers	Fr. 835'000.00
✓ Les autres impôts	Fr. 80'000.00
- Un gain comptable sur la vente de terrain à Swisspor Fr. 1'150'000.00

1.1 Charges de fonctionnement. Le budget prévoyait Fr. 36'149'510.00 de charges et les comptes 2013 enregistrent un total de charges de Fr. 39'153'264.97, comprenant l'amortissement supplémentaire de Fr. 1'509'914.61, une attribution à la réserve pour véhicules de Fr. 100'000.00 et à une réserve pour le réseau routier de Fr. 500'000.00. Les charges nettes, sans tenir compte de l'amortissement supplémentaire, des attributions aux réserves, et des imputations internes, s'élèvent à Fr. 31'295'747.00 contre Fr. 31'663'030.00 budgétisés sans les imputations internes.

Cela dit, les charges sont inférieures de Fr. 367'283.00 par rapport au budget, soit de 1.16 %. Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 11.

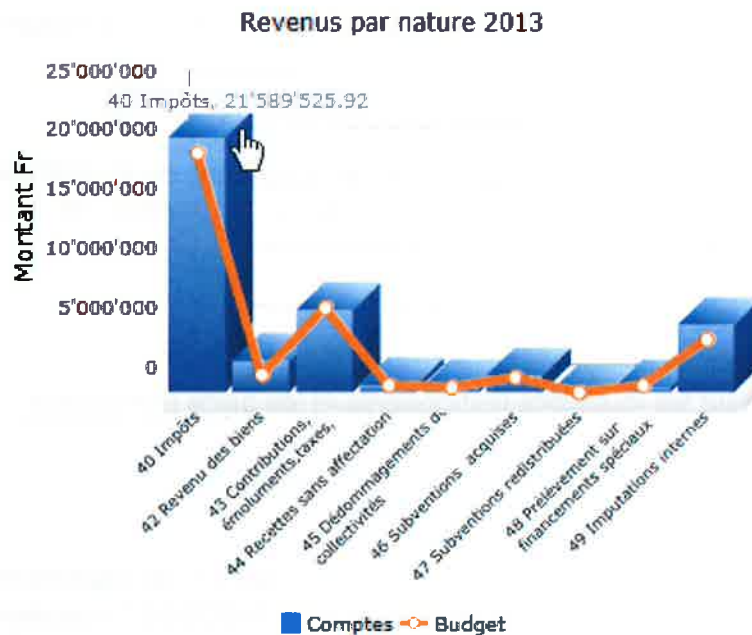
Charges par nature 2013



1.2 Les revenus de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2013 est basée sur les recommandations du canton. De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2013, des revenus exceptionnels ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers. Un gain comptable a été réalisé sur une vente de terrain.

Le budget prévoyait Fr. 36'254'230.00 de recettes globales et les comptes 2013 enregistrent un total de recettes de Fr. 39'919'510.00. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements à la réserve véhicules de Fr. 432'326.00, elles s'élèvent à Fr. 33'757'361.00 contre Fr. 31'224'750.00 budgétisés sans les imputations internes et les prélèvements à la réserve.

Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **Fr. 2'523'611.00 par rapport au budget, soit de 8.11 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 11.



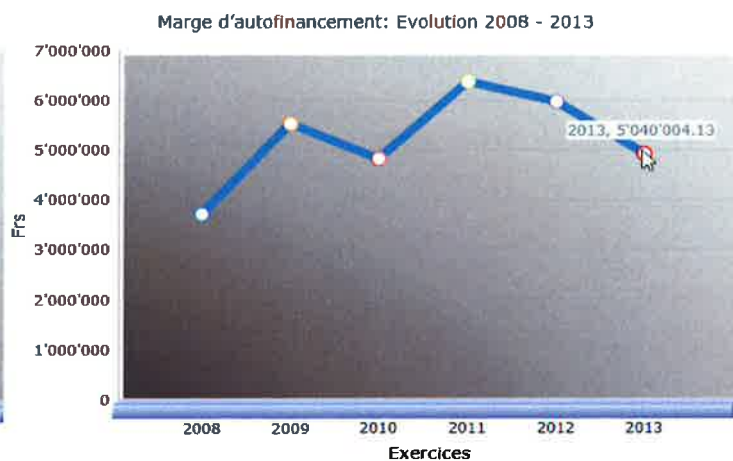
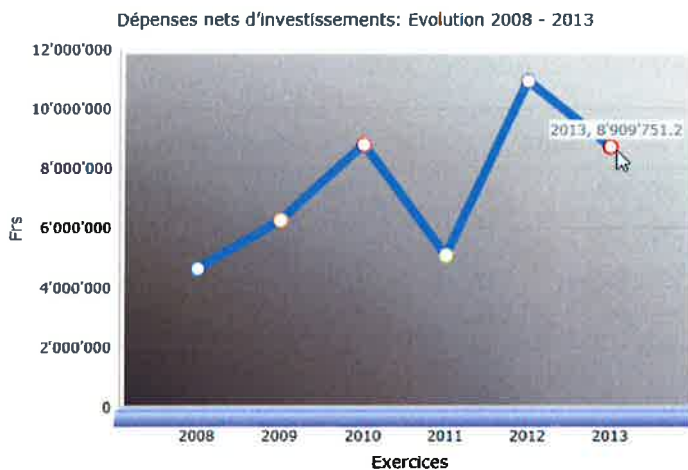
1.3 Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2012 après amortissements extraordinaires	Budget 2013	Comptes 2013 après amortissements extraordinaires
Revenus	39'069'399	36'254'230	39'919'510
Charges	39'047'537	36'149'510	39'153'264
Bénéfice	21'862	104'720	766'246

1.4 Dépenses d'investissement

L'excédent des dépenses nettes d'investissement porté au bilan s'élève à **Fr. 8'909'751.20**. Il augmente le patrimoine administratif et financier. Le budget prévoyait Fr. 11'940'580.00 de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution (point 5).

Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2014.



1.5 Amortissements

	Budget 2013	Comptes 2013
Amortissements obligatoires	1'580'460	1'549'260
Amortissements financiers (eau et épuration)	273'990	382'799
Amortissements extraordinaires		1'509'915
Amortissement école de la Châteloise	211'400	214'005
Amortissement avec réserve remplacement du véhicule de débarquement de la forêt	433'000	385'999
Amortissement avec réserve du bus pour les parcs et jardins	56'000	46'327

Détail des amortissements aux pages 8, 9 et 10

1.6 Dette brute et nette au 31.12.2013

1.6.1 Dette du patrimoine financier et administratif

La dette brute s'élève à Fr. 41'311'606.25 selon le bilan (Fr. 36'564'183.90 au 31.12.2012). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à Fr. 41'117'329.11 (Fr. 36'398'958.28 au 31.12.2012).

✓ La dette nette par habitant s'élève à Fr. 6'608.00 contre Fr. 5'934.00 en 2012 (soit en augmentation de Fr. 674.00)

1.6.2 Dette nette du patrimoine administratif

✓ La dette nette du patrimoine administratif par habitant s'élève à Fr. 3'942.00 contre Fr. 3'587.00 en 2012 (soit une augmentation de Fr. 355.00)

1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	Fr.	5'432.00
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	Fr.	5'148.00
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	Fr.	7'166.00
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	Fr.	8'041.00
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	Fr.	7'237.00
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	Fr.	6'436.00
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	Fr.	7'386.00
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	Fr.	7'208.00
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	Fr.	7'283.00
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	Fr.	7'262.00
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	Fr.	6'536.00
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	Fr.	5'882.00
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	Fr.	5'245.00
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	Fr.	4'752.00
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	Fr.	5'106.00
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	Fr.	5'386.00
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	Fr.	4'714.00
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	Fr.	5'934.00
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	Fr.	6'608.00

1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette" 41'117'329.11

A déduire dettes du patrimoine financier :

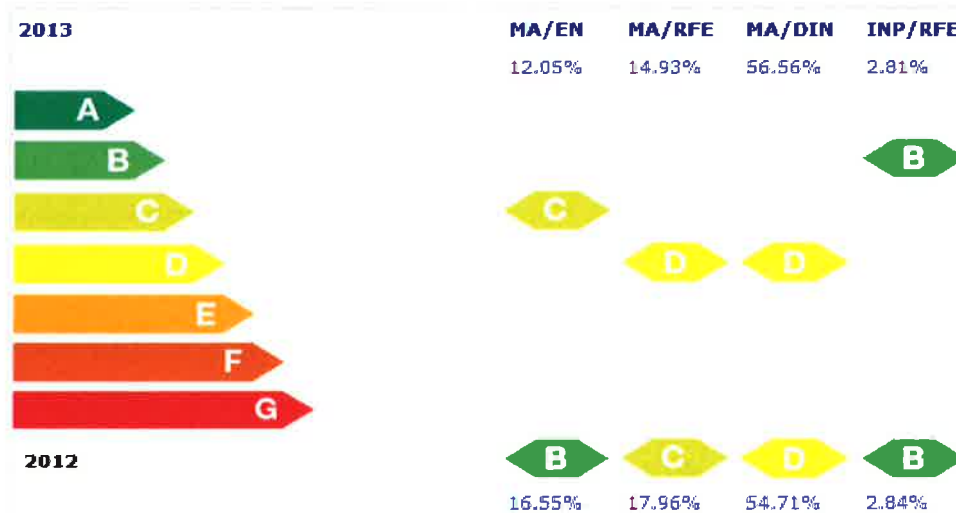
- Terrain IG secteur Lussy	-617'000.00
- Terrain et équipement Pré aux Oies	-5'690'000.00
- Terrain IG secteur de la Gare	-99'000.00
- Terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- Immeuble le CAB	-4'355'000.00
- Halle " En Fossiaux"	-943'000.00
- Zone à bâtir Montmoirin	-1'107'000.00
- Installation turbinage	-1'400'000.00

Solde de la dette au 31.12.2013 (patrimoine administratif) 24'531'329.11

- par habitant : 3'942.00
(situation au 31.12.2012) (3'587)

RATIOS

	2012	2013	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	16.55%	12.05% ↓	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	17.96%	14.93% ↓	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	54.71%	56.56% ↑	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.84%	2.81% ↓	< 05.00%

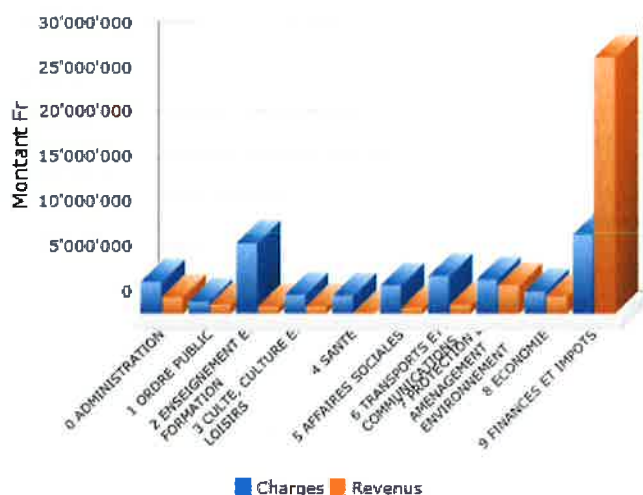


MA / EN = Capacité de financement de l'endettement.	de 0 % à 4,99 %	résultat insuffisant
	de 5 % à 14,99 %	résultat moyen
	dès 15 % et plus	résultat bon
MA / RFE = Capacité d'autofinancement	de 0 % à 9,99 %	résultat insuffisant
	de 10 % à 19,99 %	résultat moyen
	dès 20 %	résultat bon
MA / DIN = Degré d'autofinancement	de 0 % à 49,99 %	résultat insuffisant
	de 50 % à 79,99 %	résultat moyen
	dès 80 %	résultat bon
INP / RFE = Quotité des intérêts	de 0 % à 4,99 %	résultat bon
	de 5 % à 9,99 %	résultat moyen
	dès 10 %	résultat insuffisant

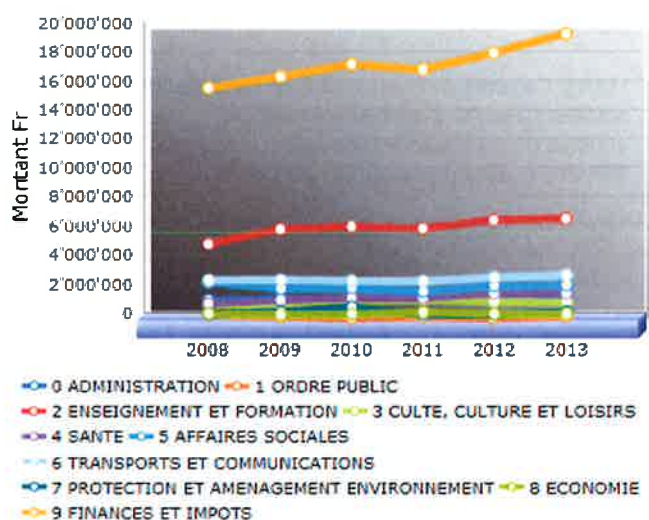
1.6.4 Comparaison du résultat net par dicastères avant amortissements extraordinaires et attribution à la réserve

	Budget 2013	Comptes 2013	Ecart en francs	Ecart en %
Administration	1'771'020.00	1'636'665.64	-134'354.36	-7.59 %
Ordre public	329'420.00	326'527.66	-2'892.34	-0.88 %
Enseignement formation	7'447'880.00	7'054'305.68	-393'574.32	-5.28 %
Culte, culture et loisirs	1'300'850.00	1'295'726.56	-5'123.44	-0.39 %
Santé	1'981'870.00	1'919'458.85	-62'411.15	-3.15 %
Affaires sociales	2'454'760.00	2'488'860.53	34'100.53	1.39 %
Transports et communication	3'045'020.00	3'157'677.43	112'657.43	3.70 %
Environnement	447'530.00	631'650.19	184'120.19	41.14 %
Economie	710'290.00	505'742.79	-204'547.21	-28.80 %
Finances et impôts	-19'593'360.00	-21'892'774.97	-2'299'414.97	11.74 %
Bénéfice	-104'720.00	-2'876'159.64		

Par direction 2013



Comptes, évolution des charges : 2000-2013



2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

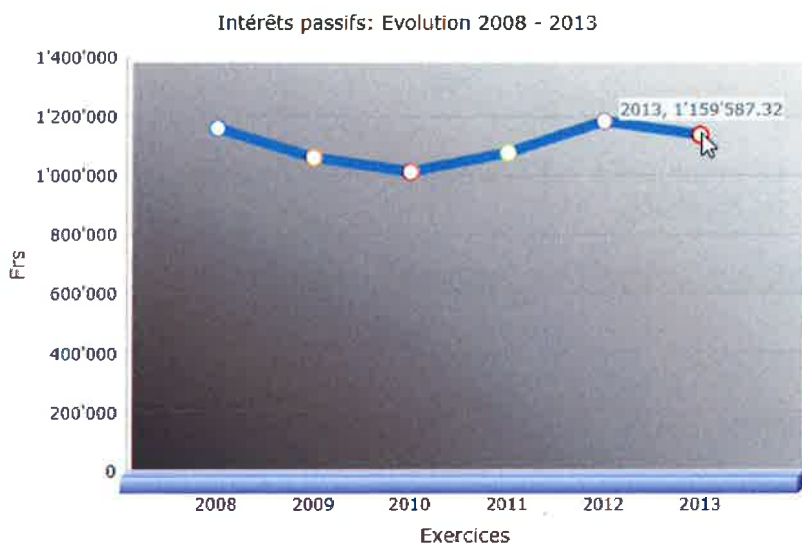
2.1 Total dépenses financières

2.1.1 Amortissements obligatoires

	COMPTES 2012	BUDGET 2013	COMPTES 2013	Valeur bilan au 31.12.2013
Ecole du Bourg	212'726	212'730	213'726	3'407'000
Ecole la Châteloise	42'279	42'280	42'279	1'691'700
Ecole du Lussy				6'589'000
Conduites eaux	145'253	216'620	264'847	5'532'000
Construction canalisation	219'755	279'520	141'936	4'917'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	46'400	49'600	49'600	752'000
Bâtiment administratif	135'225	135'220	135'225	1
Zone récréative	30'000	30'000	30'000	60'000
CAB	79'004	79'010	79'004	4'355'000
Chauffage à bois bâtiment	135'340	135'340	135'340	2'681'000
Centre forestier	19'350	19'350	19'350	477'000
Zone à bâtir Montmoirin (y compris terrain)	38'060	38'410	48'551	1'107'000
Halle en Fossiaux	32'876	42'330	42'326	943'000
Terrain Fruence	6'800	6'800	6'800	121'000
Salle triple	185'100	185'100	185'100	5'372'000
Liaison Fleur Berra	22'146	22'150	22'146	276'000
Terrain IG zone du Lussy		26'400	26'400	617'000
Terrain zone industrielle			47'030	1
Turbinage		59'600	59'600	1'400'000
Centre de renfort (terrain)				1'218'000
Etude nouveau centre de renfort				296'000
Feu - camion magirus				448'000
Terrain et équipement Pré aux Oies				5'690'000
Terrain IG secteur gare				599'000
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Amortissements obligatoires selon liste Scom	1'350'314	1'580'460	1'549'260	
Amortissements prévus au budget 2013- amortissements pas réalisés car investissements déjà amortis ou pas terminés				-31'200

2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2012	BUDGET 2013	COMPTES 2013
Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	1'205'227.11	1'189'000.00	1'159'587.32



2.2 Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2011	Comptes 2012	Comptes 2013
Mobilier école enfantine	139'331.25		
Véhicule transport hommes forêt	49'500.00		
Camion pompier Pionnier	41'900.00		
Installation numérique cinéma		52'190.00	
Bus voirie		48'550.00	
Véhicule voirie		47'703.00	
Plan aménagement	82'916.80	130'783.95	31'486.00
Piscine	537'453.25	82'944.00	
Divers pour arrondi au bilan	14'819.67	11'231.37	14'474.11
Ponts	282'862.00		
Aménagement centre village Fruence	5'848.30		
Routes de Moléson, du Lac Lussy, de Fruence		582'243.75	
Granges-Belmont, route du Moléson, route Lac Lussy, étude réaménagement route Lac Lussy			324'700.70
Endiguement de la Veveyse	48'533.95		326'986.30
Ruisseau des Braseyres	22'056.70	9626.15	18'436.30
Route de Moléson	168'864.10		
Patinoire	630'499.00		
Zone à bâtir Es Crêts			
Bâtiment administratif	400'175.00		228'774.00
Ecole des Misets– raccordement chauffage	16'236.65		
Salle culturelle Univers@lle	1'094'999.00		
Aménagement cours d'eau des Rosalys			72'975.00
Aménagement cours d'eau des Dailles			43'083.45
Chauffage Vicariat			37'304.90
Chauffage école du Bourg			56'610.00

Chauffage la Châteloise			45'245.55
Réfection courts de tennis			92'000.00
Agrandissement stand de tir			116'086.20
Crédit étude PAD sous le Bourg			97'752.10
Terrain			4'000.00
Total amortissements extraordinaires	3'535'995.67	965'272.22	1'509'914.61

3. Evolution des charges liées

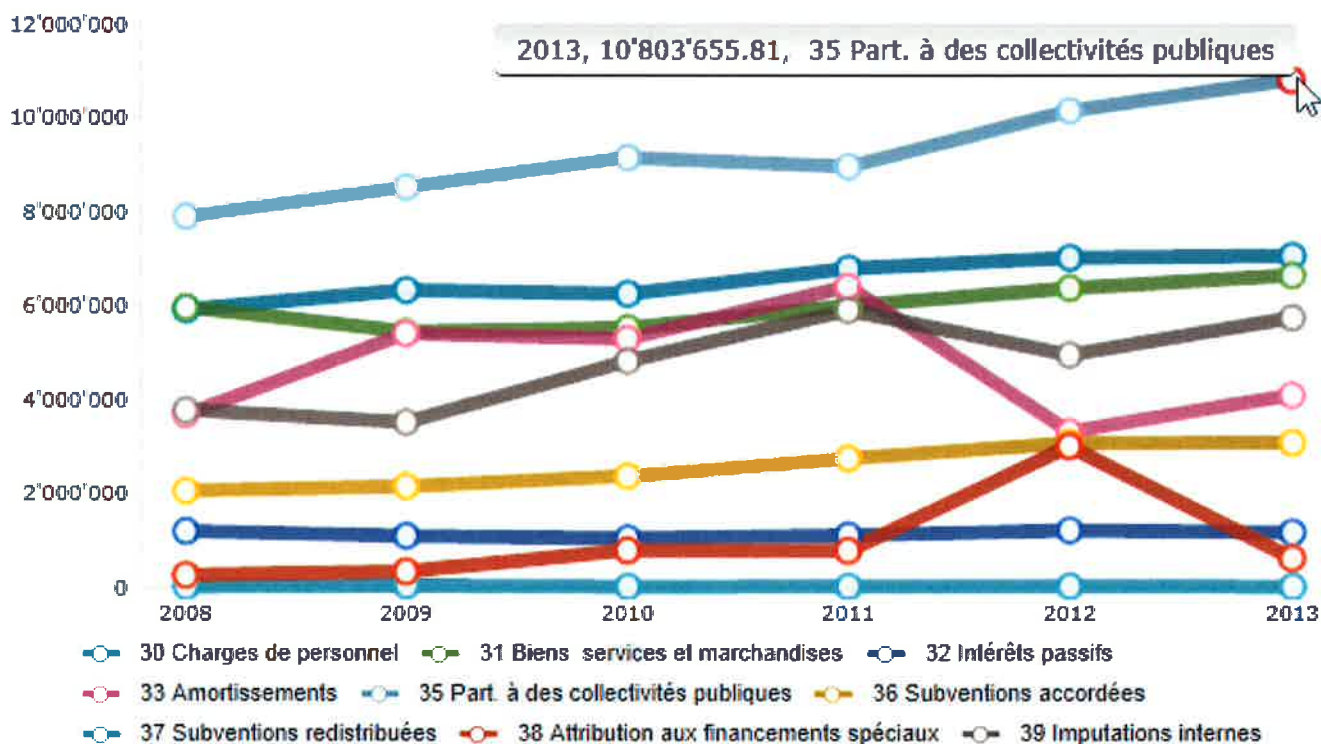
Les charges liées s'élèvent à Fr. **13'875'764.00** alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 14'097'830.00 (natures 35 et 36).

3.1 Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2012	Budget 2013	Comptes 2013
Participations au canton Rubrique 351	6'618'736	6'862'200	6'852'029
Participations aux associations de communes Rubrique 352	3'523'245	4'055'920	3'951'626
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	3'068'932	3'179'710	3'072'109
*Total participations aux collectivités publiques	13'210'913	14'097'830	13'875'764

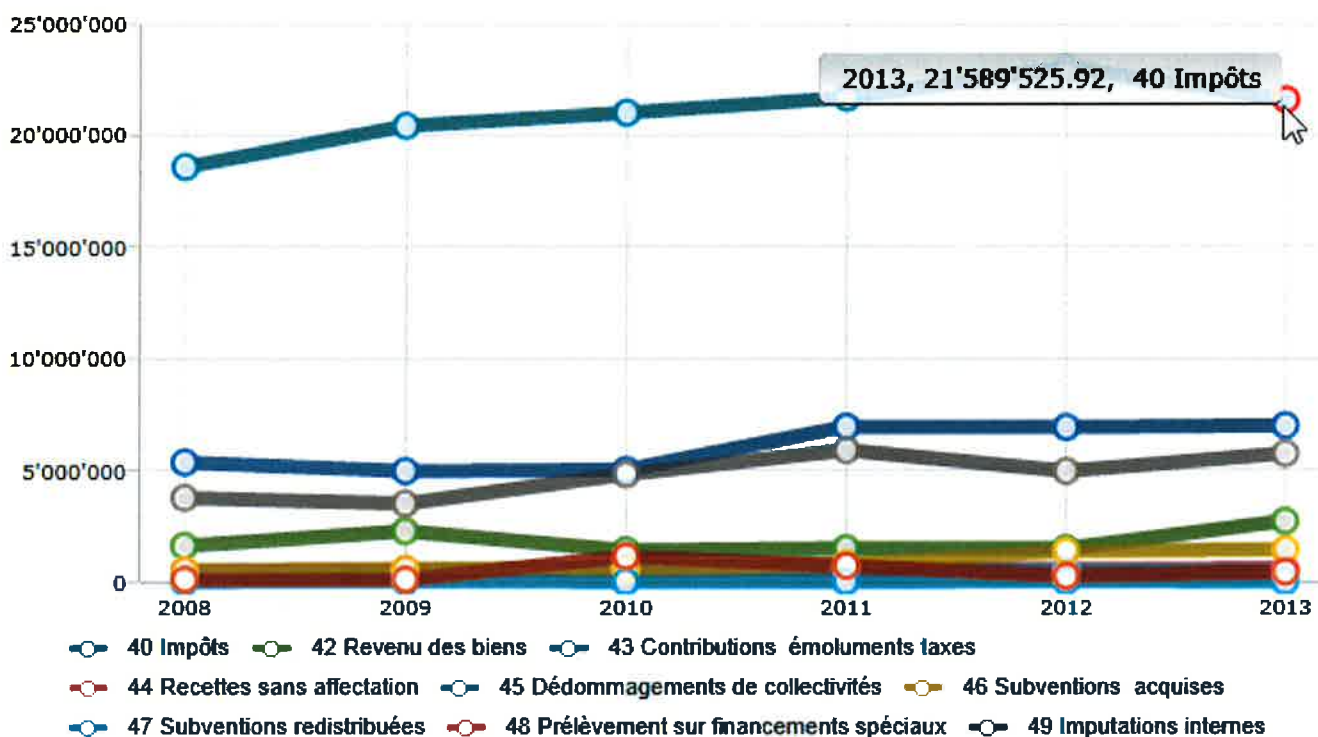
Evolution des charges par natures

Natures, Comptes, Charges 2008-2013



Evolution des revenus par natures

Natures, Comptes, Revenus 2008-2013



4. Explications des variations

0. ADMINISTRATION

01. Assemblée communale, Conseil, Commission

01.300.20 Rémunération des scrutateurs + Fr. 3'588.40

Le budget prévoyait 4 scrutins alors que 5 scrutins ont été réalisés.

01.300.30 Jetons de présences du Conseil général + Fr. 4'160.00

La séance au vert du 16 novembre 2013 n'avait pas été budgétisée.

02. Administration générale

02.311.00 Achat de machine et mobilier de bureau – Fr. 6'495.30

Le changement de la centrale téléphonique ainsi que des appareils prévu au budget n'a pas été réalisé en 2013 mais est reporté au budget 2014. En lieu et place, un système de mise sous pli a été acheté et la modification du wifi communal a été réalisée.

02.315.00 Entretien des machines et mobilier + Fr. 864.95

L'aménagement de trois places de travail a nécessité la modification des raccordements téléphoniques.

1. ORDRE PUBLIC

10. Protection juridique

10.352.00 Participation aux frais de tutelle + Fr. 22'716.40

Le budget prévoyait un montant de Fr. 7.00 par habitant pour le Service des tutelles de la Veveyse, soit un total de Fr. 42'000.00 ainsi qu'un montant de Fr. 20'000.00 pour les honoraires des curateurs des personnes indigentes. Un acompte de Fr. 34'114.30 a été versé pour le Service des curatelles. Les honoraires des curateurs se sont montés à Fr. 23'311.80, pour les personnes indigentes. Par contre, un montant de Fr. 27'290.30 a été payé à la Préfecture pour les salaires fixes des curateurs, montant qui n'avait pas été budgétisé.

141. Police du feu communale

141.300.00 Jetons de présences commission + Fr. 5'852.00

Les jetons de présences ont été budgétisés sous la rubrique 140.300.00, or ces jetons sont à charge de notre Commune uniquement et non à charge du corps intercommunal.

16. Protection civile

16.314.00 Entretien et rénovation installations – Fr. 17'848.15

Les travaux prévus et demandés par la BLA en 2013 pour un montant de Fr. 10'000.00 ont été reportés au budget 2014. L'entretien du PSS a été effectué partiellement par la PCI.

173. Protection de la population intercommunale

173.300.00 Vacations membres + Fr. 3'905.50

Ce dépassement est dû au paiement rétroactif des vacations des membres en fonction depuis 2009.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

21. Cycle scolaire obligatoire

21.366.00 Frais de transport des élèves + Fr. 22'713.20

Le dépassement s'explique par la mise en place d'une course TPF scolaire Prayoud-Châtel-Lussy dès la rentrée d'août 2013, ainsi que par le financement d'une course TPF Châtel-Les Paccots depuis la rentrée scolaire d'août 2013 jusqu'à l'entrée en vigueur du nouvel horaire CFF, le 15 décembre 2013.

29. Administration scolaire

29.311.00 Achat de machine et mobilier – Fr. 6'137.85

Les fours ont été réparés par le Service des bâtiments - Fr 4'000.00.

- 29.311.10 Informatique : achat matériel – Fr. 17'190.00
Le matériel nécessaire à l'équipement de l'école du Lussy a été financé par le budget d'investissement de cette dernière.
- 29.314.00 Entretien et rénovation des bâtiments – Fr. 68'520.15
La différence provient des travaux de réfection du mur des Misets qui n'ont pas été réalisés en 2013, pour un montant de Fr. 57'500.00, et qui font l'objet d'un message d'investissement en 2014. Il n'y a également pas eu de réparation sur les stores de l'école du Bourg pour un montant de Fr. 5'000.00.
- 29.435.00 Vente de matériel et produits divers + Fr. 17'547.85
Cette rubrique enregistre le produit de la vente du solde du mazout à EBL suite à la nouvelle convention pour le chauffage à distance de l'école du Bourg.
- 29.330.00 Amort. La Châteloise p/recette extr. Etat + Fr. 211'400
Voir explication sous rubrique 29.390.31
- 29.390.31 Imputations internes, amort. Châteloise – Fr. 211'005.00
Le budget prévoyait l'amortissement sous la rubrique 29.390.31 avec la recette extraordinaire reçue par l'Etat et comptabilisée sous la rubrique 99.451.10. Or, cet amortissement doit être comptabilisé sous cette rubrique à l'instar des comptes 2012.

3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS

30. Culture

- 30.314.00 Salle de spectacle – dépenses d'exploitation + Fr. 8'907.10
L'écran avant-scène a été changé car il était défectueux.
- 30.436.00 Remboursements de tiers + Fr. 4'255.95
Cette rubrique enregistre la participation du CO au nouvel écran.

Commentaires pour les rubriques suivantes :

- 30.311.00 Instruments pour cours de musique AES + Fr. 3'346.90
- 30.313.00 Matériel pour locaux cours de musique + Fr. 157.00
- 30.316.00 Loyer pour cours de musique AES + Fr. 875.00
- 30.318.00 Prestation pour cours de musique AES + Fr. 6'861.00
- 30.435.00 Facturation parents cours musique AES + Fr. 6'129.50
Mise en place, dès la rentrée scolaire d'août 2013, de cours de musique à l'attention des élèves fréquentant l'accueil extrascolaire, en partenariat avec l'école de musique châteloise Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis.
A noter que le budget 2013 prévoyait sous la rubrique 30.365.30 « subventions aux parents » un montant de Fr. 5'000.00 pour l'éveil musical. Compte tenu des charges et de la participation des parents, le montant à charge de la Commune s'élève à Fr. 5'110.40.

33. Parcs publics, chemins pédestres

33.312.00 Eau, énergie, combustibles + Fr. 1'376.00

La facturation de l'eau et de l'épuration a été sous-estimée lors de l'établissement du budget.

34. Sports

34.314.20 Centre sportif – dépenses d'exploitation + Fr. 14'892.65

La différence provient principalement des travaux de rafraîchissement de l'appartement du Lussy qui ont été plus importants que prévus. La venue de l'équipe nationale de football a également nécessité un entretien supplémentaire du terrain principal de Fr. 4'000.00.

34.469.10 Prélev. sur fonds panneaux publ. patinoire – Fr. 20'000.00

Le budget 2013 prévoyait la pose d'un filet brise vent côté Châtel de la patinoire, pour un montant de Fr. 20'000.00 qui devait être prélevé sur le fonds des panneaux publicitaires. Etant donné que le projet de réfection des vestiaires de la patinoire est en conflit avec la pose de ce filet, la décision a été prise de ne rien réaliser pour l'instant.

340. Halle de sport du Lussy

340.313.00 Produits de nettoyage conciergerie + Fr. 4'256.18

Le dépassement est dû au renouvellement du stock avec nouveaux produits.

340.315.00 Entretien matériel de sport + Fr. 2'683.90

Le dépassement est dû d'une part au matériel Alder de remplacement plus conséquent suite à l'inspection annuelle et d'autre part à la conclusion d'un contrat d'entretien pour le mur d'escalade.

341. Restaurant halle de sport du Lussy

341.311.10 Mobilier restaurant scolaire + Fr. 9'460.80

Des tables ont été achetées pour aménager l'espace pour les repas de l'accueil extrascolaire.

341.314.00 Entretien immeuble + Fr. 5'529.60

Le dépassement s'explique par des réparations diverses à la cuisine ainsi que la pose de tôles de protection inox.

35. Autres loisirs, colonies, jeunes

35.352.00 Bus du Petit Prince + Fr. 2'184.95

Selon le rapport des VMCV, il n'y a pas d'augmentation de la fréquentation malgré l'engagement d'un 2^{ème} véhicule. Une analyse sera effectuée dans le courant du 1^{er} trimestre 2014 par les VMCV.

4. SANTE

46 Service médical des écoles

46.351.10 Visites médicales + Fr. 5'032.10

Le dépassement s'explique par le rattrapage des cours d'information sexuelle prévus chaque année pour les élèves de 2^{ème} enfantine, 2^{ème} primaire, 4^{ème} primaire, 6^{ème} primaire, ainsi que de la classe de développement. Faute de personnel disponible, le Service de planning familial et d'information sexuelle n'est pas intervenu dans nos classes en 2012. En automne 2013, tous les élèves, à l'exception de ceux de 1^{ère} enfantine, ont bénéficié d'un cours.

5. AFFAIRES SOCIALES

58. Assistance

58.366.20 Cotisations AVS pour indigents + Fr. 4'069.80

Le nombre de situation a augmenté.

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil

62.312.20 Eau, énergie et combustible + Fr. 6'073.50

La différence provient du remplissage complet de la citerne à mazout à la suite du contrôle obligatoire de celle-ci tous les 10 ans.

62.314.00 Entretien des routes + Fr. 75'543.35

La différence de + Fr. 75'543.35 provient soit de réalisations de travaux nécessaires et non prévus ni au budget ni à la tournée des routes, soit de surcoûts sur des chantiers prévus au budget : détail ci-dessous

Pont des Granges, nacelle : non prévu, refacturé au 62.435.00	Fr. 2'160.00
Pont des Granges, barrière : non prévu, refacturé au 62.435.00	Fr. 2'117.90
Rte Frasse, reconstruction collecteur EC route, non prévu	Fr. 7'405.45
Rte Coula, avec travaux RCB, modification trottoir, non prévu	Fr. 8'762.75
Rte du Lac Lussy, correction EC suite inondation, non prévu	Fr. 12'391.30
Cierne à Besson, supplément cause état du coffre, surcoût	Fr. 5'750.00
Cierne à Besson, supplément cause taux de HAP, surcoût	Fr. 11'107.00
Ch. de l'Oustand, grilles supplémentaires avec CAD, surcoût	Fr. 4'469.05
Péralla, réfection bord pour cheminement piétons, non prévu	Fr. 7'255.45
Chaussin, réfection sommaire avant service hivernal, non prévu	Fr. 2'157.70
Gravillonnage, surfaçage, travaux complémentaires, surcoût	Fr. 13'110.40

62.314.10 Déblaiement, sablage, protection hivernale + Fr. 85'677.65

Le dépassement provient principalement d'un hiver 2012-2013 qui a duré très longtemps.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

70. Approvisionnement en eau

Le taux de couverture s'élève à 90.59 %. Le budget 2013 prévoyait un taux de couverture de 100 %.

Les revenus n'ont pas permis de couvrir les charges. Les principaux écarts s'expliquent comme suit :

70.390.00 Imputations internes + Fr. 21'354.40

La mise à jour du cadastre des eaux a été réalisée par le Service technique communal.

70.390.30 Imputations internes, amortissement + Fr. 48'227.00

Le budget ne prévoyait pas les amortissements liés au changement de conduites du turbinage. Cet amortissement a été prévu au budget 2014.

Le montant de la dette s'élève, au 31.12.2013, à Fr. 5'532'000.00, rubrique comptable 141.20.

71. Protection des eaux

Un amortissement financier de Fr. 382'799.49 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 141'936.00.

Le montant de la dette, au 31.12.2013, s'élève à Fr. 4'917'000.00, rubrique comptable 141.60.

71.330.00 Amortissement financier +Fr. 111'959.49

71.390.30 Imputations internes, amortissements – Fr. 137'584.00

Grâce aux taxes de raccordement et aux amortissements financiers des années précédentes, des amortissements obligatoires ont pu être supprimés.

72. Gestion des déchets

Le taux de couverture global s'élève à 89.04 % contre 87.27 % en 2012. Le budget 2013 prévoyait une couverture de 85.7 %.

720. Ordures ménagères

Le taux de couverture s'élève à 123.79 % contre 114.74 % en 2012. Le budget 2013 prévoyait un taux de couverture de 100 %.

720.313.00 Frais production sacs jaunes + Fr. 2'123.20

La production de sacs jaunes a été plus importante que prévue.

720.390.00 Imputations internes – Fr. 29'800.00

Voir explication sous rubrique 721.390.00

721. Déchetterie

Le taux de couverture s'élève à 74.25 % contre 75.17 % aux comptes 2012. Le budget 2013 prévoyait un taux de couverture de 78 %.

721.390.00 Imputations internes + Fr. 32'395.50

A l'instar du budget 2012, le budget 2013 prévoyait la répartition des heures du personnel entre les ordures ménagères et la déchetterie. Or, les hommes ne travaillent que pour la déchetterie.

73 Abattoir

73.311.00 Fournitures diverses, dépenses générales + Fr. 6'937.20

La pince d'anesthésie défectueuse a dû être changée.

75. Corrections des eaux et endiguements

75.314.00 Travaux de conservation des ouvrages + Fr. 79'785.55

L'augmentation est due principalement aux intempéries du printemps 2013 (fortes pluies répétées). Des mesures urgentes ont été prises d'une part à la route des Joncs (création d'un barrage en bois) et d'autre part à la route de la Bria (création de deux seuils et d'un barrage en bois). En outre, une participation financière de la Commune a été faite pour garantir le chemin de Chérésaula en attendant le projet global de 2014.

Des subventions cantonale et fédérale ont été versées et comptabilisées sous les rubriques 75.460.00 et 75.461.00 pour un montant de Fr. 49'471.65.

76 Lutte contre la pollution

76.460.00 Subvention fédérale – Fr. 36'800.00

Les subventions liées à l'investigation des sites pollués « Lussy » et « Rosières » seront versées en 2014 lors de l'élaboration du rapport final.

76.461.00 Subvention cantonale – Fr. 27'600.00

Les subventions liées à l'investigation des sites pollués « Lussy » et « Rosières » seront versées en 2014 lors de l'élaboration du rapport final.

8 ECONOMIE

81. Forêts

81.318.00 Frais de transports, débardages, câblages

Augmentation de charges de Fr. 12'207.60

Cette augmentation de charges provient essentiellement de l'héliportage des bois endommagés, soit 681 m³ au lieu de 100 m³, ainsi que du déchiquetage et transport de plaquettes de 5'794 m³ au lieu de 4'000 m³ : ces 2 secteurs représentent un montant supplémentaire de Fr. 79'710.10 par rapport au budget.

Pour compenser cette augmentation de charges, des économies ont été réalisées par une diminution des câblages et des exploitations mécanisées, pour un montant de Fr. 52'171.50, ainsi que des travaux de Fr. 18'000.00 avec pelle Menzi. Ces 3 secteurs représentent une économie de Fr. 70'181.50.

81.435.00 Produit des ventes de bois de service

Diminution de revenus de Fr. 81'413.40

L'offre et la demande sont la cause de cette diminution de revenus. Le budget prévoyait une vente d'environ 3'800 m³ pour des recettes estimées à environ Fr. 306'000.00, soit un prix moyen de Fr. 80.50/m³.

Lors de l'année forestière 2013, la vente des 2'855 m³ a produit un revenu de Fr. 224'586.60, soit un prix moyen de Fr. 78.65/m³. Par rapport à 2012, on constate une stabilité des prix de vente des bois de service mais le prix moyen est toujours médiocre.

La diminution des produits de ce compte est compensée par une augmentation des revenus de Fr. 96'597.65 par les comptes 81.435.10, 81.435.20 et 81.435.30.

81.435.10 Produit des ventes de bois énergie

Augmentation de revenus de Fr. 22'144.20

5'794 m³ de plaquettes ont été fournis alors que le budget prévoyait un volume de 4'000 m³. En raison des prestations supérieures pour le déchetage et le transport des plaquettes par des entreprises privées, cette augmentation de fourniture de bois énergie influence par contre négativement le compte des charges 81.318.00, de Fr. 18'573.05.

81.435.20 Produit des ventes de bois, chablis

Augmentation de revenus de Fr. 49'154.55

Vente de 739 m³ de chablis au prix moyen de Fr. 82.75/m³ au lieu des 200 m³ estimés au budget au prix moyen de Fr. 60.00/m³.

L'exploitation de 681 m³ de bois endommagés a été réalisée par hélicoptage et a influencé négativement le compte des charges 81.318.00 par un supplément de Fr. 61'137.05 par rapport aux prévisions du budget.

81.435.30 Produit des ventes de bois de feu et divers

Augmentation de revenus de Fr. 25'298.90

Cette augmentation provient essentiellement d'une plus grande commercialisation. 594 m³ de bois de feu ont été vendus au lieu des 300 m³ prévus au budget.

81.435.50 Travaux forestiers pour collectivités publiques

Augmentation de revenus de Fr. 11'681.15

Les principaux travaux exécutés pour les collectivités publiques représentent un montant de Fr. 156'681.15, soit Fr. 115'214.00 par des chantiers N12 pour l'OFROU, et divers mandats confiés par des propriétaires privés représentent le solde des revenus de ce compte soit Fr. 41'467.15.

81.461.00 Subventions cantonales

Augmentation de revenus de Fr. 124'896.60

Par rapport au budget prévoyant un montant de Fr. 305'000.00, l'augmentation du montant des subventions provient essentiellement de la réalisation finale de tous les travaux prévus dans le cadre du projet PI 2010-2013 ainsi que de l'exploitation des bois endommagés qui a été plus conséquente.

En 2012, des travaux prévus dans le cadre du projet PI ont été reportés en 2013 en raison d'une nouvelle aide et disponibilité financière allouée pour autant d'une réalisation immédiate de coupes de régénération déficitaire au câble-grue.

La subvention rétribuée représentait un montant de Fr. 66'400.00 pour l'exploitation d'un volume de 1'660 m³ dans le secteur de la Grande Moille, en aval de la route du Perry.

860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 83.1 % contre 74.91 % en 2012. Le budget prévoyait un taux de 73.82 %.

860.314.10 Entretien du bâtiment + Fr. 4'754.45

La différence de Fr. 4'754.45 est due à la mensuration du bâtiment de la centrale de chauffe qui a été exécutée par le Service du cadastre pour un montant de Fr. 7'516.80

861. Cité de l'énergie

861.319.00 Cotisations – Fr. 9'696.75

Il n'y a pas eu de renouvellement du contrat Energho échu.

9. FINANCES ET IMPOTS

90. Impôts

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service Cantonal des Contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire.

90.400.40 Impôt sur prestations et bénéfice en capital + Fr. 247'070.20

Nous avons enregistré un très grand nombre de situations.

90.403.00 Impôt sur les gains immobiliers + Fr. 835'185.85

L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par le vendeur.

94. Gérances de la fortune et des dettes

942. Immeubles du patrimoine financier

942.314.11 Entretien du parking PSS – Fr. 54'000.00

Cet entretien n'a pas pu être réalisé en 2013. Le montant a été reporté au budget 2014.

943. Immeubles du CAB

943.314.00 Frais d'entretien + Fr. 70'089.10

Ce dépassement est dû aux travaux suivants :

- 🏰 Changement des deux monte-charges
- 🏰 Remplacement de pièces de chauffage
- 🏰 Remplacement des cylindres au Business Center

Postes non ventilables

99.332.00 Amortissements extraordinaires

Détail aux pages 9 et 10

99.424.00 Gain comptable sur vente de terrain + Fr. 1'153'061.00

Il s'agit d'un gain comptable réalisé sur la vente de terrain à la société Swisspor.

INVESTISSEMENTS

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

70. Approvisionnement en eau

70.501.25 Turbinage remplacement des conduites et installation de la turbine + Fr. 589'283.85

La différence provient des éléments principaux suivants par chantier :

- 🏰 Réservoir de Maudens, + Fr. ~170'000.00 : différence entre devis initial d'ingénieurs et entrée des soumissions pour béton armé, installation sanitaire et installation électrique
- 🏰 Réservoir Gros-Chalet, + Fr. ~140'000.00 : modification par rapport au projet initial pour le raccordement des conduites extérieures (changements de toutes les conduites devant le réservoir) et modification de l'accès au sous-sol non prévu dans le devis initial (sciage de la dalle et béton armé)
- 🏰 Réservoir de Mormotey (nouveau), + Fr. ~140'000.00 : différence entre devis initial et réalisation pour l'installation sanitaire, la taxe de raccordement électrique et pour le traitement UV et turbidimètres
- 🏰 Conduites Incrota, + Fr. ~43'000.00 : différence entre devis initial d'ingénieurs et entrée des soumissions pour installation sanitaire
- 🏰 Gestion / commande : + Fr. ~40'000.00 : différence entre devis initial et réalisation

Travaux secondaires : + Fr. ~50'000.00 : différence entre devis initial et réalisation pour les frais d'ingénieurs, permis de construire, divers et imprévus

Résultat final des deux comptes

"Turbinage"	Crédits votés	Comptes	Différences
70.501.19 : Etape 1	Fr. 1'640'000.00	Fr. 1'964'993.35	Fr. 324'993.35
70.501.25 : Etape 2	Fr. 3'357'000.00	Fr. 3'946'283.85	Fr. 589'283.85
Total crédit d'investissement	Fr. 4'997'000.00	Fr. 5'911'277.20	Fr. 914'277.20

Eléments en déductions de la dépense :

Subvention ECAB étape 1, selon demande préalable de l'ECAB, accord définitif en cours	Fr. 215'592.00
Subvention ECAB étape 2, selon demande préalable de l'ECAB, accord définitif en cours	Fr. 241'841.25
Facturation à des tiers, étape 1	Fr. 66'025.90

Résultat après déductions : dépassement de 7.8 %

Fr. 390'818.05

Remarques : nous pourrions certainement compter sur des subventions ECAB plus élevées. La demande définitive est actuellement en cours.

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013
solde négatif dépenses = dépassement crédit								
ADMINISTRATION								
02.503.20 (message 52)	Transformation et rénovation bâtiment administratif	Budget 2014	12.12.2013	195'000.00		195'000.00	0.00	195'000.00 C
02.509.00 (message 102)	Audit organisationnel	pas reporté au budget 2014	14.12.2005	50'000.00	45'730.00	4'270.00	0.00	4'270.00 C
ORDRE PUBLIC								
140.506.00 (message 5)	Rempl. véhicule feu tonne pompe Magirus	reporté en 2013	01.12.2011	450'000.00	291'841.80	158'158.20	157'863.00	295.20 T
140.661.00 (message 5)	./. Subvention ECAB pour tonne pompe Magirus	pas reporté au budget 2014	01.12.2011	-180'000.00	0.00	-180'000.00	0.00	-180'000.00 C
141.500.00 (message 25)	Achat terrain zone IG route de Montreux	2013	13.12.2012	1'261'000.00	0.00	1'261'000.00	1'218'300.00	42'700.00 T
141.503.00 INTENTION	Construction centre de renfort INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2014 2'500'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		10'312'000.00		10'312'000.00		10'312'000.00
140.661.00 INTENTION	./. Subvention ECAB centre de renfort INTENTION			-2'340'000.00		-2'340'000.00		-2'340'000.00
14.509.00 (message 80)	Etude nouveau centre de renfort	reporté au budget 2014	10.12.2009	84'500.00	50'236.50	34'263.50	7'083.70	27'179.80
141.509.00 (message 26)	Centre de renfort : crédit d'étude		13.12.2012	515'000.00	0.00	515'000.00	241'067.55	273'932.45 C
	Total crédit			599'500.00		549'263.50	248'151.25	301'112.25
ENSEIGNEMENT								
29.503.30 (message 75)	Achat bâtiment La Châteloise		09.07.2009	2'750'000.00	2'770'736.50	-20'736.50	0.00	-20'736.50 T
29.661.10 (message 75)	Subvention cantonale achat bât.Châteloise	pas reporté au budget 2014	10.12.2009	-229'500.00	0.00	-229'500.00	0.00	-229'500.00 C
29.503.31 (message 94)	La Châteloise-crédit étude	reporté au budget 2014	29.04.2010	196'000.00	14'925.30	181'074.70	0.00	181'074.70 C

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013	C (en cours)
29.503.32 (message 19)	Construction école Le Lussy		02.02.2012	6'700'000.00	2'619'428.65	4'080'571.35	3'752'425.95	328'145.40	
29.509.01 (message 109)	Crédit d'étude du Lussy		09.12.2010	500'000.00	545'442.15	-45'442.15		-45'442.15	
29.610.00	Total crédit			7'200'000.00		4'035'129.20	3'752'425.95	282'703.25	C
29.661.40 (message 19)	Indemnité mise à disposition toit	pas reporté au budget 2014					-15'000.00	-15'000.00	
	Subvention cantonale école du Lussy		02.02.2012	-528'000.00	-200'000.00	-328'000.00	-111'798.00	-216'202.00	
29.506.40 (message 28)	La Châteloise raccordement chauffage à gaz	2013	13.12.2012	66'000.00	0.00	66'000.00	45'229.55	20'770.45	T
29.509.30 (message 121)	Vicariat - taxe raccordement CAD	pas reporté en 2013	09.12.2010	40'000.00	0.00	40'000.00	37'305.90	2'694.10	T
29.509.39 (message 53)	Etude pour la planification scolaire	Budget 2014	12.12.2013	30'000.00	0.00	30'000.00		30'000.00	C
29.509.40 (INTENTION)	Concours architecture école INTENTION dépenses prévues en intention du budget 2014 220'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		220'000.00	0.00	220'000.00		220'000.00	
29.509.50 (message 29)	Le Bourg - raccordement au chauffage à bois	2013	13.12.2012	53'000.00	0.00	53'000.00	96'336.00	-43'336.00	T
29.606.00	Vente installation mazout école du Bourg						-40'000.00	40'000.00	
CULTE CULTURE LOISIRS									
30.625.00	././ Remboursement prêt cinéma de CHF 36'000.- - 2ème annuité	Budget 2014		-7'200.00		-7'200.00	-7'200.00	0.00	C
33.506.10 (message 30)	Remplacement du bus pour les parcs et jardins	2013	13.12.2012	56'000.00	0.00	56'000.00	48'327.10	7'672.90	T
33.306.00	Vente véhicule						-2'000.00	-2'000.00	
34.503.50 (message 7)	Stand de tir des Marais - agrandissement	reporté au budget 2014	01.12.2011	135'000.00	0.00	135'000.00	116'086.20	18'913.80	C
34.503.60 (INTENTION)	Réfection buvette et vestiaire patinoire INTENTION - dépenses prévues en intention du budget 2014 300'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		2'350'000.00	0.00	2'350'000.00		2'350'000.00	

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013	C (en millions) T (en francs)
34.503.70 (INTENTION)	Agrandissement club house tennis aux Paccots INTENTION - dépenses prévues en intention du budget 2014 90'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		90'000.00	0.00	90'000.00		90'000.00	
34.506.20 (message 45)	Tennis réfection des courts	2013	28.03.2013	125'000.00	0.00	125'000.00	122'000.00	3'000.00	T
34.611.10 (message 45)	./. Participation du tennis club			-30'000.00	0.00	-30'000.00	-30'000.00	0.00	T
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS									
62.501.26 (message 63)	Granges de Belmont-part. infrastruct.	reporté en 2013	11.12.2008	200'000.00	0.00	200'000.00	200'000.00	0.00	T
62.501.81 (message 114)	Route de Moléson-assainissement	pas reporté en 2012	09.12.2010	200'000.00	175'829.35	24'170.65	7'732.15	16'438.50	T
62.501.82 (message 8)	Rte Lac Lussy - réfection secteur la Coula	reporté en 2013	01.12.2011	160'000.00	129'147.20	30'852.80	47'541.15	-16'688.35	T
62.501.85 (message 54)	Entretien général des routes	Budget 2014	12.12.2013	745'000.00	0.00	745'000.00		745'000.00	C
62.501.86 (message 55)	Réfection mur route des Misets et revêtement de la cour	Budget 2014	12.12.2013	240'000.00	0.00	240'000.00		240'000.00	C
62.501.87 (INTENTION)	Pont de la Veveyse INTENTION - dépenses prévues en intention du budget 2014 1'000'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		2'300'000.00	0.00	2'300'000.00		2'300'000.00	
62.506.28 (message 56)	Remplacement camion voirie	Budget 2014	12.12.2013	350'000.00	0.00	350'000.00		350'000.00	C
62.509.00 (message 31)	Le Lussy étude réaménagement route	2013	13.12.2012	72'000.00	0.00	72'000.00	69'427.40	2'572.60	T
62.509.10 (message 46)	Secteur Gare - étude circulation	reporté au budget 2014	28.03.2013	100'000.00	0.00	100'000.00		100'000.00	C
62.509.11 (INTENTION)	Etude réseau routier secteur nouvelle gare INTENTION - dépenses prévues en intention du budget 2014 100'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		100'000.00	0.00	100'000.00		100'000.00	
PROTECTION AMENAGEMENT									
70.500.01 (message 11)	Zones de protection des captages	reporté au budget 2014	14.12.2006	93'000.00	50'449.06	42'550.94	8'583.75	33'967.19	C

solde négatif dépenses =
dépassement crédit

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013
								solde négatif dépenses = dépeassement crédit
70.501.18 (message 42)	Fossiaux - Lussy : pontage, travaux		13.12.2007	42'000.00	68'922.45	-26'922.45	-9'316.35	-26'922.45
70.661.20 (message 42)	- subventions Ecab	reporté au budget		-6'600.00	0.00	0.00		9'316.35
70.501.21 (message 68.a)	Pontage Pontille - Dally		11.12.2008	70'000.00	0.00	70'000.00	71'417.95	-1'417.95
70.661.31 (message 68.a)	- subventions Ecab attendues			-10'000.00	0.00	0.00		0.00
70.501.22 (message 68.b)	Les Rosalys : défense incendie	pas reporté en 2012	11.12.2008	345'000.00	292'099.55	52'900.45		52'900.45
70.661.32 (message 68.b)	- subventions Ecab			-48'000.00	-39'593.00	-8'407.00		-8'407.00
70.501.25 (message 89)	Turbinage	reporté en 2013	10.12.2009	3'357'000.00	3'546'657.35	-189'657.35	399'626.50	-589'283.85
70.611.00	./. Participation défense incendie Cheval Brûlé Commune Vuadens				-3'263.80			
70.661.38	- subventions Ecab				0.00	0.00	-400'000.00	400'000.00
70.501.26 (message 116)	Fruenoë - changement de conduites	reporté en 2013	09.12.2010	730'000.00	611'366.40	118'633.60	55'889.95	62'743.65
70.661.35 (message 116)	- subventions Ecab		09.12.2010	-82'000.00	0.00	-82'000.00	-75'000.00	-7'000.00
70.501.28 (message 21)	Pré aux Oies - construction conduites	Reporté en 2013	02.12.2012	380'000.00	67'485.65	312'514.35	344'638.60	-32'124.25
70.501.29 (message 32)	- subventions Ecab attendues							
70.501.29 (message 32)	Secteur Péralla - correction réseau	2013	13.12.2012	175'000.00	0.00	175'000.00	147'817.15	27'182.85
70.661.29 (message 32)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-26'000.00	0.00	-26'000.00		-26'000.00
70.501.30 (message 33)	Secteur du Dally - extension du réseau		13.12.2012	215'000.00	0.00	215'000.00	172'314.10	42'685.90
70.575.00	Subventions Ecab redistribuées	2013					19'105.60	-19'105.60
70.611.00	- remboursement travaux pour tiers						-1'927.00	1'927.00
70.661.39 (message 33)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-32'895.00	0.00	-32'895.00	-19'105.60	-13'789.40
70.501.31 (message 34)	Pré du Tennis - extension du réseau	reporté au budget 2014	13.12.2012	140'000.00	0.00	140'000.00		140'000.00
70.661.40 (message 34)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-23'290.00	0.00	-23'290.00		-23'290.00
70.501.32 (message 35)	Secteur la Racca - extension du réseau	2013	13.12.2012	195'000.00	0.00	195'000.00	139'829.80	55'170.20
70.661.39 (message 35)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-16'235.00	0.00	-16'235.00		-16'235.00
70.501.33 (message 57)	Pudze-Rathvel - remplacement conduite	Budget 2014	12.12.2013	420'000.00	0.00	420'000.00		420'000.00
70.661.42 (message 57)	- subventions Ecab attendues		12.12.2013	-32'000.00	0.00	-32'000.00		-32'000.00

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013	T (en €) (message)
70.501.34 (message 58)	Secteur la Crête extension réseau d'eau	Budget 2014	12.12.2013	130'000.00	0.00	130'000.00		130'000.00	C
70.661.43 (message 58)	- subventions Ecab attendues		12.12.2013	-20'000.00	0.00	-20'000.00		-20'000.00	C
70.610.00	./. Taxe de raccordement	2013		-339'780.00		-339'780.00	-412'969.70	73'189.70	
71.501.00	Construction de canalisations (travaux pour privés - refacturés en 2014)						50'759.20		
71.501.16 (message 69.a)	Les Rosalys : épuration	reporté en 2012	11.12.2008	2'570'000.00	1'939'505.55	630'494.45	28'985.00	601'509.45	T
71.611.16 (message 69.a)	- participation propriétaires			-1'465'000.00	-1'007'911.40	-457'088.60	-4'000.00	-453'088.60	
71.501.18 (message 70)	STAP les Braseyres : accès et amélioration	Reporté en 2013	11.12.2008	120'000.00	100'647.50	19'352.50		19'352.50	C
71.501.23 (message 13)	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	reporté au budget 2014	01.12.2011	700'000.00	3'247.25	696'752.75		696'752.75	C
71.501.24 (message 21)	Pré aux Oies - construction collecteurs	Reporté en 2013	02.12.2012	1'025'000.00	155'012.40	869'987.60	816'720.55	53'267.05	C
71.501.25 (message 36)	Le Lussy - complètement équipement Zone IG	reporté au budget 2014	13.12.2012	220'000.00	0.00	220'000.00	69'588.60	150'411.40	C
71.501.26 (message 37)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	reporté au budget 2014	13.12.2012	415'000.00	0.00	415'000.00	5'187.65	409'812.35	C
71.622.10 (message 37)	- participation association communes		13.12.2012	-28'000.00	0.00	-28'000.00		-28'000.00	
71.501.27 (message 38)	Secteur de la Cierne : assainissement	reporté au budget 2014	13.12.2012	153'000.00	0.00	153'000.00	83'009.05	69'990.95	C
71.501.28 (message 39)	Secteur route de Bulle - extension collecteur	2013	13.12.2012	77'000.00	0.00	77'000.00	48'798.35	28'201.65	C
71.501.29 (message 40)	Secteur des Joncs - extension collecteur	reporté au budget 2014	13.12.2012	103'000.00	0.00	103'000.00	56'544.05	46'455.95	C
71.501.30 (message 47)	En Ayoux - construction collecteur	reporté au budget 2014	28.03.2013	432'000.00	0.00	432'000.00	14'153.05	417'846.95	C
71.501.32 (message 60)	Dailles-Rosalys - construction collecteurs EU/EC	Budget 2014	12.12.2013	190'000.00	0.00	190'000.00		190'000.00	C
71.509.04 (message 59)	Adaptation du PGEE à la révision du PAL	Budget 2014	12.12.2013	161'000.00	0.00	161'000.00		161'000.00	C
71.610.00	./. Taxe de raccordement	2013		-302'060.00		-302'060.00	-430'657.70	128'597.70	

solde négatif dépenses =
dépassement crédit

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013	T (en cours)
72.610.00	/. Taxe d'équipement système de collectes	2013					-13'146.00	13'146.00	
75.501.20 (message 71)	Ruisseau des Braseyres	pas reporté en 2012	11.12.2008	705'000.00	305'292.05	399'707.95	18'436.30	381'271.65	T
75.660.10 (message 71)	- subventions			-387'750.00	-156'267.55	-231'482.45		-231'482.45	
75.501.00 (message 111)	Endiguement de la Veveyse	pas reporté en 2013	14.12.2005	158'000.00	106'389.55	51'610.45		51'610.45	
75.501.40 (message 103)	Aménagement Veveyse	reporté en 2013	06.10.2010	1'900'000.00	228'618.30	1'671'381.70	1'058'598.70	612'783.00	T
75.661.20 (message 103)	- subventions fédérales			2'058'000.00	335'007.85	1'722'992.15		664'393.45	
75.661.10 (message 103)	- subventions cantonales		06.10.2010	-665'000.00	-44'693.00	-620'307.00	-437'035.80	-183'271.20	
75.501.50 (message 15)	Rosalys - aménagement cours d'eau	reporté au budget 2014	01.12.2011	242'000.00	71'814.25	170'185.75	1'976.00	168'209.75	C
75.660.30 (message 15)	- subventions fédérales			-60'200.00		-60'200.00		-60'200.00	
75.661.30 (message 15)	- subventions cantonales			-55'040.00		-55'040.00		-55'040.00	
75.501.60 (message 16)	Dalles - aménagement cours d'eau	reporté en 2013	01.12.2011	220'000.00	112.85	219'887.15	99'799.15	120'088.00	T
75.660.40 (message 16)	- subventions fédérales			-77'000.00		-77'000.00	-29'627.60	-47'372.40	
75.661.40 (message 16)	- subventions cantonales			-70'400.00		-70'400.00	-27'088.10	-43'311.90	
75.501.70 (message 61)	Cheresaula - travaux endiguement	Budget 2014	12.12.2013	185'000.00		185'000.00		185'000.00	C
75.660.50 (message 61)	- subventions fédérales			-64'750.00		-64'750.00		-64'750.00	
75.661.50 (message 61)	- subventions cantonales			-59'200.00		-59'200.00		-59'200.00	
79.501.10 INTENTION	Aménagement traversée Paccots INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2014 200'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		840'000.00	0.00	840'000.00		840'000.00	
79.509.00 (messages 16+119)	Révision des plans d'aménagements locaux-PAL	pas reporté en 2013	14.12.2006 09.12.2010	320'000.00	330'646.10	-10'646.10	31'486.00	-42'132.10	C
79.661.10	- subvention cantonale établissement cadastre bruit				-2'277.70				
79.509.10 (message 41)	Sous le Bourg - crédit étude PAD	reporté au budget 2014	13.12.2012	220'000.00	0.00	220'000.00	97'753.10	122'246.90	C

solde négatif dépenses =
dépeçement crédit

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013
ECONOMIE								
81.506.11 (message 17)	Remplacement véhicule débardage	reporté en 2013	01.12.2011	557'000.00	201'155.00	355'845.00	277'225.00	78'620.00
81.606.10 (message 17)	<i>/. Reprise véhicule débardage</i>		01.12.2011	-124'000.00		-124'000.00	-92'225.00	-31'775.00
83.509.10 (message 51)	Bornes interactives	reporté au budget 2014		131'000.00		131'000.00		131'000.00
83.625.00 (message 51)	- participation Géomatic		04.07.2013	-11'030.00		-11'030.00		-11'030.00
83.669.00 (message 51)	- subvention UFT panneaux totems			-9'000.00		-9'000.00		-9'000.00
FINANCES ET IMPOTS								
942.500.00 (message 1)	Transactions immobilières/délégation compétence	reporté au budget 2014	07.07.2011	50'000.00	0.00	50'000.00	4'000.00	46'000.00
942.500.20	Zone industrielle Les Asses	reporté au budget 2014	10.04.2003	1'076'000.00	1'024'013.50	51'986.50		51'986.50
942.500.31 (message 73)	Infrastructure PED Montmoirin	reporté en 2013	11.12.2008	1'570'000.00	65'416.50	1'504'583.50	51'450.15	1'453'133.35
942.500.31 INTENTION	infrastructure PED Montmoirin INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2014 105'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		105'000.00	0.00	105'000.00		105'000.00
942.500.73 (message 21)	Achat terrain Pré aux Oies	2012	02.12.2012	4'830'000.00	4'761'779.65	68'220.35	79'405.30	-11'184.95
942.500.74 (message 43)	Achat terrain IG secteur Gare	2013	13.12.2012	610'000.00	0.00	610'000.00	599'638.05	10'361.95
942.500.75 (message 44)	Achat terrain secteur Pra Gremy	2013	28.03.2013	1'905'000.00	0.00	1'905'000.00	1'875'477.00	29'523.00
942.501.02 (message 21)	Equipement Zone Pré aux Oies	Reporté en 2013	02.12.2012	930'000.00	162'289.60	767'710.40	690'241.80	77'468.60
942.503.23 (message 18)	Halle en Fossiaux - remplacement chauffage	2012	01.12.2011	63'000.00	40'477.15	22'522.85	8'272.55	14'250.30
942.503.35 (message 92)	Cabane de Bon Riau - réfection	reporté au budget 2014	10.12.2009	100'000.00	0.00	100'000.00		100'000.00

solde négatif dépenses =
dépassement crédit

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2013									
Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2012	Solde des crédits au 01.01.2013	Utilisation des crédits en 2013	Solde des crédits votés au 31.12.2013	C (en cours)
942.503.50 (message 62)	Réfection générale des chalets d'alpage	Budget 2014	12.12.2013	365'000.00	0.00	365'000.00		365'000.00	C
942.661.20 (message 62)	- subvention cantonale		12.12.2013	108'000.00	0.00	108'000.00		108'000.00	C
942.503.60 INTENTION	Transformation Vicariat INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2014 500'000 francs	BUDGET INTENTION 2014		2'100'000.00	0.00	2'100'000.00		2'100'000.00	
942.509.10 (message 42)	Ecole Fruence - crédit étude transformation	reporté au budget 2014	13.12.2012	80'000.00	0.00	80'000.00		80'000.00	C
942.509.20 INTENTION	Frais vente terrain Montmoirin INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2014 389'300 francs	BUDGET INTENTION 2014		389'300.00	0.00	389'300.00		389'300.00	
942.600.27 INTENTION	Vente de terrain Montmoirin INTENTION - recettes prévues en intention du budget 2014 8'773'800 francs	2014 BUDGET INTENTION		-8'773'800.00	0.00	-8'773'800.00		-8'773'800.00	
942.600.26 (message 4)	Vente de terrain équipé à Swisspor	pas reporté en 2013	13.10.2011	-4'242'060.00	-2'121'030.00	-2'121'030.00	-2'121'030.00	0.00	7
942.622.00	Communes suisses remboursement actions						-5'000.00		
942.661.20 INTENTION	Participation propriétaire équipement Montmoirin INTENTION - recettes prévues en intention du budget 2014 44'350 francs	BUDGET INTENTION 2014		-44'350.00	0.00	-44'350.00		-44'350.00	
Total investissements nets 2013							8'909'751.20		

solde négatif dépenses =
dépassement crédit

6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2013

6.1. PATRIMOINE FINANCIER

121.00	<u>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	7'203.00
942.622.00	Remboursement actions communes suisses	fr.	-5'000.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	2'203.00
122.00	<u>PRÊT AU CINEMA SIRIUS EQUIPEMENT NUMERIQUE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	28'800.00
30.625.00	Remboursement prêt 2ème annuité	fr.	-7'200.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	21'600.00
123.10	<u>TERRAINS ZONE INDUSTRIELLE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1'015'000.00
942.600.26	Vente terrain à Swisspor	fr.	-2'121'030.00
99.424.00	Gain comptable sur vente de terrain	fr.	1'153'061.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-47'030.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
123.11	<u>TERRAIN</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
942.500.00	Achat terrain	fr.	4'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-4'000.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
123.12	<u>TERRAIN IG SECTEUR LUSSY</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	644'000.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-26'400.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-600.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	617'000.00
123.13	<u>TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	4'924'000.00
942.500.73	Achat terrain "Pré aux Oies"	fr.	79'405.30
942.501.02	Equipement zone "Pré aux Oies"	fr.	690'241.80
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-3'647.10
	Solde au 31.12.2013	fr.	5'690'000.00
123.14	<u>Zone IG secteur gare</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	-
942.500.74	Achat terrain IG secteur gare	fr.	599'638.05
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-638.05
	Solde au 31.12.2013	fr.	599'000.00
123.15	<u>Terrain Pra Gremy</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	-
942.500.75	Achat terrain Pra Gremy	fr.	1'875'477.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-477.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1'875'000.00

123.20	<u>IMMEUBLE "LE CAB"</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	4'435'000.00
943.390.30	Amortissements 2013	fr.	-79'004.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-996.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	4'355'000.00

123.21	<u>HALLE "EN FOSSIAUX"</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	978'000.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-30'300.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-2'576.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-9'450.00
942.503.23	Remplacement chauffage	fr.	8'272.55
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-946.55
	Solde au 31.12.2013	fr.	943'000.00

123.60	<u>ZONE A BATIR "Montmoirin"</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1'105'000.00
942.500.31	Investissements infrastructure PED Montmoirin	fr.	51'450.15
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-2'000.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-10'150.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-30'341.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-6'060.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-899.15
	Solde au 31.12.2013	fr.	1'107'000.00

123.70	<u>INSTALLATION TURBINAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1'460'000.00
862.390.30	Amortissements 2013	fr.	-59'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-400.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1'400'000.00

6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

140.00	<u>TERRAINS NON BÂTIS</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	128'000.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-6'800.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-200.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	121'000.00

140.20	<u>ZONE RECREATIVE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	90'000.00
83.390.30	Amortissements 2013	fr.	-30'000.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	60'000.00

141.03	<u>OUVRAGES GENIE CIVIL - réseau routier</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
62.501.26	Investissements 2013 - Granges Belmont part. infrastructure	fr.	200'000.00
62.501.81	Investissements 2013 - route du Moléson	fr.	7'732.15
62.501.82	Investissements 2013 - route Lac Lussy	fr.	47'541.15
62.509.00	Investissements 2013 - le Lussy étude réaménagement route	fr.	69'427.40
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-324'700.70
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
141.20	<u>OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	5'356'000.00
70.501.XX	Investissements 2013	fr.	1'359'223.40
70.6XX.XX	Recettes investissements - facturations ou subventions-	fr.	-505'348.95
70.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-412'969.70
70.390.30	Amortissements 2013	fr.	-264'847.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-57.75
	Solde au 31.12.2013	fr.	5'532'000.00
141.33	<u>ENDIGUEMENT DE LA VEVEYSE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	105'000.00
75.501.40	Investissements 2013	fr.	1'058'598.70
75.66X.XX	Subventions 2013	fr.	-836'611.40
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-326'986.30
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
141.35	<u>LIAISON ZI Pra de plan - ch. Des Rochettes</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	299'000.00
62.390.32	Amortissements 2013	fr.	-22'146.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-854.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	276'000.00
141.37	<u>Ruisseau des Braseyres - remise à ciel ouvert</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
75.501.20	Investissements 2013	fr.	18'436.30
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-18'436.30
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
141.38	<u>Rosalys - aménagement cours d'eau</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	71'000.00
75.501.50	Investissements 2013	fr.	1'976.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-72'975.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
141.39	<u>Dailles - aménagement cours d'eau</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
75.501.60	Investissements 2013	fr.	99'799.15
75.66X.XX	Subventions 2013	fr.	-56'715.70
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-43'083.45
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00

141.40	<u>COMPLEXE SCOLAIRE DU BOURG</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	3'621'000.00
29.390.30	Amortissements 2013	fr.	-154'926.00
29.390.30	Amortissements 2013	fr.	-43'800.00
29.390.30	Amortissements 2013	fr.	-15'000.00
29.509.50	Investissements chauffage 2013	fr.	96'336.00
29.606.00	Reprise installation chauffage mazout par EBL	fr.	-40'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-56'610.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	3'407'000.00
141.60	<u>EPURATION DES EAUX</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	4'703'000.00
71.501.XX	Investissements 2013	fr.	1'173'745.50
71.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-430'657.70
71.611.16	Les Rosalys - participation propriétaires	fr.	-4'000.00
71.390.30	Amortissements 2013	fr.	-141'936.00
71.330.00	Amortissements financiers 2013	fr.	-382'799.49
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-352.31
	Solde au 31.12.2013	fr.	4'917'000.00
141.80	<u>DECHETTERIE ET PUIITS A ORDURES MENAGERES</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	815'000.00
72.610.00	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-13'146.00
72.390.30	Amortissements 2013	fr.	-49'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-254.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	752'000.00
143.10	<u>BATIMENT ADMINISTRATIF</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	364'000.00
942.390.30	Amortissements 2013	fr.	-135'225.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-228'774.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
143.15	<u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	2'817'000.00
860.390.20	Amortissements 2013	fr.	-135'340.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-660.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	2'681'000.00
143.23	<u>ECOLE LA CHATELOISE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1'948'000.00
29.506.40	Investissements 2013 - raccordement au gaz	fr.	45'229.55
29.390.30	Amortissements 2013	fr.	-42'279.00
29.390.31	Amortissements financiers 2013	fr.	-214'005.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-45'245.55
	Solde au 31.12.2013	fr.	1'691'700.00
143.24	<u>CENTRE RENFORT (achat terrain)</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	-
141.500.00	Investissements 2013 - achat terrain	fr.	1'218'300.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-300.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1'218'000.00

143.26	<u>Ecole du Lussy</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	2'964'000.00
29.503.32	Investissements 2013 - construction	fr.	3'752'425.95
29.661.40	Subvention cantonale	fr.	-111'798.00
29.610.00	Indemnité mise à disposition toit	fr.	-15'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2012	fr.	-627.95
	Solde au 31.12.2013	fr.	6'589'000.00
143.27	<u>Vicariat</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	-
29.509.30	Investissements 2013 - raccordement au chauffage à bois	fr.	37'305.90
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-37'304.90
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
143.45	<u>CENTRE FORESTIER</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	497'000.00
81.390.33	Amortissements 2013	fr.	-19'350.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-650.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	477'000.00
143.70	<u>TENNIS</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
34.506.20	Investissements 2013 - réfection des courts	fr.	122'000.00
34.611.10	Participation du tennis club	fr.	-30'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-92'000.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
143.75	<u>STAND DE TIR</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
34.503.50	Investissements 2013 - agrandissement	fr.	116'086.20
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-116'086.20
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
143.92	<u>HALLE DE SPORT TRIPLE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	5'558'000.00
340.390.30	Amortissements 2013	fr.	-185'100.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	5'372'000.00
145.10	<u>FORETS</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	512'000.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	512'000.00
146.00	<u>MOBILIER, MACHINES, VEHICULES</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
33.506.10	Investissements 2013 - remplacement bus pour parcs et jardin	fr.	48'327.10
33.606.00	Vente véhicule	fr.	-2'000.00
33.390.34	Amortissements financiers bus parcs et jardin (réserve)	fr.	-46'327.10
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00

146.01	<u>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	291'000.00
140.506.00	Investissement 2013 - solde achat camion	fr.	157'863.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-863.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	448'000.00
146.02	<u>FORET REMPLACEMENT VEHICULE DE DEBARDAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	201'000.00
81.506.11	Investissement 2013 - solde achat véhicule débardage	fr.	277'225.00
81.606.10	Vente ancien tracteur	fr.	-92'225.00
81.390.31	Amortissements financiers véhicule débardage (réserve)	fr.	-385'999.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
149.01	<u>PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL - REVISION</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	1.00
79.509.00	Investissement 2013	fr.	31'486.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-31'486.00
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00
149.02	<u>ETUDE NOUVEAU CENTRE DE RENFORT</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	48'000.00
14.509.00	Investissement 2013	fr.	7'083.70
141.509.00	Investissement 2013	fr.	241'067.55
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-151.25
	Solde au 31.12.2013	fr.	296'000.00
149.03	<u>SOUS LE BOURG - CREDIT ETUDE PAD</u>		
	Bilan au 01.01.2013	fr.	-
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2013	fr.	-97'752.10
	Solde au 31.12.2013	fr.	1.00

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil général

Le Conseil général n'a vécu qu'un changement au cours de l'année 2013. Il s'agit de la démission de Mme Mélanie Maillard Russier, avec effet au 31 juillet 2013, remplacée par M. Felismino Martins Bartolo, 1^{er} des viennent ensuite sur la liste du groupe UO+PS.

M. Jimmy Villard a terminé son mandat de Président du Conseil général au 30 avril 2013. Le 1^{er} mai 2013, c'est Mme Annelise Chaperon qui a repris le flambeau, secondée par la Vice-Présidente, Mme Christine Genoud.

Au 31 décembre 2013, le Conseil général était composé de :

☛ Union démocratique du centre - PAI	16 élus, dont 4 femmes
☛ Parti démocrate chrétien	13 élus, dont 6 femmes
☛ Union ouvrière et parti socialiste	12 élus, dont 2 femmes
☛ Parti libéral-radical	9 élus, dont 3 femmes

De ce fait, 15 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2013, représentant le 30 %.

En 2013, le législatif communal a tenu 4 séances ordinaires et s'est réuni un samedi matin pour une séance de travail. Voici les principaux objets traités :

28 mars 2013 (45 présents)

- ☛ Achat de la parcelle art. RF no 6814 dans le secteur du PAD Pra Gremy – crédit d'investissement
- ☛ Réfection des courts de tennis des Paccots – crédit d'investissement
- ☛ Mandat d'étude parallèle (MEP) pour la valorisation du secteur de la gare – crédit d'investissement
- ☛ Complément d'équipement de la zone d'activité En Ayoux – crédit d'investissement
- ☛ Règlement du Conseil général – révision partielle
- ☛ Rapport des commissions du Conseil général
- ☛ Réflexion sur la croissance démographique de Châtel-St-Denis (*point reporté*)

25 avril 2013 (43 présents)

- ☛ Approbation des comptes 2012 et du rapport de gestion
- ☛ Rapport de la Commission St-Joseph

4 juillet 2013 (44 présents)

- ☛ Valorisation de la zone à bâtir de Montmoirin
 - Présentation du projet et vente des parcelles art. RF no 437, 440 et 528
 - Etude du PAD et PED – crédit d'investissement complémentaire
 - Equipement de base du secteur Montmoirin – crédit d'investissement
- ☛ Concours d'architecture pour la création d'une école primaire dans le secteur Sous-le-Bourg – crédit d'investissement
- ☛ Installation de bornes interactives et de totems – montant d'investissement
- ☛ Désignation de l'organe de révision des comptes

12 décembre 2013 (44 présents)

- ✚ Présentation de la planification financière
- ✚ Budget 2014 : présentation du budget de fonctionnement et d'investissement
- ✚ Transformations et rénovations dans le bâtiment administratif – crédit d'investissement
- ✚ Etude pour la planification scolaire – crédit d'investissement
- ✚ Entretien général des routes – crédit d'investissement
- ✚ Réfection du mur de soutènement de la route des Misets et de la cour d'école – crédit d'investissement
- ✚ Remplacement du camion de la voirie – crédit d'investissement
- ✚ Pudze-Rathvel, remplacement d'une conduite d'eau – crédit d'investissement
- ✚ Secteur la Crêta, extension du réseau d'eau – crédit d'investissement
- ✚ Adaptation du PGEE à la révision du PAL – crédit d'investissement
- ✚ Dailles-Rosalys, construction des collecteurs EU/EC – crédit d'investissement
- ✚ Travaux d'endiguement à Chéresaula – crédit d'investissement
- ✚ Réfection générale des chalets d'alpage – crédit d'investissement
- ✚ Modification des statuts du Réseau Santé Veveyse (RSV)
- ✚ Election à la Présidence et Vice-Présidence du Conseil général pour l'année 2014-2015
- ✚ Election d'un membre à la Commission St-Joseph

Séance de travail du 16 novembre 2013

- ✚ Informations et discussions concernant le développement de Châtel-St-Denis

A noter que les séances ordinaires du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch.

Sortie du Conseil général

La traditionnelle sortie du Conseil général, accompagné des Conseillers communaux et des cadres, s'est déroulée le 27 avril 2013. Le programme de la journée fut enrichissant en commençant par la visite de l'usine La SAIDEF, à Posieux, suivie d'une promenade sur le chemin des sculptures du Gibloux, à Sorens. 38 personnes ont pris part à cette sortie.



Composition du Conseil général au 31 décembre 2013

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Chaperon	Annelise
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UO+PS	Della Marianna	Gabriele
UDC-PAI	Demierre	Hubert
PDC	Dévaud	Francine
UO+PS	Domingues	António Luís
UO+PS	Dos Santos Montes Morgado	Agostinho
UO+PS	Ehret	Patrick
PDC	Favre	Jean-Daniel
UO+PS	Figini	Daniel
PDC	Gadiaga-Sauteur	Anne
PDC	Genoud	Andy
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
PLR	Genoud	Christine
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Marie-Claude
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Genoud	Serge
UDC-PAI	Grumser	Steve
UDC-PAI	Liaudat	Patrick
PLR	Maillard	Jean-François
PLR	Marilley	Marie-Antoinette
UO+PS	Martins Bartolo	Felismino
PLR	Mérinat	Jean-Marc
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PDC	Monney-Maradan	Isabelle
PDC	Pauchard	Alexandre
UDC-PAI	Perroud	André
PDC	Pilloud	Antoine
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pilloud Avanzi	Séverine
PLR	Pilloud-Genoud	Carole
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Utz	Bernard
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
UO+PS	Villard	Jimmy
PDC	Vuichard	Marc

Commissions élargies du Conseil général au 31 décembre 2013

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Présidente			Chaperon Annelise	
Vice-présidente		Genoud Christine		
Scrutateurs	Pilloud Véronique	Pilloud-Genoud Carole	Genoud Alexandre	Della Marianna Gabriele
			Schneuwly Patrice	
Scrutateurs-suppléants	Coppolaro Angelo	Genoud Christine	Colliard Sarah	Vallélian Pierrot
Commission financière	Blanc Patricia	Marilley Marie-Antoinette	Chaperon Annelise	Ehret Patrick
	Favre Jean-Daniel	Rohrbasser Denis	Mesot Roland	Meyer Carine
	Genoud Andy		Pilloud Avanzi Séverine	Vallélian Pierrot
Commission ECOSOR	Dévaud Francine	Maillard Jean-François	Demierre Hubert	Villard Jimmy
	Pilloud Antoine			
Commission du PAL	Coppolaro Angelo	Balmat Pierre	Pires Morgan	Bochud Serge
	Vuichard Marc	Mérinat Jean-Marc	Saudan Charles	Domingues António
			Vial Philippe	
Commission des bâtiments	Monney Isabelle	Berthoud Olivier	Genoud Serge	Vallélian Pierrot
			Grumser Steve	
Commission scolaire hors Conseil général	Genoud-Bochud Claudine	Berthoud Olivier	Genoud Marie-Claude	De Vargas Katia
	Genoud Nicolas	Meyer Marina	Ferrari Fabienne	Freire Alice
			Pellouchoud Michel	
Commission de la Maison St-Joseph	Genoud Jacques	Balmat Pierre	Genoud Rodolphe	Figini Daniel
			Mesot Roland	
Commission énergie	Gadiaga-Sauteur Anne	Berthoud Antoine	Colliard Sarah	Utz Bernard
	Pauchard Alexandre		Liaudat Patrick	Ehret Patrick
Commission des naturalisations	Dévaud Francine	Genoud Christine	Perroud André	Della Marianna Gabriele
	Genoud Marie-Thérèse			
<i>Pour le Conseil communal</i>		<i>Pilloud François</i>		<i>Wittenwiler Anne-Lise</i>
Commission des forêts	Pilloud Antoine	Pilloud-Genoud Carole	Schneuwly Patrice	Figini Daniel
				Villard Jimmy

Conseil communal

Durant l'année 2013, le Conseil communal a siégé à 45 reprises, pour traiter 3863 points à l'ordre du jour de ses rencontres.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
GENOUD François, Syndic	Administration générale – Personnel – Aménagement du territoire	
WITTENWILER Anne-Lise, Vice-Syndique	Affaires sociales	Damien Colliard
COLLIARD Damien	Finances – Tourisme – Jumelage – Union des sociétés locales	Anne-Lise Wittenwiler
DUCROT Charles	Industrie / Commerce / Economie – Bâtiments	François Pilloud
ALLAMAN Jérôme	Culture – Instruction publique – Sports	Anita Genoud
BAVAUD Thierry	Environnement – Travaux – Police	Daniel Maillard
GENOUD Anita	Forêts – Agriculture – Montagnes – Endiguements	Jérôme Allaman
MAILLARD Daniel	Constructions – Police du feu – Affaires militaires – Protection de la population	Thierry Bavaud
PILLOUD François	Energie – Eaux – Epuration	Charles Ducrot

Commissions élargies du Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme		Genoud Anita	Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien	Maillard Daniel
Comité du RSV / HSF			Colliard Damien	Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Genoud Anita	Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien Genoud Anita	Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement			Colliard Damien	
ECOSOR			Bavaud Thierry	
Commission des naturalisations		Pilloud François		Wittenwiler Anne-Lise
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Conseil d'administration de Rathvel			Colliard Damien	
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
CODEMS				Wittenwiler Anne-Lise
Commission PAL	Genoud François Ducrot Charles	Pilloud François	Colliard Damien	Maillard Daniel

Personnel communal

Au 31 décembre 2013, 92 personnes travaillaient pour la Commune. 70 employés représentaient 53,9 équivalents plein temps mensualisés auxquels s'ajoute le personnel payé à l'heure, composé de 22 personnes.

En fin d'année, l'administration communale était en charge de la formation de 2 apprenties employées de commerce, l'une en première année et l'autre en troisième année. Le Service des forêts accueillait quant à lui un apprenti en première année de formation et un apprenti en deuxième année.

Le personnel communal se composait de 47 % de femmes et 53 % d'hommes. 83 % des employés étaient domiciliés dans la Commune, 12 % étaient domiciliés dans une autre Commune du district et 4 % hors district, mais dans le Canton de Fribourg, et 1 personne habitait dans le Canton de Vaud.

L'âge moyen des membres du personnel communal était de 41 ans, 22 % ayant moins de 30 ans.

76 % des collaborateurs travaillaient pour la Commune depuis moins de 10 ans.

Arrivées

- ☛ Mme Diana Basilio Dos Santos, apprentie employée de commerce
- ☛ M. Samuel Berset, employé au Service de la voirie
- ☛ Mme Laurence Bosson, collaboratrice auxiliaire à l'accueil extrascolaire
- ☛ Mme Maria Carvalho Glappey, collaboratrice auxiliaire à l'accueil extrascolaire
- ☛ M. Matthias Déjardin, concierge responsable de la salle de sport triple du Lussy
- ☛ Mme Maryline Falquet, gardienne de piscine remplaçante
- ☛ M. Olivier Grangier, secrétaire général
- ☛ M. Harun Halimi, collaborateur auxiliaire à la patinoire
- ☛ M. Romain Lambert, forestier-bûcheron
- ☛ Mme Tamara Moncalvo, adjointe de la responsable de l'accueil extrascolaire
- ☛ M. Fabien Pauli, collaborateur au Service technique
- ☛ Mme Kimmy Ruiz, collaboratrice auxiliaire à la patinoire
- ☛ M. Cédric Sanchez, employé de voirie
- ☛ Mme Sandrine Sax-Sancey, collaboratrice auxiliaire à l'accueil extrascolaire

Fins d'apprentissage

- ☛ M. Ngorko Gadiaga Samba, apprenti employé de commerce
- ☛ M. Romain Lambert, apprenti forestier-bûcheron

Départs

- ☛ M. Joseph Périsset, concierge responsable de la salle de sport triple du Lussy
- ☛ M. Samuel Russier, secrétaire général
- ☛ Mme Sandrine Sax-Sancey, collaboratrice auxiliaire à l'accueil extrascolaire
- ☛ Mme Nathalie Tobler, collaboratrice auxiliaire à l'accueil extrascolaire
- ☛ M. Stéphane Vial, employé de voirie

Jubilaires

- ☛ Mme Anne-Françoise Beaud Chevalley, 10 ans de service
- ☛ Mme Rose-Marie Bérard, 25 ans de service
- ☛ M. Gérard Genoud, 40 ans de service
- ☛ Mme Martine Girard, 20 ans de service
- ☛ Mme Janick Saudan, 20 ans de service
- ☛ M. Pierre Tâche, 15 ans de service
- ☛ Mme Sylvie Theulaz, 10 ans de service
- ☛ Mme Florence Veri, 10 ans de service

Naissances

- ☛ La famille de M. Tony Barroso, gardien de piscine, a eu le plaisir de voir la naissance d'une petite fille, prénommée Talia, le 11 février.
- ☛ Un petit Ben est venu agrandir le ménage de Mme Véronique Genoud, employée du Service des finances, le 30 décembre.

Liste des employés au 31 décembre 2013

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
Secrétariat général - Contrôle des habitants - Réception		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	100 %
FERREIRA-SUCHET Cécilia	Secrétaire	40 %
GENOUD Claudine	Secrétaire-réceptionniste	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire-réceptionniste	70 %
MAYR Léa	Apprentie employée de commerce	100 %
BASILIO DOS SANTOS Diana	Apprentie employée de commerce	100 %
Ecoles		
VERI Florence	Administratrice des écoles	40 %
METRAUX Nadège	Maîtresse de natation	
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	
HOSTETTLER Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
RUFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	
BERARD Rose-Marie	Responsable des devoirs surveillés	
GENOUD Chantal	Surveillante des devoirs surveillés	
Accueil extrascolaire		
LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	40 %
MOREL Alexandra	Auxiliaire	50 %
PILLOUD Jacqueline	Auxiliaire	50 %
BARBEZAT Daniel	Auxiliaire	
BOSSON Laurence	Auxiliaire	
CARVALHO GLAPPEY Maria	Auxiliaire	
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Auxiliaire remplaçante	

Service des finances

VASTA Chantal	Cheffe du Service des finances	100 %
GENOUD Véronique	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GRAND Mélanie	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GENOUD Myriam	Secrétaire-comptable	60 %
GRUMSER Anne	Secrétaire-comptable	40 %

Service social

PERROUD Steve	Chef du Service social	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Fançoise	Assistante sociale	70 %
ALLAMAN Stéphanie	Secrétaire	30 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire	30 %

Police locale

MAILLARD Dominique	Assistant de police	100 %
--------------------	---------------------	-------

Piscine

BARROSO Tony	Gardien de piscine	100 %
FAVRE Monique	Aide à la piscine	30 %
RUBATTEL Sybille	Aide à la piscine	50 %
THEULAZ Sylvie	Concierge	19 %
AUDENIS Emily, FALQUET Maryline, FEDRIGO Maël, MATTHEY Fanny, METTRAUX Nadège, SAVOY Mélanie	Auxiliaires	

Service technique

GENOUD Pascal	Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Philippe	Adjoint de l'Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Patrick	Dessinateur	100 %
GONCALVES Alexandre	Dessinateur	100 %
PAULI Fabien	Dessinateur	100 %
BOSSON Jaël	Employée de commerce	80 %
REY Julien	Employé du STC, endiguements	30 %

Centrale de chauffage à distance

REY Julien	Responsable	20 %
------------	-------------	------

Voirie

PILLOUD Roland	Chef du Service de la voirie	100 %
BERTHOUD Christian	Remplaçant du chef d'équipe	100 %
PILLOUD Alexandre	Remplaçant du chef d'équipe	100 %
BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Mécanicien – Chauffeur	100 %
DUDING Gérald	Paysagiste	100 %
GENOUD Bernard	Employé au Service des bâtiments	100 %
GENOUD Gérard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
MILLASSON Patrick	Employé à la déchetterie	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade - Chauffeur	100 %
SANCHEZ Cédric	Employé de voirie	100 %
SANTOS Fransisco Elias	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Chauffeur	100 %

THURLER Pierre-Alain	Maçon - Chauffeur	100 %
ULRICH Jean-Martin	Maçon - Chauffeur	100 %
VAUDROZ Fernand	Maçon - Chauffeur	100 %

Service des forêts

PERROUD Guy	Garde-forestier	100 %
MURISIER Daniel	Chef d'équipe - Contremaître	100 %
LAMBERT Romain	Forestier-bûcheron	100 %
MILLASSON Olivier	Forestier-bûcheron/machiniste	100 %
PILLOUD Emile	Forestier-bûcheron	100 %
RIME Olivier	Bûcheron	100 %
RIME Franck	Forestier-bûcheron	100 %
FURTER Andy	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
BÜRGI Luca	Apprenti forestier-bûcheron	100 %

Service des eaux

COLLIARD Jean-Marc	Chef du Service des eaux	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %

Service des bâtiments

PILLOUD Emile	Chef du Service des bâtiments	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint au Chef de Service	100 %
DEJARDIN Matthias	Concierge responsable Le Lussy	100 %
MICHEL Josianne	Concierge	50 %
BERARD Rose-Marie	Concierge	40 %
GIRARD Martine	Concierge	65 %
ROGIVUE Sandra	Concierge	50 %
MOSER Thierry	Concierge	100 %
BALET Monique	Concierge	45 %
SAUDAN Janick	Concierge	

Service du feu

REY Julien	Cdt du feu, Chef de service	50 %
------------	-----------------------------	------

Patinoire

MEYER Bertrand	Responsable de la patinoire	100 %
HALIMI Harun, MEYER Laura, RUIZ Kimmy	Auxiliaires	

Mandat intercommunal

SAUDAN Pierre-Alain	Responsable ORCOC Veveyse	
---------------------	---------------------------	--

Administration

Wifi du bâtiment de l'administration communale

Fin 2013, le réseau Wifi du bâtiment communal a subi d'importantes modifications. Afin de garantir des performances permettant aux utilisateurs de travailler dans de bonnes conditions, de nouvelles antennes ont été placées aux endroits stratégiques du bâtiment. Cette mise à niveau était également nécessaire en vue de l'augmentation du niveau de sécurité de notre réseau.

Contrôle des habitants

Etat de la population au 31.12.2013

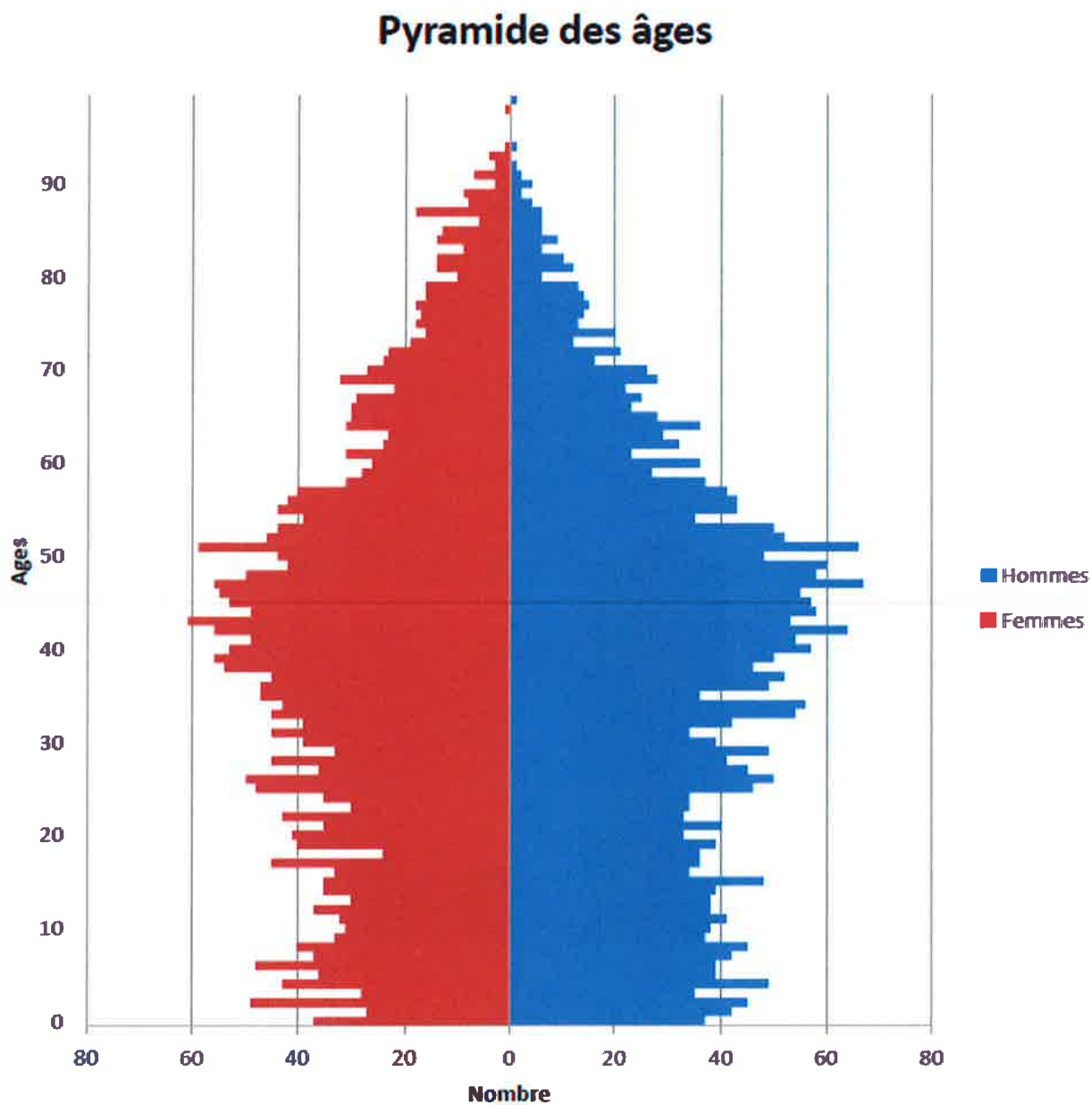
Libellé	Hommes	Femmes	Garçons 0-15 ans	Filles 0-15 ans	Total	%
Bourgeois/e	445	508	107	58	1118	17.96
Du canton	572	629	127	120	1448	23.26
Confédéré/e	791	801	244	222	2058	33.05
Total des Suisses	1808	1938	478	400	4624	74.27
Permis B CE/AELE	196	150	38	39	423	6.79
Permis C CE/AELE	414	331	97	91	933	14.99
Permis B non CE/AELE	26	29	11	8	74	1.19
Permis C non CE/AELE	61	66	14	31	172	2.76
Total des étrangers établis	697	576	160	169	1602	25.73
Total des permis CE/AELE	1356					
Total des permis non CE/AELE	246					
Total des permis B	497					
Total des permis C	1105					
Total de la population établie	2505	2514	638	569	6226	100
Etrangers établis	697	576	160	169	1602	
En cours	10	10	8	4	32	
N – Requérant d'asile	2	1	2		5	
L – Séjour courte durée UE/AELE	31	15	3	2	51	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE	2				2	
Divers et autres	5	5	1	3	14	
Total de la population étrangère	747	607	174	178	1706	
Total de la population suisse	1808	1938	478	400	4624	
Total de la population	2555	2545	652	578	6330	
Bourgeois/e	2	4			6	
Du canton	15	26			41	
Confédéré/e	12	26	1	1	40	
Etranger	5	3			8	
Total de la population en séjour	34	59	1	1	95	
Total de la population résidente	2589	2604	653	579	6425	

Pyramide des âges

M. Arthur Mischler, doyen de Châtel-St-Denis, est entré dans sa 100^{ème} année le 12 octobre 2013. A cette occasion, une délégation du Conseil d'Etat fribourgeois et du Conseil communal lui ont rendu visite afin de le féliciter et de lui remettre un cadeau.

Mme Ida Pilloud, doyenne de la Commune, a fêté, quant à elle, ses 98 ans en 2013.

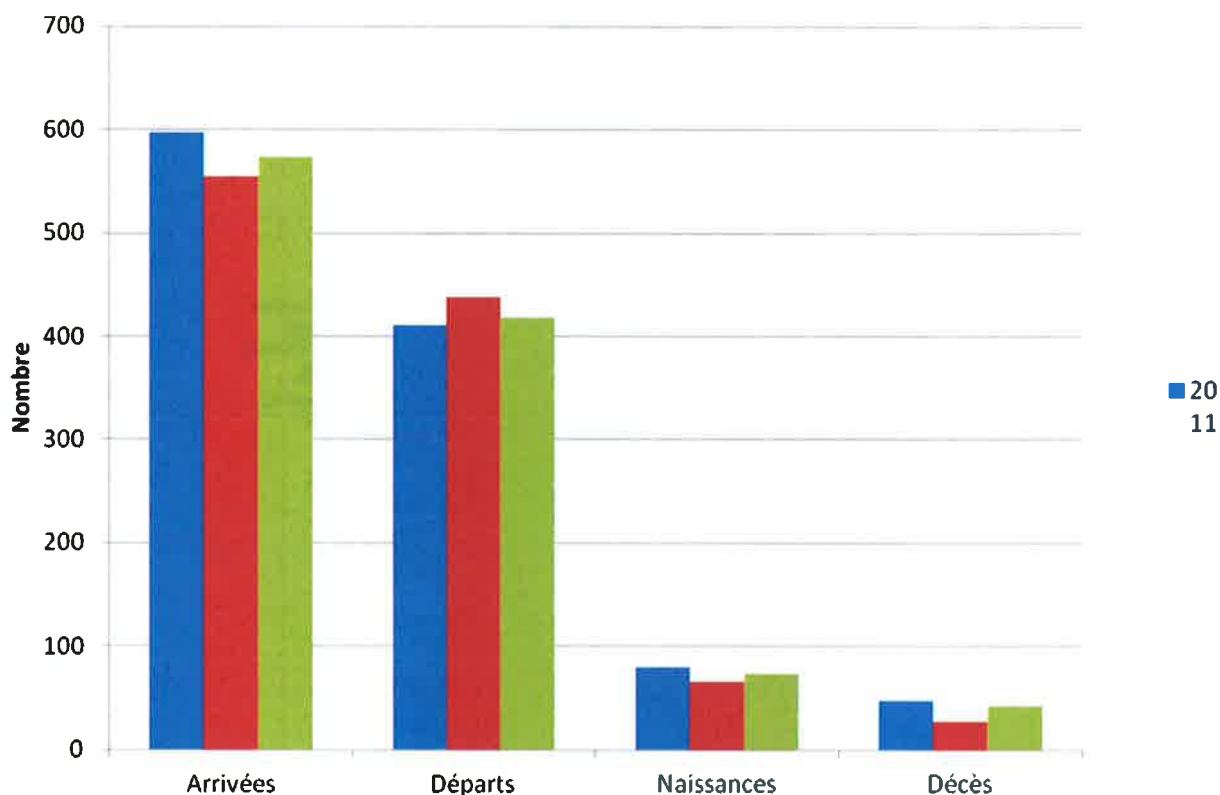
Graphique



Evolution migratoire

Années	2011	2012	2013
Report	5754	5974	6129
Arrivées	597	555	573
Départs	410	438	418
Naissances	80	66	74
Décès	47	28	43
Différence	220	155	186
A reporter	5974	6129	6315

Graphique



Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1914	99	0	0	0		1	0	1	0.03	1	0.02	99	1914
1915	98	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.02	98	1915
1919	94	1	0	1	0.03	1	0	1	0.03	2	0.03	94	1919
1920	93	4	0	4	0.13	0	0	0		4	0.06	93	1920
1921	92	3	0	3	0.10	1	0	1	0.03	4	0.06	92	1921
1922	91	7	0	7	0.22	1	1	2	0.06	9	0.14	91	1922
1923	90	3	0	3	0.10	4	0	4	0.12	7	0.11	90	1923
1924	89	9	0	9	0.29	2	0	2	0.06	11	0.17	89	1924
1925	88	8	0	8	0.26	3	1	4	0.12	12	0.19	88	1925
1926	87	17	1	18	0.58	6	0	6	0.19	24	0.38	87	1926
1927	86	6	0	6	0.19	6	0	6	0.19	12	0.19	86	1927
1928	85	13	0	13	0.42	6	0	6	0.19	19	0.30	85	1928
1929	84	13	1	14	0.45	8	1	9	0.28	23	0.36	84	1929
1930	83	8	1	9	0.29	6	0	6	0.19	15	0.24	83	1930
1931	82	13	1	14	0.45	9	1	10	0.31	24	0.38	82	1931
1932	81	14	0	14	0.45	12	0	12	0.37	26	0.41	81	1932
1933	80	8	2	10	0.32	5	1	6	0.19	16	0.25	80	1933
1934	79	16	0	16	0.51	13	0	13	0.41	29	0.46	79	1934
1935	78	15	1	16	0.51	13	1	14	0.44	30	0.47	78	1935
1936	77	16	2	18	0.58	15	0	15	0.47	33	0.52	77	1936
1937	76	16	1	17	0.54	10	4	14	0.44	31	0.49	76	1937
1938	75	16	2	18	0.58	12	1	13	0.41	31	0.49	75	1938
1939	74	15	1	16	0.51	19	1	20	0.62	36	0.57	74	1939
1940	73	17	2	19	0.61	12	0	12	0.37	31	0.49	73	1940
1941	72	23	0	23	0.74	21	0	21	0.65	44	0.70	72	1941
1942	71	23	1	24	0.77	15	1	16	0.50	40	0.63	71	1942
1943	70	26	1	27	0.86	25	1	26	0.81	53	0.84	70	1943
1944	69	31	1	32	1.02	26	2	28	0.87	60	0.95	69	1944
1945	68	21	1	22	0.70	22	0	22	0.69	44	0.70	68	1945
1946	67	28	1	29	0.93	24	1	25	0.78	54	0.85	67	1946
1947	66	29	1	30	0.96	20	3	23	0.72	53	0.84	66	1947
1948	65	29	1	30	0.96	27	1	28	0.87	58	0.92	65	1948
1949	64	29	2	31	0.99	33	3	36	1.12	67	1.06	64	1949
1950	63	22	1	23	0.74	24	5	29	0.90	52	0.82	63	1950
1951	62	22	2	24	0.77	28	4	32	1.00	56	0.88	62	1951
1952	61	29	2	31	0.99	19	4	23	0.72	54	0.85	61	1952
1953	60	25	1	26	0.83	31	5	36	1.12	62	0.98	60	1953
1954	59	27	1	28	0.90	19	8	27	0.84	55	0.87	59	1954
1955	58	26	5	31	0.99	28	9	37	1.15	68	1.07	58	1955
1956	57	29	11	40	1.28	31	10	41	1.28	81	1.28	57	1956
1957	56	30	12	42	1.34	26	17	43	1.34	85	1.34	56	1957
1958	55	33	11	44	1.41	26	17	43	1.34	87	1.37	55	1958
1959	54	32	7	39	1.25	21	14	35	1.09	74	1.17	54	1959
1960	53	32	12	44	1.41	25	25	50	1.56	94	1.48	53	1960
1961	52	39	7	46	1.47	37	15	52	1.62	98	1.55	52	1961
1962	51	43	16	59	1.89	43	23	66	2.06	125	1.97	51	1962
1963	50	34	10	44	1.41	30	18	48	1.50	92	1.45	50	1963

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1964	49	32	10	42	1.34	39	21	60	1.87	102	1.61	49	1964
1965	48	33	17	50	1.60	39	19	58	1.81	108	1.71	48	1965
1966	47	45	11	56	1.79	44	23	67	2.09	123	1.94	47	1966
1967	46	46	9	55	1.76	37	18	55	1.71	110	1.74	46	1967
1968	45	37	16	53	1.70	36	21	57	1.78	110	1.74	45	1968
1969	44	32	17	49	1.57	43	15	58	1.81	107	1.69	44	1969
1970	43	38	23	61	1.95	37	16	53	1.65	114	1.80	43	1970
1971	42	39	17	56	1.79	41	23	64	2.00	120	1.90	42	1971
1972	41	27	22	49	1.57	31	23	54	1.68	103	1.63	41	1972
1973	40	36	17	53	1.70	39	18	57	1.78	110	1.74	40	1973
1974	39	34	22	56	1.79	24	26	50	1.56	106	1.67	39	1974
1975	38	28	26	54	1.73	24	22	46	1.43	100	1.58	38	1975
1976	37	29	16	45	1.44	31	21	52	1.62	97	1.53	37	1976
1977	36	24	23	47	1.50	31	18	49	1.53	96	1.52	36	1977
1978	35	28	19	47	1.50	24	12	36	1.12	83	1.31	35	1978
1979	34	25	18	43	1.38	34	22	56	1.75	99	1.56	34	1979
1980	33	33	12	45	1.44	27	27	54	1.68	99	1.56	33	1980
1981	32	25	14	39	1.25	27	15	42	1.31	81	1.28	32	1981
1982	31	28	17	45	1.44	20	14	34	1.06	79	1.25	31	1982
1983	30	26	13	39	1.25	21	18	39	1.22	78	1.23	30	1983
1984	29	23	10	33	1.06	24	25	49	1.53	82	1.30	29	1984
1985	28	32	13	45	1.44	27	14	41	1.28	86	1.36	28	1985
1986	27	25	11	36	1.15	33	12	45	1.40	81	1.28	27	1986
1987	26	38	12	50	1.60	28	22	50	1.56	100	1.58	26	1987
1988	25	32	16	48	1.54	42	4	46	1.43	94	1.48	25	1988
1989	24	25	10	35	1.12	27	7	34	1.06	69	1.09	24	1989
1990	23	24	6	30	0.96	18	16	34	1.06	64	1.01	23	1990
1991	22	28	15	43	1.38	26	7	33	1.03	76	1.20	22	1991
1992	21	31	4	35	1.12	32	8	40	1.25	75	1.18	21	1992
1993	20	32	9	41	1.31	23	10	33	1.03	74	1.17	20	1993
1994	19	33	7	40	1.28	32	7	39	1.22	79	1.25	19	1994
1995	18	17	7	24	0.77	26	10	36	1.12	60	0.95	18	1995
1996	17	28	17	45	1.44	30	6	36	1.12	81	1.28	17	1996
1997	16	24	9	33	1.06	25	9	34	1.06	67	1.06	16	1997
1998	15	27	8	35	1.12	36	12	48	1.50	83	1.31	15	1998
1999	14	27	8	35	1.12	27	12	39	1.22	74	1.17	14	1999
2000	13	21	9	30	0.96	31	7	38	1.18	68	1.07	13	2000
2001	12	24	13	37	1.18	31	7	38	1.18	75	1.18	12	2001
2002	11	17	15	32	1.02	33	8	41	1.28	73	1.15	11	2002
2003	10	23	8	31	0.99	26	12	38	1.18	69	1.09	10	2003
2004	9	20	13	33	1.06	26	11	37	1.15	70	1.11	9	2004
2005	8	31	9	40	1.28	29	16	45	1.40	85	1.34	8	2005
2006	7	23	14	37	1.18	32	10	42	1.31	79	1.25	7	2006
2007	6	32	16	48	1.54	26	13	39	1.22	87	1.37	6	2007
2008	5	26	10	36	1.15	28	11	39	1.22	75	1.18	5	2008
2009	4	28	15	43	1.38	34	15	49	1.53	92	1.45	4	2009
2010	3	17	11	28	0.90	21	14	35	1.09	63	1.00	3	2010

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2011	2	34	15	49	1.57	35	10	45	1.40	94	1.48	2	2011
2012	1	21	6	27	0.86	34	8	42	1.31	69	1.09	1	2012
2013	0	29	8	37	1.18	29	8	37	1.15	74	1.17	0	2013
Total		2338	785	3123	100.00	2286	921	3207	100.00	6330	100.00		
Âge moyen		41.5	31.9	39.1		38.5	34.6	37.4		38.2			

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le 22 novembre 2013, le Conseil communal a transmis aux opposants les décisions formelles. Les recours sur ces décisions peuvent être déposés jusqu'au 10 janvier 2014 auprès de la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC).

Le dossier complet de révision a été transmis à la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) le 28 novembre 2013. La Commune de Châtel-St-Denis attend une approbation de ce dossier courant 2014.

Déplacement de la gare

La Commune de Châtel-St-Denis est actuellement dans une phase importante de réorganisation de l'aménagement du centre-ville ainsi que du réseau routier principal. Le projet de déplacement de la gare permet une réflexion globale sur ce secteur.

De plus, l'évolution démographique que connaît actuellement le district de la Veveyse surcharge les axes routiers en direction de l'autoroute A12, notamment depuis la Basse-Veveyse. Des solutions permettant de diminuer le trafic de transit au centre de Châtel-St-Denis, sont étudiées par des bureaux spécialisés dans le cadre de ce projet.

Le collège d'experts nommé dans le cadre du mandat d'étude parallèle (MEP), présidé par M. Bruno Marchand, architecte-urbaniste, a validé le cahier des charges du MEP le jeudi 17 octobre 2013. Les premiers résultats sont attendus pour février 2014.

Plan d'aménagement de détails (PAD) Sous-le-Bourg

Début 2013, un mandat a été adjugé au bureau farra & zouboulakis architectes pour établir le plan d'aménagement de détails (PAD) de ce secteur.

Pour la partie Sud du secteur, la demande préalable du PAD a été transmise aux services cantonaux le 24 octobre 2013.

Pour la partie Nord, comprenant le secteur des anciens locaux swisspor, un concours d'architecture a été mis en place par les nouveaux acquéreurs. Le PAD sera adapté aux résultats de ce concours. Deux membres de la Commune ont été intégrés dans le jury de cette procédure. Les résultats sont attendus pour février 2014.

En attendant le retour de la demande préalable, les bureaux spécialisés planchent sur les domaines suivants :

- Implantation du pont sur la Veveyse
- Remise à ciel ouvert du ruisseau du Chêne
- Implantation d'un réseau de chauffage à distance
- Assainissement des sites pollués
- Négociation pour l'acquisition de terrains

SERVICE SOCIAL

Généralités

En 2013, le Service social communal a traité **175** situations (169 en 2012) : **86** concernent une aide financière et **89** une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu **22** nouveaux dossiers, **13** réouvertures de dossier et **51** dossiers en cours tandis que pour l'aide personnelle, on compte **38** nouveaux dossiers, **15** réouvertures de dossiers et **36** dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont **86** dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2013. Ce chiffre est identique à celui de l'année 2012. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 86 dossiers représentent 146 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2012 est de 6'090 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le **2,39 %** de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service social cantonal.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2009. Nous présentons les chiffres suivants :

	2009	2010	2011	2012	2013
Avances sur chômage (cause 01)	15	11	8	9	10
Famille monoparentale - couple divisé (cause 02)	16	16	13	12	10
Maladie – accident – hospitalisation (cause 03)	5	6	5	3	3
Aide à l'enfance (cause 04)	1	1	1	1	1
Détention – probation (cause 05)	1	1	1	-	1
Avances AVS/AI/PC/APG (cause 06)	19	16	16	22	24
Revenus insuffisants (cause 07)	29	31	16	21	23
Alcoolisme – toxicomanie (cause 09)	2	2	-	-	-
Fin droit chômage (cause 17)	3	4	10	18	14
TOTAL	91	88	70	86	86

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une légère augmentation de dossiers pour les causes « Avances AVS/AI/PC/APG (cause 06) » et « Revenus insuffisants (cause 07) » et une faible diminution des situations de type « Famille monoparentale - couple divisé (cause 02) » et « Fin de droit au chômage (cause 17) ». Les autres chiffres restent relativement stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

A cela, nous ajoutons que **12** dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette ou de versements rétroactifs.

Durant cette année 2013, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 6 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que : La Belle Etoile, La Maison St-Joseph, Coup d'Pouce, VAM, IPT et Lire et Ecrire.

Pour mémoire, la participation des communes aux coûts de l'aide matérielle est passée de 50 % à 60 % dès le 1^{er} janvier 2012. La nouvelle répartition Etat/Communes 40 % - 60 % concerne toutes les prestations d'aide matérielle y compris les frais des mesures d'insertion octroyées et payées par les Services sociaux régionaux.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une légère augmentation pour l'année 2013 où nous comptons **89** dossiers, soit 6 de plus qu'en 2012.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyante. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

De plus, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée.

Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2013

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de **Fr. 67'644.96**. Nous précisons que sur ce montant, une somme de **Fr. 1'820.60** représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de **Fr. 4'500.00** représentant deux dons (une entreprise privée et anonyme). Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est un montant de **Fr. 7'500.00** qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de **Fr. 82'066.20** qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2013.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats DENNER pour une valeur de **Fr. 160.00**.

Au 31.12.2013, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à **Fr. 26'213.00**.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement **9** dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI et **1** dossier auprès de la Caisse de Compensation, secteur des Prestations complémentaires pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2013 indiquent un total d'aide matérielle de **Fr. 932'880.10** (Fr. 943'321.29 en 2012). Nous observons donc une diminution du montant d'assistance attribué lors de cette année 2013.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente **Fr. 233'824.45** (Fr. 295'322.65 en 2012).

De ce fait, c'est un montant de **Fr. 699'055.65** qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du canton est de **Fr. 338'996.80** et celle d'autres districts est de **Fr. 1'408.00**.

Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de **Fr. 358'650.85**.

Répartition des montants

Le Service social renseigne également sur les montants attribués selon la répartition suivante : fribourgeois, confédérés et nationalités étrangères.

En préambule, nous précisons que 59 dossiers concernent des aides octroyées à des confédérés et que 27 dossiers concernent des personnes de nationalités étrangères diverses. La participation communale par catégorie se monte à Fr. 79'413.45 pour les fribourgeois, à Fr. 167'768.05 pour les confédérés et à Fr. 111'469.35 pour les ressortissants de nationalités diverses. Le montant total de la part communale est de Fr. 358'650.85.

TOURISME

En collaboration étroite avec la Commune de Châtel-St-Denis, l'Office du Tourisme coordonne et pilote les activités touristiques sur le territoire communal.

Personnel au 31 décembre 2013

- 🛡 Sophie Reymond, directrice, 100 %
- 🛡 Marie L'Homme, responsable produits et animation, 100 %
- 🛡 Sylvie Fellmann, collaboratrice administrative et accueil, 25 %
- 🛡 Noémie Morand, stagiaire, 100 %
- 🛡 Léa Bosson, apprentie (2011-2014)
- 🛡 Jean-Daniel Savoy, mandat Point Info des Paccots

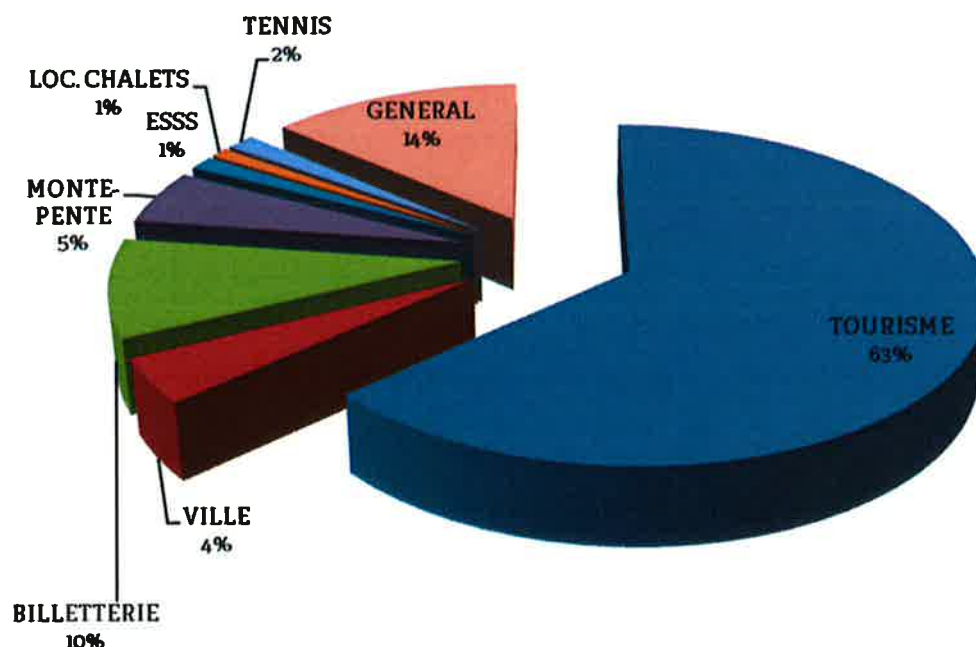
Accueil et information

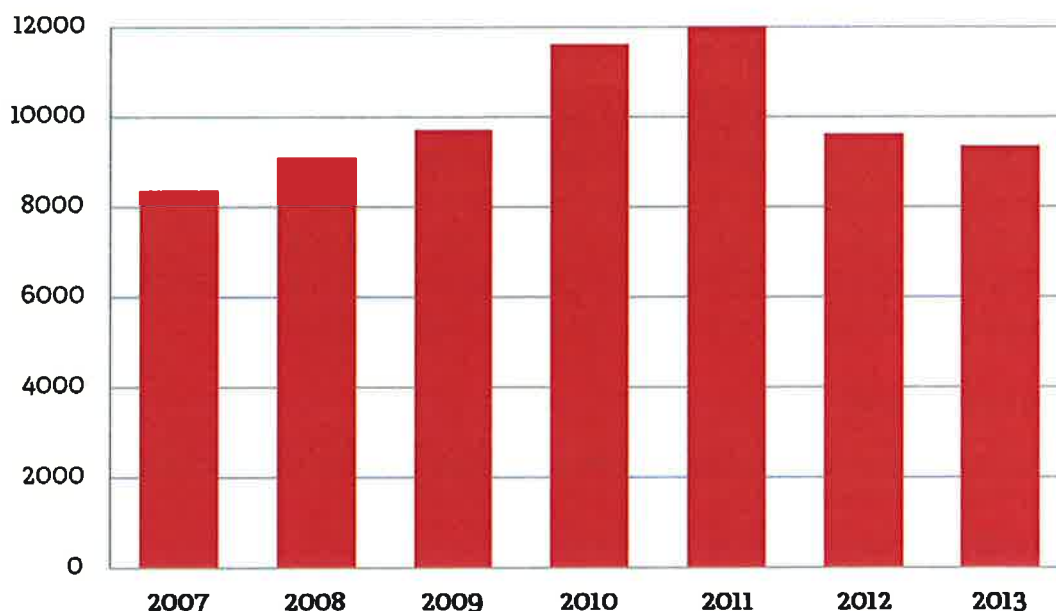
Notre bureau de Châtel-St-Denis est ouvert tous les jours, du lundi au samedi. Une ouverture continue, de 9h00 à 17h00, est offerte en juillet et août.

Le point Info des Paccots est ouvert tous les matins, du lundi au samedi. Durant les périodes de vacances, il est aussi ouvert l'après-midi, de 15h00 à 17h30.

De juin à septembre, nous sommes présents aux Paccots le dimanche, de 9h00 à 13h00. Ces heures sont assumées par le personnel de l'OT.

Durant l'année 2013, l'Office du Tourisme a enregistré au total 9'343 contacts, répartis comme suit :





Nous pouvons constater la poursuite d'une légère baisse depuis 2011. Toutefois, celle-ci s'explique par l'utilisation de plus en plus répandue d'internet. Nous prêtons une attention toute particulière à la mise à jour de notre site www.les-paccots.ch et les visites de celui-ci sont en augmentation. A noter également qu'en 2013, l'application mobile de notre site a été mise en fonction.

Communication

Brochures : en 2013, les brochures et dépliants suivants ont été édités :

- 🏰 Info été 2013, 8'000 exemplaires
- 🏰 Info hiver 2013/14, 8'000 exemplaires
- 🏰 Animations été 2013, 5'000 exemplaires
- 🏰 Animations hiver 2013/14, 5'000 exemplaires
- 🏰 Groupes été 2013, 1'000 exemplaires
- 🏰 Groupes hiver 2013/14, 1'000 exemplaires
- 🏰 Sentiers gourmands, 5'000 exemplaires
- 🏰 Sites naturels, 5'000 exemplaires
- 🏰 Sentiers raquettes, 5'000 exemplaires
- 🏰 Les Paccots et la région, nouvelle plaquette de promotion, 20'000 exemplaires

Internet :

- 🏰 les-paccots.ch : notre site web rencontre toujours un énorme succès. En 2013, il a été visité 218'176 fois, soit une moyenne journalière de 598 visites et une augmentation de 2 % par rapport à 2012.
- 🏰 Facebook : notre page Facebook comptait à la fin décembre plus de 700 fans. Chaque semaine, des publications relatives à nos activités ont été partagées et certaines ont atteint plus de 9'000 personnes.

Promotion

Actions de promotion sur le terrain :

- ♥ Salon du randonneur de Lyon : du 22 au 24 mars, présence sur le stand Suisse
- ♥ Trail des Paccots : le 9 juin, présence dans l'aire de fête
- ♥ Marché de Montreux : le 27 juin, présence devant le Forum
- ♥ Marché d'Yverdon : le 28 juin, présence sur la Place Pestalozzi
- ♥ Marché folklorique de Vevey : le 13 juillet, présence sur la place de la Grenette
- ♥ Désalpe de Semsales : le 5 octobre, présence dans la Grand-Rue

Campagnes de promotion :

- ♥ Campagne Suisse de Fribourg Région, participation active à la guérilla marketing le 25 mai en ville de Lausanne
- ♥ Campagne France de Suisse Tourisme
- ♥ Campagne été de Suisse Tourisme
- ♥ Campagne hiver de Suisse Tourisme

Manifestations et animations

Hiver

Durant la saison hivernale 2013, les principales manifestations ont été le Trophée des Paccots, le Brevet des Armaillis, le Carnaval des enfants, la Disco sur glace et le Père Noël. Ces 5 événements ont attiré près de 2'500 personnes aux Paccots.

Les animations de l'hiver, incluant les visites de la chèvrerie et de la fromagerie, les sorties raquettes, les voyages au pays des chiens polaires et les descentes aux flambeaux ont attiré environ 750 participants.

Eté et automne

Durant l'été et l'automne, l'OT a organisé les événements suivants : le Brevet des Armaillis (annulé pour cause de mauvaise météo), le marché d'été de Châtel, le marché de la mi-été aux Paccots, la fête nationale du 1^{er} août, la nuit des chauves-souris et 24H Rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 6'500. L'édition 2013 de la Bénichon a remporté un fort succès (surtout le samedi grâce à la météo) et elle a attiré presque 6'000 personnes durant tout le week-end.

Les animations estivales traditionnelles telles que Narcisses en fête (annulé pour cause de mauvaise météo), le terroir en famille et les activités avec les chiens polaires ont accueilli plus de 400 participants.

En 2013, nous avons proposé une nouvelle palette d'animations estivales : balades VTT, balades botaniques, balades pique-nique, visites d'une ferme bio ainsi que la venue d'un cirque (initiations et spectacles). 250 personnes s'en sont réjouies.

Produits touristiques

Forfaits : *Evasion famille* (hiver) et *Oxygène* ont comptabilisé au total 302 nuitées.

Nous avons organisé 30 sorties de groupes amenant 520 personnes dans notre région et 988 personnes ont sillonné nos sentiers gourmands en 2013.

Infrastructures et loisirs :

Rand'eau : en juin 2013, le nouveau sentier à thème Rand'eau a été inauguré. Parallèlement au balisage officiel jaune, des flèches blanches accompagnées de *Paccotin* (mascotte des Paccots) consolident la signalétique. La balade est agrémentée de 9 panneaux didactiques portant sur le thème de l'eau. En plus d'une promenade attractive et ludique pour les familles, la montagne de Corbetta est dorénavant dotée d'un itinéraire de randonnée pédestre en boucle sur du terrain naturel, répondant ainsi aux critères de Suisse Rando, et permettant ainsi d'être intégré dans le réseau de randonnées officielles.

Sentiers raquettes : en novembre 2013, nos parcours raquettes balisés se sont vu doter d'un nouveau matériel de balisage. Les anciennes balises arrivant en fin de vie, ce changement était nécessaire. Une nouvelle matière, répondant aux attentes, a été trouvée. Le bonhomme raquetteur des Paccots a pu être intégré à la signalétique, le fléchage et la numérotation sont réfléchissants et permettent ainsi une utilisation nocturne. Un nouveau partenariat avec un distributeur de raquettes à neige a aussi été négocié, nous permettant la pose de nouveaux drapeaux à tous les départs des sentiers.

Divers :

Le Service de la voirie a confectionné un nouveau couvert à pique-nique, au lieu dit « La Modzouneire ».



JUMELAGE

Volx

En mai 2013, le Conseil communal de Châtel-St-Denis s'est rendu à Volx, accompagné de la Fanfare de Châtel-St-Denis. Celle-ci a joué un très beau rôle d'ambassadrice en se produisant lors d'un concert, conjointement organisé avec la chorale de Volx, « les Troubadours de la Durance ». La Fanfare a également animé les ruelles de la bourgade française en défilant le dimanche matin, portant fièrement le costume napoléonien et le drapeau châtelois.

De leur côté, les Conseillers communaux ont rencontré officiellement le Maire et ses adjoints, lors d'une séance à la Mairie de Volx. Les deux Conseils ont confirmé leur volonté mutuelle de maintenir et même de resserrer les liens, notamment grâce aux sociétés locales et aux jeunes.

Baradero

En août 2013, l'Association Baradero-Fribourg a participé au 91e Congrès des Suisses de l'étranger, à Davos. Le but de cette présence était de décrocher des fonds et des soutiens pour la rénovation de la Maison Suisse de Baradero.

En effet, en 1899, la Société suisse de Baradero, en Argentine, a construit une Maison Suisse, un temple républicain et fédéraliste dédié à la Confédération helvétique, un hommage d'amour et de fidélité durables à la patrie lointaine.

Pour participer dignement en 2015 aux fêtes du 4e centenaire de la naissance de la ville de Baradero, la Société Suisse de cette ville, que préside M. Nestor Braillard, a décidé de restaurer ce vénérable bâtiment devenu à la fois un musée et un lieu de rencontres pour la Société suisse.

L'Association soutient la rénovation de la Maison Suisse et son volet culturel (musée, enseignement des langues, échanges entre la Suisse et l'Argentine), afin de conserver un monument historique et de sauvegarder un patrimoine de la Cinquième suisse.

La Ville de Châtel-St-Denis, en tant que ville sœur de Baradero, a contribué aux frais pour l'organisation du stand lors du congrès à Davos. Elle a également confirmé son soutien au projet de rénovation, tout comme, entre autres, le Conseil d'Etat fribourgeois, la Commune d'Attalens et certains élus fribourgeois aux Chambres fédérales. La prochaine étape est de décrocher des fonds pour la rénovation, auprès de la Confédération.

La rue Santa Maria de Oro et la Maison Suisse



BATIMENTS

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 117 articles inscrits auprès de l'établissement cantonal des bâtiments, pour un montant assuré de Fr. 105'124'500.00.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Service des bâtiments se compose de 12 collaboratrices et collaborateurs, à savoir :

1 Chef de service, 1 adjoint, 1 concierge responsable, 1 gardien de piscine, 1 concierge à plein temps et 7 concierges à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le Service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.

Travaux effectués durant l'année 2013

Abattoir

Interventions diverses dues à la vétusté des installations.

Bâtiment administratif

Modifications de la disposition du mobilier dans divers bureaux et entretien général courant.

Ecoles

Lussy :

Mise en service du nouveau bâtiment (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), déménagement des anciens sites scolaires de Fruence et Prayoud et aménagement complet de la nouvelle école.

Le Bourg :

Changement de la production de chaleur par le chauffage à distance en lieu et place du mazout.

La Châteloise :

Changement de la production de chaleur par le gaz en lieu et place du mazout et mise hors service de la citerne à mazout suite au rapport du Service de l'Environnement.

Le Vicariat :

Etude du réaménagement complet du bâtiment pour les Services Auxiliaires Scolaires, changement de la production de chaleur par le chauffage à distance en lieu et place du mazout et mise hors service de la citerne à mazout.

CAB

Surveillance des travaux concernant le bon fonctionnement du CAB, tel que le changement des ascenseurs.

Bâtiment feu et voirie

Entretien, réparations, modifications diverses et contrôle de la citerne à mazout du bâtiment à la Rte de la Péralla 57.

🍷 **Centre sportif du Lussy**

Réparation du carrelage, changement du fourneau à bois dans l'appartement du concierge, changement de divers appareils électriques et réparation de l'éclairage du terrain numéro 2 pour obtenir l'homologation.

🍷 **Salle de sport du Lussy**

Gestion complète du bâtiment par le Service des bâtiments pour l'Association des communes de la Veveyse et la Commune de Châtel-St-Denis.

🍷 **PSS**

Réparations, remise en état des installations, peinture et contrôle des appareils de cuisine suite à l'inspection du bâtiment par la base logistique de l'armée afin d'établir un nouveau contrat de location.

🍷 **Piscine**

Entretien de l'ensemble des installations techniques, relevés et rapports Energho pour la consommation d'eau, de chauffage et d'électricité.

🍷 **Univers@lle**

Remplacement de l'écran mobile de l'avant-scène, contrôle semestriel de l'éclairage de secours, gestion technique et administrative de la salle de spectacle, peinture annuelle du fond de scène ainsi que l'entretien du matériel du foyer, des sièges de la salle, de la sonorisation et de la lumière.

🍷 **Divers**

Relevés de plans et inventaire complet des locaux de 16 bâtiments communaux, contrôle périodique des installations électriques y compris les réfections par le Service des bâtiments, commandes diverses (mazout, matériel de conciergerie, etc) et gestion des clefs.

COMMERCE / ECONOMIE / INDUSTRIE

L'année 2013 : une année de transition pour le développement économique de notre Commune.

C'est ainsi que M. Charles Ducrot, Conseiller communal en charge du dicastère, qualifie cette année car le plan d'aménagement locale de Châtel-St-Denis/Les Paccots est en pleine révision.

De nombreuses entreprises ont manifesté un vif intérêt pour venir s'y implanter. Ces projets sont restés au stade de discussion, puisque certaines parcelles ne sont pas encore en zone.

Le Conseil communal essaie également de trouver des solutions pour des entreprises déjà implantées sur le territoire communal. Cela engendre souvent des échanges ou des acquisitions de terrains qui prennent du temps. C'est pour cette raison qu'il souhaite poursuivre sa politique foncière active en achetant du terrain et en ayant ainsi la maîtrise du choix des entreprises qui désirent s'installer.

Parfois, certains propriétaires vendent directement leur bien à des promoteurs. Dans cette situation, le Conseil communal intensifie les contacts afin que des sociétés à haute valeur ajoutée s'intéressent à ces promotions. C'est ainsi qu'il a, avec l'accord des intéressés, transmis une liste d'acheteurs potentiels à un groupe d'investisseurs qui vient de signer une promesse d'achat d'une parcelle en bordure d'autoroute.

Une année de transition également avec le début des activités de la Société Marvinpac ou les travaux de terrassement de Swisspor.

De grandes enseignes sont également en quête de terrains pour construire de nouveaux centres commerciaux. Toutefois, le Conseil communal a décidé de bloquer ces implantations, car il considère que l'offre sur le territoire communal est suffisante.

CULTURE

Association culturelle de Châtel-St-Denis

Composition du comité

Présidente : Marie Débois
Vice-présidente : Christel Rohrbasser
Membres : Fabienne Huwiler, Lise-Line Viret (démissionnaire à fin juin 2014), Olivier Pilloud (démissionnaire à la fin de la saison 2012-2013), Christian Sonney, Suzanne Pitzl, Elodie Hostettler, Jérôme Allaman
Technique : Didier Rocipon, Yann Veyrier, Richard Bobet

Programme de la saison 2012-2013

Date		Nbre de spectateurs
15 septembre 2012	Smarties, Kleenex et Canada Dry <i>Brigitte Rosset</i>	220
25 novembre 2012	Le Tour du Monde en 80 Jours <i>Théâtre Boulimie</i>	Complet
19 janvier 2013	Zik Boum	120
23 février 2013	La Tentation du Sel François Vé	60
10 mars 2013	Simon Savoy et l'orchestre InTakt (hors programme)	270
23 mars 2013	Comment se débarrasser d'un ado d'appartement	230
5 mai 2013	L'Homme à tiroirs <i>Cie du Chat Borgne</i>	150



www.culturechatel.ch

INSTRUCTION PUBLIQUE

Nouvelle école du Lussy

L'année 2013 a été marquée par la construction et l'ouverture de l'école du Lussy, voisine de la halle triple et de la centrale de chauffage à bois à distance.

Le chantier s'est déroulé dans des conditions favorables. Les délais et le budget d'investissement ont été tenus. Le Conseil communal remercie particulièrement l'Atelier d'architecture Viridis Sàrl pour son professionnalisme, ainsi que la Commission de bâtisse et le Service technique communal pour toute l'énergie déployée en faveur de la réalisation de ce projet dédié à la formation de notre jeunesse et des générations futures.

L'école a pu ouvrir comme prévu à la rentrée scolaire du 22 août 2013. Elle abrite 2 classes enfantines et 6 classes primaires (actuellement 3 classes de 4P, 2 classes de 5P et 1 classe de 6P). Les élèves des classes enfantines sont répartis selon le lieu de domicile. Pour les classes primaires, le tirage au sort reste de rigueur, par souci d'équité.

L'inauguration officielle a eu lieu le vendredi 11 octobre 2013, sous un soleil radieux. A cette occasion et pour fêter ce grand événement, Mme Isabelle Chassot, alors encore Conseillère d'Etat Directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, a offert une journée de congé à tous les élèves de notre cercle scolaire, à savoir le vendredi 20 décembre 2013. Les élèves de la nouvelle école ont joyeusement animé la cérémonie, par l'interprétation de chants entre les différents discours.

Une journée *portes ouvertes* a été organisée le lendemain, samedi 12 octobre, afin de faire visiter les lieux à la population qui s'est déplacée en masse.



Elèves et enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2013/2014 (état au 21 juin 2013) :

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
Enfantine	Philipona Virginie	EE1 / EE2 5 / 5	EE1 / EE2 4 / 5	EE1 + EE2 = Total 9 + 10 = 19	Les Misets
	Bunjaku-Fazliu Blerta	5 / 5	5 / 4	10 + 9 = 19	La Châteloise
	Colliard Stéphanie	5 / 5	2 / 6	7 + 11 = 18	Lussy
	Della Marianna S./Gloor V.	6 / 4	3 / 6	9 + 10 = 19	Lussy
	Rossel Marie	5 / 6	5 / 3	10 + 9 = 19	La Châteloise
	« dont 1 intégration EE2 »				
	Esseiva C./Genoud A.	6 / 6	4 / 3	10 + 9 = 19	Les Misets
	Khebaouat Wassila	5 / 5	5 / 5	10 + 10 = 20	Les Misets
Bengana Hayet	5 / 5	4 / 5	9 + 10 = 19	Les Misets	
1 ^{ère} primaire	Maradan S./Jordan A.	10	9	19	Le Bourg
	Maillard F./Monnard M.	8	12	20	Le Bourg
	« dont 1 intégration »				
	Chartier Alexandra	10	9	19	Le Bourg
Büchler D./Buache A.-F.	10	10	20	Le Bourg	
2 ^{ème} primaire	Gadiaga A./Perroud S.	8	12	20	Le Bourg
	Uldry A./Vallélian A.	10	11	21	Les Misets
	Schneuwly G./Gloor V.	9	11	20	Les Misets
	Richoz Laetitia	10	11	21	Le Bourg
	Dorsaz Claire	9	11	20	Le Bourg
3 ^{ème} primaire	Dorthe Laurent	10	11	21	Le Bourg
	Castella M./Bürki V.	10	11	21	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration »				
Colliard Emilie	10	11	21	Le Bourg	
4 ^{ème} primaire	Dévaud F./Aeby Chr.	11	11	22	Lussy
	Grangier Fragnière Anne/				
	JeanRichard Isabelle	10	13	23	Lussy
	Guillod A./Avella C.	10	13	23	Lussy
« dont 1 intégration »					
5 ^{ème} primaire	Genoud Nicolas	7	12	19	Le Bourg
	Progin M./Golliet M.	10	9	19	Lussy
	Emonet G./Tena F.	8	11	19	Ancien-Bourg
	« dont 1 intégration »				
Perroud A./Braillard P.	8	10	18	Lussy	
6 ^{ème} primaire	Bergmann D./Braillard P.	10	10	20	Lussy
	Genoud I./Braillard P.	11	10	21	Le Bourg
	Seydoux Raphaël	9	11	20	Le Bourg

Classes de développement

Une seule classe de développement s'est ouverte pour l'année scolaire 2013/2014.

Enseignante : Mme Anouck Ragab Zuppiger

A la rentrée 2013/2014, la classe de développement comptait 7 élèves, dont 3 de Châtel-St-Denis, 3 d'Attalens et 1 de St-Martin.

Répartition

Pour l'année scolaire 2013/2014, l'école enfantine est répartie en 8 classes, dont 4 dans le bâtiment scolaire des Misets, 2 à La Châteloise et 2 dans la nouvelle école du Lussy. A la rentrée scolaire, les classes enfantines comptaient 152 élèves au total, à savoir 74 en 1^{ère} et 78 en 2^{ème} année (dont 1 en concept « intégration* »).

L'école primaire est répartie en 22 classes (21 en 2012-2013), pour un total de 447 élèves à la rentrée scolaire 2013/2014, dont 3 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à La Châteloise.

Avec l'ouverture de la nouvelle école du Lussy, les classes de Prayoud et de Fruence ont été fermées et il n'a pas été nécessaire de reconduire la location de salles de classe au Cycle d'Orientation et à l'Institut St-François de Sales.

** Un élève au bénéfice du Service d'intégration compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette mesure d'aide dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide importante qui ne peut pas être décidée par les enseignants, ni par l'Inspecteur des classes enfantines et primaires.*

Les 30 classes d'école enfantine et primaire sont confiées à 44 enseignants, dont 37 femmes et 7 hommes.

6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Nous tenons à remercier notre corps enseignant de son travail précieux et de son excellente collaboration avec les autorités communales, ainsi que l'Inspectrice, Mme Carole Angéloz, pour son écoute et son soutien.

Nous remercions tout particulièrement Mme Francine Dévaud, responsable d'établissement, de sa collaboration efficace avec la Commission scolaire et Mme Florence Veri, administratrice des écoles.

Soutien MCDI, appuis et autres cours dispensés

M. Christophe Colliard fonctionne comme MCDI, c'est-à-dire maître de classe de développement itinérant. Un MCDI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. Le MCDI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2013-2014, 36 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire par l'Inspectrice scolaire et sont prises en charge par le Canton. Elles sont réparties comme suit :

- 6 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un MCDI)
Ces cours sont dispensés par Mmes Anne Genoud et Fabienne Huwiler
- 30 unités de français pour les élèves de langue étrangère
9 unités sont dispensées par Mme Florence Tâche, 7 par Mme Anne Genoud, 4 par Mme Marianne Gachet et 10 par Mme Fabienne Huwiler

Evolution de l'effectif 2001-2013

Année scolaire	Classes primaires	Classes enfantines	Total
2001/2002	351	55	406
2002/2003	369	59	449
2003/2004	391	53	444
2004/2005	386	67	453
2005/2006	419	58	477
2006/2007	427	58	485
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599

Personnel : départs et arrivées

Mme Anouck Ragab Zuppiger a été engagée, à temps complet, pour la classe de développement, dès la rentrée 2013/2014, pour succéder à Mme Eglantine Fontannellaz Lagrange, qui a émis le souhait d'enseigner dans une classe primaire, puis a finalement quitté notre cercle scolaire pour se rapprocher de son lieu de domicile.

Après 40 années d'enseignement en classe enfantine, Mme Monique Genoud a fait valoir ses droits à la retraite anticipée. Mme Virginie Philipona a été engagée à 100 % pour reprendre la classe de la prénommée, qu'elle partageait avec Mme Virginie Gloor, à raison de respectivement 60 % et 40 % chacune.

Mme Sylvie Della Marianna, enseignante enfantine, a souhaité réduire son taux d'activité à 60 %. Elle travaille en duo pédagogique avec Mme Virginie Gloor, qui enseignait à 40 % dans la classe de Mme Monique Genoud.

Mme Sarah Annen, enseignante 1P-2P à 60 %, a quitté notre cercle scolaire pour des raisons familiales et Mme Emilie Romanens, qui travaillait en duo pédagogique avec la prénommée, a été engagée dans un cercle scolaire plus proche de son lieu de domicile. Mme Deborah Büchler, qui enseignait à 100 % en classe enfantine, a émis le souhait de réduire son taux d'activité à 60 % et d'enseigner en 1P-2P. Cela a pu lui être accordé et Mme Anne-Florence Buache a été engagée, avec un taux d'activité de 40 %, pour compléter ce duo pédagogique.

Mme Hayet Bengana a été engagée pour succéder à Mme Deborah Büchler en enfantine.

Mme Sophie Kaehlin a quitté notre cercle scolaire. Cette démission ayant été annoncée tardivement, Mme Carole Angéloz, Inspectrice scolaire, a engagé Mme Wassila Khebaouat, à titre de remplaçante.

La 22^{ème} classe primaire ouverte à la rentrée 2013-2014 a été attribuée au degré de 1^{ère} primaire, dont l'effectif a ainsi pu être réparti en 4 classes. Mme Eglantine Fontannellaz Lagrange a été engagée pour cette classe, puis elle a eu l'opportunité de changer de cercle scolaire pour se rapprocher de son lieu de domicile. Comme cette nouvelle est tombée tardivement, Mme Carole Angéloz, Inspectrice scolaire, a engagé Mme Alexandra Chartier, à titre de remplaçante.

Mmes Anne Genoud, Patricia Braillard et Marie Golliez effectuent des unités de décharge dans les classes de Mmes Colette Esseiva et Irène Genoud, ainsi que de MM. Marcel Progin, André Perroud et Denis Bergmann. En effet, dès leur 50^{ème} anniversaire, les enseignants ont droit à deux unités de décharge hebdomadaires.

Activités sportives et culturelles

Tous les élèves ont pu assister à un spectacle de clown de la compagnie *E'Pericoloso Spogersi*, à savoir *La Boîte à images* pour les petits et *Contes à rebours* pour les grands, organisés respectivement les mardi 4 et vendredi 7 juin 2013, à la salle de gymnastique du Cycle d'orientation de la Veveyse.

Les élèves des classes enfantines et d'une classe de première primaire ont assisté à une représentation du Cirque Helvetia organisée à Châtel-St-Denis, sur le site de l'établissement socioprofessionnel *La Belle étoile*, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de ce dernier, le lundi 16 septembre 2014.

La sortie au cirque Knie a eu lieu le jeudi après-midi 19 septembre 2013 avec les élèves de 4P et de la classe de développement, soit 74 élèves au total. Les déplacements se sont faits en train.

Avant les vacances de Noël, le dessin animé « *L'apprenti du Père Noël et le flocon magique* » a été projeté au cinéma Sirius pour les classes enfantines, 1P à 3P. Les classes de 4P à 6P ont pu assister au film « *Belle et Sébastien* ». A l'issue des projections, les membres de la Commission scolaire ont distribué un goûter aux enfants.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des tpf, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus tpf exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

54 élèves des classes enfantines et primaires bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2013 s'est élevé à Fr. 88'955.00. La somme de Fr. 21'033.50 a été refacturée au Cycle d'Orientation de la Veveyse, pour ses 7 élèves qui ont emprunté ce transport durant l'année scolaire 2012-2013.

55 élèves primaires et enfantines empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2013 s'est élevé à Fr. 25'740.00. A cette somme, s'ajoute le prix de Fr. 4'320.00 consenti pour la mise en place d'une course scolaire destinée à permettre aux élèves des classes enfantines et primaires de remonter aux Paccots, à l'issue des cours, depuis la rentrée scolaire d'août 2013 jusqu'au 13 décembre 2013. Depuis le changement d'horaire CFF entré en vigueur le 15 décembre 2013, l'horaire tpf comprend une course de ligne adaptée à l'horaire scolaire. Il a été estimé plus rationnel de mettre en place une situation stable pour les élèves et valable pour toute l'année scolaire, plutôt que d'organiser durant 3 mois une solution de garde des élèves en provenance des différents bâtiments scolaires, entre l'heure de la fin des cours et celle du départ du bus de ligne.

La fermeture des classes de Fruence et de Prayoud a engendré la suppression du transport scolaire qui reliait ces deux écoles. Ce transport était pris en charge par la Direction de l'instruction publique et du sport car le trajet d'école à école dépassait 3 km.

Depuis lors, c'est à la Commune qu'il incombe de transporter les élèves de Prayoud, tout comme ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les tpf, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare. Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus.

La Commission scolaire a défini une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 28'708.00 pour la période d'août à décembre 2013.

Afin d'optimiser le temps de gymnastique passé en salle, un bus tpf emmène les élèves à la halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique *Education, Administration des écoles, Transports scolaires*.

Médecine scolaire

Avant l'entrée à l'école primaire, soit durant leur 2^{ème} année d'école enfantine, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'attention des élèves de 5^{ème} primaire et de la classe de développement auprès des médecins scolaires officiels, à la charge de la Commune. En 2013, le coût s'est élevé à Fr. 3'240.00. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire suivre l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix, à leurs frais.

En 2013, le Réseau Santé Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2^{ème} enfantine et a préparé la visite médicale des classes de 5^{ème} primaire et de la classe de développement. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 1'261.60, a été pris en charge par la Commune.

En 2013, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2^{ème} enfantine, 5^{ème} primaire et de la classe de développement. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 1'136.00.

Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès. 150 enfants fréquentent cette infrastructure (91 en 2011 et 135 en 2012).

L'accueil principal a lieu à La Châteloise, ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales, loués par la Commune.

Avec l'ouverture de l'école du Lussy, un accueil de midi a été mis en place au foyer de la halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, engagée en qualité d'adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que d'une accueillante.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti, secondée par cinq accueillantes, dont Mme Tamara Moncalvo pour l'accueil de fin de journée, ainsi que les Révérendes Sœurs.

Les élèves des classes enfantines sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves des classes enfantines. Le prix du repas est fixé à Fr. 8.65 et ne fait pas l'objet de subventionnement.

Dès la rentrée scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

Commission scolaire

Mme Alice Freire a rejoint la Commission scolaire le 16 septembre 2013, pour succéder à Mme Mélanie Maillard Russier, démissionnaire. La Commission scolaire remercie tout particulièrement cette dernière de l'énergie déployée en faveur de la mise en place de l'accueil extrascolaire.

La Commission scolaire s'est réunie à 26 reprises durant l'année 2013, dont 8 séances plénières, en faveur du bon fonctionnement des écoles châtelaises.

Ses occupations ont porté sur l'organisation de l'année scolaire, la visite des classes, l'engagement des nouveaux enseignants, l'évolution du Service d'accueil extrascolaire, la réorganisation des transports scolaires suite à la fermeture des écoles de Prayoud et Fruence et l'ouverture de celle du Lussy, l'étude de l'attribution des classes dans cette dernière, l'étude de projets de loi et directives, l'organisation des activités culturelles et sportives, l'organisation de la fête de fin d'année scolaire en collaboration avec le corps enseignant, diverses demandes et questions de la part des parents des élèves fréquentant nos classes.

Un grand merci à tous les membres de la Commission scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la vie de nos écoles.

Composition de la Commission :

🏰 Président	M. Jérôme Allaman
🏰 Vice-présidente	Mme Marie-Claude Genoud
🏰 Membres	Mme Katia De Vargas
	Mme Claudine Genoud Bochud
	M. Nicolas Genoud
	M. Olivier Berthoud
	Mme Marina Meyer
	Mme Fabienne Ferrari
	Mme Alice Freire
	M. Michel Pellouchoud
🏰 Responsable d'établissement	Mme Francine Dévaud
🏰 Administratrice des écoles	Mme Florence Veri
🏰 Déléguée de l'APEC	Mme Clotilde Carron Meier

SPORTS

Prix du Mérite Sportif Châtelois

Lors de la rencontre du lundi 23 septembre 2013, le Conseil communal a décidé de ne pas organiser de remise de mérites sportifs en 2013 et d'organiser la prochaine édition dès 2014.

En effet, cette manifestation est dépendante des résultats des athlètes et notre bassin de population ne permet pas d'organiser cette manifestation chaque année.

Entraînement de l'équipe de Suisse de football au Lussy

Le mardi 4 juin 2013, l'équipe Suisse de football a profité des installations communales du Lussy pour préparer son match de qualification contre l'équipe de Chypre. Une qualification pour la coupe du monde 2014 au Brésil est venue récompenser cette magnifique sélection.

M. Michel Pont, adjoint au sélectionneur national, a grandement participé à l'organisation de cet entraînement sur notre territoire, ce qui a permis à de nombreux amateurs de football de pouvoir approcher leurs idoles.



Stade du Lussy

La rampe de skate a été réfectionnée et 2 nouvelles rampes de lancement ont été mises en place.



ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Les charges brutes de la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 680'136.34 en 2013 et les revenus à Fr. 605'582.82. **Le taux de couverture est de 89.04 %** contre 85.70 % prévu au budget et 87.27 % aux comptes 2012.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 612'625.46 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 43'006.53 ainsi que la participation de la SAIDEF de Fr. 24'504.35), **le coût net par habitant s'élève à Fr. 98.45**. En 2012, il s'élevait à Fr. 99.30 et en 2011 à Fr. 106.25.

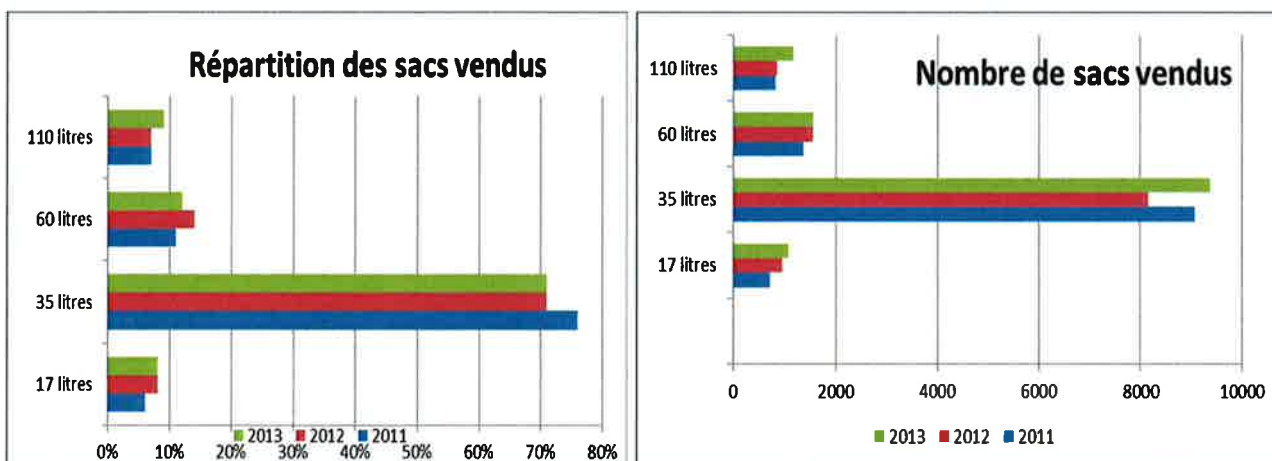
Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. **Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.**

Ordures ménagères

803.5 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2013, contre 817.8 tonnes en 2012 et 779 tonnes en 2011.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 178'494.60 (Fr. 185'674.25 en 2012) y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF, soit **un coût net par habitant de Fr. 28.70** (Fr. 30.25 en 2012) et par tonne de Fr. 222.15 (Fr. 227.05 en 2012).

Le nombre de rouleaux de sacs jaunes vendus en 2013 s'élève à 13'160, pour toutes les contenances, alors qu'en 2012, on enregistrait 11'540 rouleaux vendus et en 2011, 11'968. **71 % de la population utilise des sacs de 35 litres** (71 % en 2012 également contre 75 % en 2011). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.1 rouleaux de sacs par an, soit 21 sacs. Ce qui correspond à 1.6 sac par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 222'752.74 en 2013 contre Fr. 207'353.87 en 2012.



En 2013, la Commune a eu le plaisir d'offrir 736 rouleaux de sacs de 35 litres pour 92 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2010 ce sont 680 rouleaux qui ont été distribués pour 85 enfants, 792 rouleaux en 2011 pour 99 enfants, et en 2012 ce sont 680 rouleaux pour 85 enfants.

Le Conseil communal a infligé une amende pour des sacs non conformes pour un montant de Fr. 200.00. Pour rappel, en 2012, ce ne sont pas moins de 17 amendes qui ont été infligées pour un total de Fr. 3'550.00.

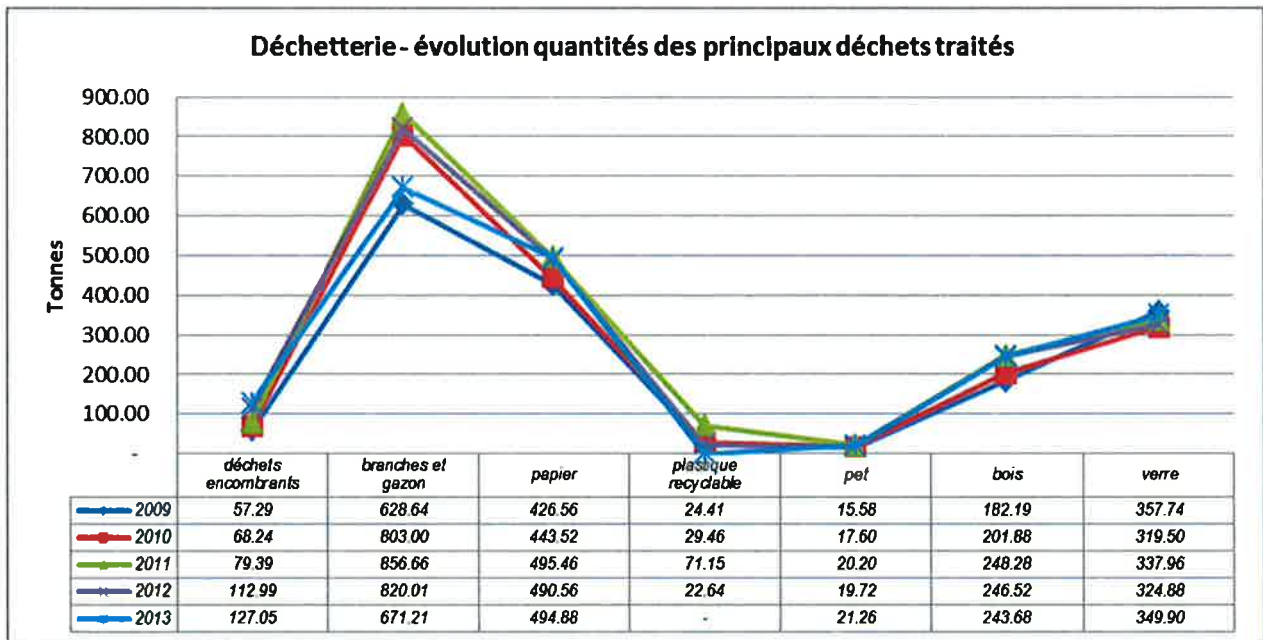
Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 434'130.86 (Fr. 423'370.82 en 2012) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, **soit un coût net par habitant de Fr. 69.77** (Fr. 69.05 en 2012).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2013, le montant des ristournes s'élève à Fr. 43'006.53 (Fr. 45'677.57 en 2012), le budget prévoyait Fr. 45'500.00.

Le volume des déchets verts a diminué par rapport à 2012 grâce aux diverses campagnes de sensibilisation.

S'agissant des autres déchets, on constate une certaine stabilité.



TRAVAUX

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le Responsable du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un Ingénieur et quatre dessinateurs à plein temps, ainsi qu'une secrétaire à 80 %.

Personnel de la voirie

Le personnel de la voirie comprend un Chef de service, deux remplaçants et quinze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manoeuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids-lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Huit employés communaux possèdent le permis de cariste.

Pour les chauffeurs poids-lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

Véhicules et matériel

Année d'acquisition

Unimog U400	2011
Camion Iveco	2003
Lame à neige	2004
Unimog U300	2005
Bus VW	2013
Chargeuse Liebherr	2006
Lame Sicomémetal chargeuse	1987
Petit Pony	1998
Pony 84	2010
Pony 1561	2009
Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
Coupe bordure pour Pony	2009
Brise glace pour Pony	2010
Boki	2007
Fraiseuse pour Pony	2009
Elévateur	1999
Pelle retro	2009
Rouleau compresseur	2008
Epareuse Rapid	2009
Faucheuse Rapid	2011
Jeep Mitsubishi L200	2012
Bus VW	2012
Aspirateur de ville (Glouton)	2012
Meili Transporteur	2012
Faucheuse Rapid épareuse	2006
Petite tondeuse John Deere	2008
Petite tondeuse John Deere	2009
Petite tondeuse Halco	2007
Petite tondeuse AF	2006
Petite tondeuse AF	2006

Travaux routiers exécutés en 2013

☛ Route du Lac Lussy, secteur Coula-Nervaux

Suite des travaux de réfection 2012 : pose d'un revêtement bitumineux (couche de roulement) et modification du cheminement pour piétons au carrefour de la Coula

☛ Chemin des Bosquets

Réfection de la chaussée par pose d'un revêtement bitumineux (couche de roulement)

☛ Route des Joncs, secteur Saira – Vérolly

Réfection de la chaussée par pose d'un revêtement bitumineux (couche de roulement)

☛ Route de l'Eglise

Réfection de la chaussée par pose d'un revêtement bitumineux (couche de roulement) purges ponctuelles pour réfection coffre routier

☛ Grand-Rue

Abaissement du trottoir pour modification du passage pour piétons des Arroux

☛ Route de la Frasse, secteur devant la place du restaurant

Pose d'un revêtement bitumineux (couche de roulement)

☛ Avenue de la Gare

Réfection d'un passage pour piétons

☛ Route du Lac Lussy, à la hauteur du n°141

Correction de l'évacuation des eaux de la chaussée par la création d'un collecteur et d'une grille

☛ Chemin des Granges

Reprise du coffre routier et pose d'un revêtement bitumineux sur l'accès public non revêtu

☛ Route des Dailles, secteur devant le Tsalé

Réfections ponctuelles de la chaussée par dépose et repose du revêtement bitumineux

☛ Route de la Cierne, secteur Cierne à Besson

Réfection de la chaussée par reprise du coffre routier et pose d'un nouveau revêtement bitumineux. Construction d'un mur en gabions et cunette latérale pour reprise des eaux.

☛ Route de Pra de Plan

Abaissement en extrémité d'un trottoir afin de rendre possible le déneigement

☛ Route de Champ-Thomas

Réfection du trottoir par dépose et repose d'un nouveau revêtement bitumineux

☛ Chemin des Asses, équipements « Pré aux Oies »

Construction d'un trottoir et modification d'un carrefour

☛ Route du Moléson, correction à la hauteur du n°10

Travaux de finition suite aux travaux 2012 : drainage, réfection des terres, ensemencement

Etudes sur le réseau routier

Route du Lac Lussy, secteur stade – route cantonale de Bulle

Avant projet de reconstruction de la route, exécuté par CSD ingénieurs

Les Paccots

Concept d'aménagement du centre des Paccots, exécuté par Transitec

Déneigement des routes

L'hiver 2012-2013 a été un hiver rigoureux, puisque le montant budgétisé de Fr. 200'000.00 a considérablement été dépassé et a finalement atteint la somme de Fr. 285'000.00.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégagant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Quatre entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. Armand Millasson, Henri Genoud, Philippe Genoud et François Genoud.

Parcs & jardins

Une équipe « parcs & jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Commune.

Pour la période des fêtes de fin d'année, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont appelés à exécuter les travaux suivants :

- ♣ Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc
- ♣ L'entretien et les réparations des engins de déneigement
- ♣ Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
- ♣ Divers entretiens et réparations dus au vandalisme, notamment dans les WC publics
- ♣ L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpages
- ♣ L'entretien du centre sportif du Lussy
- ♣ L'arrangement et l'arrosage des parterres et des pelouses
- ♣ Le balayage et le lavage des routes
- ♣ Le marquage des routes et des passages piétonniers
- ♣ Le ramassage et nettoyage des centres de tri de la Commune
- ♣ La surveillance du centre de tri
- ♣ L'entretien de la zone récréative des Paccots
- ♣ La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
- ♣ L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
- ♣ L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
- ♣ L'exploitation de la patinoire des Paccots
- ♣ Les travaux avec la pelle rétro
- ♣ L'entretien des chemins pédestres
- ♣ La pose de signalisation
- ♣ L'émondage et la taille des haies

POLICE COMMUNALE

Police communale

La Police communale, sous la direction et la responsabilité du Conseil communal mais sous l'autorité administrative du Secrétaire général, a, selon les bases légales en vigueur, les missions suivantes :

- Superviser, du point de vue de la sécurité et du stationnement, les manifestations régulières ou ponctuelles sur le territoire communal
- Maintenir l'ordre et la tranquillité publics en collaboration avec la Police cantonale, notamment en effectuant régulièrement des patrouilles pédestres ou mobiles
- Veiller au respect des bonnes mœurs et à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens, ceci en collaboration avec la Police cantonale. Dans ces cas, la Police communale est amenée très souvent à assurer le lien entre la population et la Police cantonale
- Gérer la signalisation lors de chantiers importants sur le territoire communal, notamment en participant ponctuellement aux séances de chantiers avec le Service technique communal
- Gérer, en collaboration avec le Service technique communal, la signalisation fixe ainsi que les éventuels changements ou ajouts de signaux qui doivent intervenir sur le bord de nos routes

Organisation

Sous l'autorité du Secrétaire général, Monsieur Olivier Grangier, l'Agent Dominique Maillard est le seul agent en fonction à 100 % à la Police communale. Au bénéfice d'une formation d'Assistant de sécurité publique suivie à l'École de police de Colombier, il gère l'organisation générale du service et en assure intégralement les tâches administratives. Lors de chantiers ou de manifestations d'importance, M. Maillard peut également compter sur l'appui de M. Pierre-Alain Thürler, collaborateur au Service de la voirie. Ce dernier assure également le remplacement du titulaire lors de vacances ou d'absences.

Patrouilleurs scolaires

La Police communale s'assure de la présence de patrouilleuses scolaires adultes au passage pour piétons de la Route de la Coula (en bas de l'Hôpital) et au passage de la Grand-Rue (hauteur du passage des Arroux). Ces patrouilleuses adultes sont engagées par la Commune afin de garantir la sécurité des enfants sur ces deux passages sensibles.

De plus, le personnel de la Police communale assure de nombreuses présences aux abords des passages gardés, à l'école du Bourg, par les patrouilleurs scolaires. Ces présences ont un but préventif. Les agents veillent au bon comportement des patrouilleurs, mais aussi de tous les piétons et automobilistes, en leur expliquant les dangers qui peuvent découler d'un mauvais comportement à proximité des écoles. La formation de ces patrouilleurs scolaires, adultes ou enfants, est prodiguée par la Police cantonale, secteur Education routière, qui assure également, tout au long de l'année, des contrôles sur le terrain, en collaboration avec la Police communale.

Déprédations et plaintes pénales

L'agent de police est en outre amené à déposer des plaintes pénales au nom de la Commune lors de déprédations constatées sur les bâtiments communaux ou dans les lieux publics. Si les déprédations sont malheureusement encore courantes, le Conseil communal a constaté une diminution des cas, qu'il attribue, entre autres, à la rigueur qui est de mise dans le suivi de ces affaires. En effet, plusieurs dénonciations ont abouti à des condamnations pécuniaires ou à des travaux d'intérêt général, contribuant à sensibiliser les auteurs quant aux conséquences de leurs actes.

Stationnement

Le contrôle des parkings de la Commune est également une des tâches de la Police communale. Le respect des règles de stationnement favorise un trafic harmonieux (moins de véhicules immobilisés sur la chaussée dans l'attente d'une place de parc,...) et une meilleure sécurité routière (sanction des véhicules parkés hors case, obstruant la visibilité des autres conducteurs,...).

Lors de ces différentes patrouilles, qu'elles soient pédestres ou mobiles, la Police communale constate malheureusement encore beaucoup de stationnements « sauvages », notamment sur ou à proximité de passages pour piétons, sur des trottoirs ou à divers endroits pouvant entraîner un manque de visibilité et donc une situation de danger pour les autres usagers de la route. Pour la seule année 2013, 710 amendes d'ordre ont ainsi sanctionné ces infractions.

La Police communale peut en outre faire procéder à l'évacuation de véhicules abandonnés ou dont le stationnement présente un danger. Cinq véhicules ont ainsi été évacués en 2013, générant plusieurs centaines de francs d'amende et des frais supplémentaires à leur propriétaire. Ces mises en fourrière peuvent notamment intervenir lors des fermetures de l'une ou l'autre des places de stationnement sur le domaine communal. Lors de ces fermetures, des signaux d'avertissement sont placés suffisamment tôt afin d'informer les usagers. Cependant, si un véhicule demeure stationné et que son détenteur ne peut être trouvé rapidement, son véhicule est alors mis en fourrière et sa restitution intervient contre le paiement des frais engendrés (Fr. 400.-).

Trafic roulant

Depuis le début de l'année 2013, et suite à une réflexion menée en collaboration entre les Polices communales et la Police cantonale, les agents communaux sont habilités à intervenir sur le trafic dit roulant, tâche jusqu'à présent réservée uniquement aux agents de la Gendarmerie cantonale. Dès lors, les automobilistes surpris pour des infractions telles que le non port de la ceinture de sécurité, l'utilisation du téléphone au volant ou le non respect d'une interdiction de circuler peuvent être amendés par les policiers communaux. Les contrôles de vitesse ou les contrôles avec arrêts systématiques restent des tâches dévolues uniquement à la Police cantonale.

Vidéosurveillance

Les nouvelles normes cantonales en matière de vidéosurveillance ont limité le recours au système mobile utilisé jusque dans le courant 2012. En effet, la nouvelle loi fribourgeoise en la matière oblige les communes à adopter des règlements d'utilisation pour chaque lieu susceptible de faire l'objet d'une surveillance.

Le Conseil communal a reçu, en 2013, l'autorisation d'exploiter un système de vidéosurveillance fixe sur la place villageoise de Fruence. Vers la fin de l'année 2013, une nouvelle demande a été déposée auprès des services cantonaux pour un système identique sous le couvert de la nouvelle école du Lussy. La surveillance électronique d'autres lieux est également à l'étude. A noter que le recours à la vidéosurveillance a permis l'identification d'auteurs de déprédations à Fruence, auteurs qui ont dû s'acquitter des frais de nettoyage et de remise en état de la place.

SERVICE DES FORETS

Service des forêts

Le 6^{ème} arrondissement forestier Glâne-Veveyse représente une surface totale de 6'804 ha répartie sur 6 triages. Sur le district de la Veveyse, la forêt représente une surface totale de 3'679 ha.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprenait une surface totale de 1'595 ha (725 ha de forêts publiques et 870 ha de forêts privées) soumis à la législation forestière selon la répartition suivante :

- Forêt publique : 725 ha : 2 propriétaires : Commune : 711 ha et Paroisse : 14 ha
- Forêt privée : 870 ha : 446 propriétaires

Au 1^{er} janvier 2010, 172 ha de forêts privées sises sur le territoire communal de Châtel-St-Denis du secteur « Chaudereire – Belmont – Molard Marmet – Montabiet » ont été transférés du triage 6.6 de Châtel-St-Denis au triage 6.4 de la Basse-Veveyse. Ces massifs forestiers ont été choisis car ils sont situés en limite ou à proximité des forêts domaniales du secteur « Pra de la Chaux – Montgevin – Côte à Rami » et gérées par la corporation forestière de la Basse-Veveyse. Cette modification de la délimitation des triages forestiers 6.4 de la Basse-Veveyse et 6.6 de Châtel-St-Denis a été effectuée dans le but de rééquilibrer les tâches étatiques des gardes forestiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprend une surface totale de 1'423 ha (725 ha de forêts publiques et 698 ha de forêts privées).

Malgré cette diminution de surface, le triage forestier de Châtel-St-Denis représente un volume de travail d'environ 49 % (53 % pour la période de 2005 à 2009) pour les tâches étatiques du Garde forestier.

Personnel

Au début de l'année 2013, l'effectif du Service des forêts comprenait 8 collaborateurs, soit 2 apprentis, 3 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

Disposant déjà d'un CFC de technologue en industrie laitière, M. Romain Lambert a réorienté sa vie professionnelle en débutant, dès le mois d'août 2011, la formation de forestier-bûcheron. Après un apprentissage sur une durée deux ans, M. Romain Lambert a brillamment obtenu son CFC avec la note finale de 5.0

Dès le mois de septembre 2013, M. Romain Lambert a été engagé au sein du Service des forêts pour renforcer le nombre de professionnels.

M. Luca Bürgi, résidant aux Paccots, a été engagé comme apprenti et a débuté sa formation le 20 août 2013.

Véhicule de débardage

Commandé en octobre 2012, après avoir respecté les formalités de la longue procédure des marchés publics, le nouveau véhicule forestier, combiné pour le bois long et court, a été réceptionné le vendredi 13 septembre 2013.

Ce débusqueur-porteur « Félix » Pfanzelt 207 4WD F est pratiquement la copie de notre ancienne machine avec quelques adaptations afin de respecter les nouvelles prescriptions « environnement et sécurité ».

Le moteur 6 cylindres avec filtre à particules répond aux exigences de la norme antipollution 3B et une caméra de recul complète l'élément sécuritaire du véhicule lors des manœuvres en marche arrière avec un chargement de bois.

Au 31 décembre 2013, ce nouveau véhicule totalisait 425 heures de travail.

Notre ancien véhicule de débardage « Félix » Pfanzelt 145 TWT V a accompli le total de 10'660 heures pendant une période de 9 ans, soit une moyenne annuelle de 1'185 heures. Dernier hommage à ce véhicule qui avait été acquis le 1^{er} septembre 2004.

Travaux 2013

Pour l'année 2013, la planification et le volume de travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- ☛ Coupe de bois et exploitation de bois endommagés
- ☛ Coupe de régénération déficitaire au câble-grue
- ☛ Projet de sylviculture PI : exploitation de bois et soins aux jeunes peuplements
- ☛ Génie forestier / travaux de stabilisation
- ☛ Travaux pour collectivités publiques et prestations diverses

Coupe de bois et exploitation de bois endommagés

Durant l'année 2013, 6'476 m3 de bois ont été commercialisés en divers assortiments et selon la répartition suivante :

- ☛ Bois de service : 3'072 m3 / Bois commercialisés
- ☛ Bois pour caissons : 178 m3 / Utilisation pour divers travaux de stabilisation
- ☛ Bois d'industrie : 314 m3 / Bois résineux
- ☛ Bois de feu : 594 m3 / Bois résineux : 12 m3 - Bois feuillus : 582 m3
- ☛ Bois énergie : 2'318 m3 / Bois rond résineux : 1'854 m3 - Bois rond feuillus : 464 m3

Moyens d'exploitation

Façonnage : Tronçonneuse : 6'031 m3
Processeur : 445 m3

Débardage : Débusquage : 3'107 m3
Câblage : 2'688 m3
Héliportage : 681 m3

Par rapport au volume total de 6'476 m3, 156 m3 ont été bûcheronnés et débardés dans le massif forestier du Supela, dans le cadre d'un cours EFS pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année.

Un volume de 946 m3 de bois endommagés par la tempête de bise du 28 octobre 2012 et par la neige lourde de l'hiver-printemps 2013 a été exploité dès le printemps et durant l'été 2013. Ce sont 345 m3 dans les divers massifs forestiers situés hors projet et 601 m3 dans le périmètre du projet PI (programme d'intervention). Un volume de 33 m3 de bois endommagés (bois bostrychés) a encore été exploité durant l'automne 2013.

L'exploitation totale des bois endommagés 2013 représente un volume de 979 m3.

Coupe de régénération déficitaire au câble-grue

Le canton subventionne les coupes de régénération dont les coûts d'exploitation sont déficitaires en raison de son exécution par câblage à cause de l'insuffisance en desserte, de la topographie et dont les produits de la vente des bois ne permettent pas la couverture des frais.

Durant l'automne 2012, une exploitation de 1'670 m³ avait été réalisée en aval de la route du Perry, dans le massif de la Grande Moille. Le mandat a été confié à une entreprise privée pour le débardage des 6 lignes au câble-grue, en collaboration avec l'équipe forestière communale pour les autres travaux d'exploitation.

En raison des fortes chutes de neige du mois de décembre 2012, l'exécution de chantier a été interrompue après la 5^{ème} ligne de câblage.

Au mois d'avril 2013, le Service a entrepris la finition de ce chantier avec câblage de la 6^{ème} ligne, nettoyage de coupe et curage de ruisseaux ainsi que nettoyage de la route et des places de dépôt de bois.

Projet de sylviculture PI (programme d'intervention) 2010-2013

Ce projet, d'une durée limitée de 4 ans (2010-2013), se concentre sur des travaux à réaliser uniquement dans les forêts qui ont un rôle de protection contre les glissements de terrain, les laves torrentielles, les chutes de pierres et les avalanches. Le concept du projet PI permet l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers des propriétaires publics et privés.

En 2013, les travaux suivants ont été réalisés :

- ☛ Janvier-février / Le Scex & Le Chaussin (4.63 ha) : exploitation totale de 550 m³ / câble-grue : 224 m³ - débusqueur-porteur : 253 m³ - bois laissés sur place : 73 m³
- ☛ Mars-avril-mai / massifs forestiers divers : chablis, exploitation totale de 601 m³ / hélicoptère : 455 m³ - débusqueur-porteur : 57 m³ - bois laissés sur place : 89 m³
- ☛ Juin-juillet-août / Le Perry (10.68 ha) : exploitation totale de 1'371 m³ / câble-grue (7 lignes) : 1'306 m³ - bois laissés sur place : 65 m³
- ☛ Octobre-novembre / Le Perry (9.99 ha) : exploitation totale de 1'307 m³ / câble-grue (7 lignes) : 1'158 m³ / débusqueur-porteur : 111 m³ - bois laissés sur place : 38 m³
soins dans des périmètres de jeunes peuplements qui représentent une surface d'env. 8 ha

En raison de la neige et du froid, les travaux de nettoyage de coupe et curage de ruisseaux ainsi que du nettoyage de la route et des places de dépôt de bois seront exécutés au printemps 2014.

Bilan final du projet 2010-2013

L'échéance d'exécution des travaux planifiés par ce projet PI 2010-2013 a été fixée au 30 novembre 2013. Durant cette période de 4 ans, des interventions sylvicoles ont été réalisées dans divers massifs forestiers de propriétés communale (94.07 ha), paroissiale (14.16 ha) et privée (2.44 ha).

Le périmètre des interventions réalisées représente une superficie totale de 110.67 ha, soit 34.40 ha en soins aux jeunes peuplements et 76.27 ha en exploitation de bois.

Les exploitations de bois représentent un volume total de 11'282 m³, soit 10'432 m³ dans les interventions planifiées et 850 m³ dans les mesures phytosanitaires (chablis). Un volume de 700 m³ a été laissé sur place.

Méthode de récolte

- ♣ Débusqueur-Porteur : 1'298 m³ = 12.25 % / Coût moyen au m³ : Fr. 25.- à Fr. 35.-
- ♣ Câble-grue : 8'464 m³ = 80.00 % / Coût moyen au m³ : Fr. 55.- à Fr. 65.-
- ♣ Hélicoptère : 820 m³ = 7.75 % / Coût moyen au m³ : Fr. 115.- à Fr. 125.-

En fonction de la pente, de la nature du sol et d'une desserte insuffisante, le moyen de récolte utilisé est majoritairement le câble-grue mobile. De plus, ses coûts sont raisonnables. Dans le cadre de ce projet, il a été réalisé 30 lignes de câblage par des entreprises forestières spécialisées.

Par contre, la mise à port de camion finale (triage des divers assortiments et empilage des bois) des bois exploités par câblage ou par hélicoptage, est exécutée par le débusqueur-porteur communal.

Pour la période 2014-2017, un nouveau projet PI sera élaboré dans le cadre d'une convention programme. Les critères d'intervention seront identiques et les travaux seront à nouveau engagés dans des massifs forestiers communaux et privés.

Génie forestier / Travaux de stabilisation

Au mois de juillet, un chantier de génie forestier a été exécuté sur la route du syndicat Montgevin – Perry – Rathvel par la construction d'un caisson en bois (55 m³), ceci en raison d'un glissement de terrain en aval de la route dans le secteur du Perry.

Au mois de novembre, il y a également eu la construction d'un caisson en bois (25 m³) sur l'alpage de Moille de Crey pour l'amélioration de l'accès (stabilité et sécurité) au pâturage avec des véhicules agricoles.

Les travaux ont été réalisés par le Service forestier (bûcheronnage, façonnage, débardage, nettoyage de coupe, aide à la mise en place et consolidation des bois avec des fers à béton) en collaboration avec une entreprise privée équipée d'une pelle Menzi (terrassment et mise en place des bois).

Travaux pour les collectivités publiques et prestations diverses

L'équipe forestière a réalisé des travaux pour des collectivités publiques.

Les mandats d'exploitation des boisements en bordure de la N12, selon les directives de l'OFROU, étaient une des principales prestations. Les propriétaires privés ont également sollicité notre équipe forestière pour des coupes de bois et des abattages spéciaux.

Au niveau communal, l'équipe forestière a également fourni les prestations suivantes :

- ♣ Construction de 2 tables (place de détente de la Modzonnaire)
- ♣ Fourniture de bois (100 m³) pour la construction de barrage et caisson à la route des Joncs et au chemin du Supela
- ♣ Fourniture de bois pour des manifestations (giron des jeunes, 80^{ème} anniversaire du syndicat de Prayoud, recrotzon d'en Villard)
- ♣ Déneigement des toits de 3 chalets d'alpage (Belle Chaux, Petit et Gros Molojy) et bornes d'hydrante pour le service du feu
- ♣ Aide au déneigement (école du Bourg et route de la Cascade) pour le service de la voirie

Divers

Sécurité - Accident

Durant l'année 2013, les employés du Service forestier communal n'ont heureusement pas eu d'accident grave sur les différents chantiers exécutés.

Le respect des règles de sécurité par le personnel est la base de la conscience professionnelle par rapport aux dangereux travaux forestiers qui sont souvent exécutés dans une forte pente et parfois par des conditions atmosphériques très difficiles.

Pour preuve, l'hiver 2013 a débuté au mois de novembre 2012 et s'est terminé à la fin mai 2013. Une grande quantité de neige durant cette période qui n'a pas facilité l'exploitation des bois endommagés et l'avancement des travaux prévus dans le cadre du projet PI.



MONTAGNES

Les 17 pâturages de la Commune représentent le 20 % de la surface alpestre totale. Deux chalets sont loués à des sociétés (Le Supela, le Creux des Tables et une partie du chalet des Pueys C.A.S).

Chaque année, le Conseil communal, accompagné des Chefs de service respectifs, organise deux tournées des alpages, ceci dans le but de préparer les budgets de l'année suivante.

Le Service de la voirie effectue tous les travaux d'entretien courant sur les 17 alpages.

Chalet du Bon Riau

- 🛡 Goudronnage du chemin d'accès
- 🛡 Changement d'une porte côté Nord
- 🛡 Réfection d'un mur intérieur côté Nord
- 🛡 Drainage effectué par le propriétaire, environ 100 m¹ fourni par la Commune
- 🛡 Amélioration d'un passage pour le bétail avec du tout-venant
- 🛡 Changement d'un bassin



Chalet du Gros Mology

- 🛡 Pose d'une chambre de charge (eau) et changement de la conduite 110 m
- 🛡 Pose d'un drainage pour une zone de protection
- 🛡 Changement du couvercle d'un captage pour l'alimentation d'un bassin (bétail)
- 🛡 Changement de la conduite d'alimentation du réservoir du chalet (bélief via réservoir 270 m)
- 🛡 Changement d'un bassin et son alimentation
- 🛡 Changement de la chèvre du bassin devant le chalet
- 🛡 Fourniture de tout-venant pour améliorer les places de parc



Chalet des Pueys côté C.A.S

- ☛ Changement du portail d'accès
- ☛ Pour la saison hivernale, ouverture de la route d'accès lors de précipitations

Chalet des Pueys

- ☛ Réfection et couverture de la borne
- ☛ Réparation d'un coin de toit en éternit
- ☛ Pose de drainage par le locataire, d'environ 500 m, fourni par la Commune
- ☛ Curage d'une tête de ruisseau

Chalet du Creux des Tables

- ☛ Pose d'un chéneau sur la partie avant du toit et pose de deux coupe-vent et de l'évacuation des eaux

Chalet du Radzy

- ☛ Changement du tavillon de la face Sud
- ☛ Confection et changement d'une porte côté Sud
- ☛ Fourniture de bois et tout-venant pour l'accès du bétail

Chalet le Pralet

- ☛ Réparation du chemin d'accès

Chalet La Riondounaire

- ☛ Pose d'une tôle faitière
- ☛ Traitement du bois dans la chambre

Chalet « Belle chaux »

- ☛ Pose d'une chambre de captage et d'une zone de protection
- ☛ Mise en place d'une bonde au réservoir du chalet
- ☛ Récupération des eaux de surface du chalet + du trop plein du réservoir et pose de conduites d'environ 80 m¹
- ☛ Fourniture de tout-venant pour améliorer le pourtour des bassins

Chalet du Perry

- ☛ Préparation des devis pour la réfection du chalet et l'amélioration de l'eau de source

Chalet Les Errouvines

- ☛ Nettoyage du réservoir d'eau et des conduites

Chalet Les Pralets

- ☛ Entretien courant, changement de tuiles et d'un plancher intérieur

Chalet du Petit Mology

- Amélioration de la route par la pose de béton aux endroits critiques

Visite du feu

Comme chaque année et afin d'être en conformité avec les directives de la police du feu, le ramoneur a contrôlé toutes les bornes des chalets communaux.

Syndicats

Nous avons sur notre Commune, trois syndicats privés : Syndicat de Bellechaux, Syndicat du Perry et Syndicat du Mont Corbetta. La Commune est représentée dans les comités de ces syndicats et participe financièrement aux travaux d'entretien et de rénovation.

AGRICULTURE

Agriculture

La Commune de Châtel-St-Denis est propriétaire de 21 parcelles agricoles, réparties sur le vaste territoire communal.

L'Autorité foncière a procédé, durant l'été 2012, à l'adaptation des fermages en appliquant des tarifs répertoriés selon 4 catégories et conformément aux normes fédérales en la matière.

Au 31 décembre 2012, les baux à ferme sont arrivés à échéance (au terme des 6 ans). Ils ont été reconduits pour une période exceptionnelle d'un an, en dérogation aux dispositions de la Loi fédérale sur le bail à ferme agricole, dérogation validée par l'Autorité foncière.

Cette disposition doit permettre au Conseil communal de disposer de certains terrains, dont l'affectation ou l'exploitant pourrait changer en fonction de l'aboutissement de la révision générale du plan d'aménagement local (PAL). En cas de retard dans ce dossier, l'Autorité foncière cantonale a d'ores et déjà autorisé la Commune à conclure des nouveaux baux pour une période d'une année en 2014.

Endiguements

Chantier de la Veveyse de Fégire

Situation : réfection du barrage no 3

Le seuil no 3 de la Veveyse de Fégire, en enrochements bétonnés, est en mauvais état. La partie supérieure est détruite sur la moitié de la longueur (cf. photo).

Mesures : travaux de stabilisation de l'ouvrage (nettoyage de la brèche et pose d'un coffrage à l'aval) et reconstruction de l'arasée (enrochements bétonnés sur une couche).

Immédiatement en amont du barrage, on a observé un glissement très actif, représentant un important potentiel d'apports solides. Il a été prévu de déplacer le tracé du cours d'eau et de construire un épi de protection. Les travaux ont été terminés en mars 2013.

Réalisation : Entreprise Atra SA



Chantier Les Vérolyls

Situation : ruisseau des Vérolyls

Lors de fortes précipitations, il faut s'attendre à un débit avec un charriage élevé voire à de petites laves torrentielles causées par des glissements et des instabilités du lit. La hauteur des berges est trop faible.

Mesures : remblayage de la digue existante avec renforcement en enrochements non bétonnés. Terrassement de l'arrière digue en cas de surcharge du lit réaménagé. Les travaux ont été terminés en août 2013.

Réalisation : Entreprise Surchat SA



Chantier du ruisseau à la Rte des Joncs

Situation : ruisseau Rte des Joncs

Glissement de terrain suite aux intempéries du printemps 2013. Erosion superficielle s'approchant dangereusement de la forêt (risque prononcé de chutes d'arbres). Il n'y a pas de fers de retenue pour les matériaux.

Mesures : fabrication d'un caisson latéral avec un drainage conséquent pour récupérer les eaux d'infiltration. Pose de fers à béton pour stopper les matériaux avant la mise sous tuyau. Les travaux ont été terminés en mai 2013.

Réalisation : Entreprise François Bossel SA



Chantier du ruisseau Rte de la Bria

Situation : Ruisseau La Bria

Un important épisode de précipitations a provoqué l'ouverture de niches d'arrachement sur les deux rives de cet affluent de la Veveyse de Fégire. Il n'y a pas de fers de retenue pour les matériaux.

Mesures : fabrication d'un barrage conséquent d'une hauteur de 3 m. Aménagement d'une tête d'entrée et de sortie ainsi que la pose d'un tuyau sous la route d'un mètre de diamètre. Les travaux ont été terminés en juin 2013.

Réalisation : Entreprise François Bossel SA



Chantier du ruisseau du Dâ

Situation : Ruisseau du Dâ

Une importante érosion, s'étendant jusque sous la route, a été constatée. La force et la vitesse de l'eau en sont les causes.

Cette route profite à l'exploitation agricole et est, par conséquent, soumise à de forts tonnages.

Mesures : renforcement de la berge érodée, au droit de la route, par complément de blocs d'enrochement et mise au profil du lit du cours d'eau de manière à diminuer la sollicitation de la berge sur 5 m environ. Les travaux ont été terminés en mai 2013.

Réalisation : Entreprise Surchat SA



Chérésaula

Situation : stabilisation de glissements

Une importante érosion jusque sous le chemin d'accès a été constatée à cause de la force et la vitesse de l'eau de la Veveyse de Fégire.

Ce chemin profite à l'exploitation alpestre.

Mesures : renforcement de la berge érodée, au droit de la route, par un caisson latéral en bois conséquent et réglage du talus en amont du chemin avec la construction d'un petit caisson. Les travaux ont été terminés en juin 2013.

La Commune de Châtel-St-Denis a participé au niveau financier, tandis que la Société des Copropriétaires de la Montagne de Paccot SA a été le maître d'oeuvre.

Réalisation : Entreprise Etienne Rouge Sàrl



Chantier de la Veveyse

Situation : Veveyse de Châtel

L'établissement de la carte des dangers et des phénomènes de la région « Niremout – Moléson » (Canton de Fribourg, 2002) a révélé que la Veveyse de Châtel faisait peser d'importants risques d'inondation sur la ville de Châtel-St-Denis.

En vue de protéger la ville de Châtel-St-Denis contre les crues de la Veveyse, différentes études ont été réalisées entre 2004 et 2010. Ces études ont abouti à un concept d'aménagement de la Veveyse, articulé autour de six grands axes.

Mesures

- ☛ **Mesure M1** - *modification de la passerelle piétonne* : surélévation de l'ouvrage et élimination des éléments sous le tablier afin d'augmenter le tirant d'eau disponible et de limiter le risque d'obstruction lié au transport solide en cas de crue. Ces travaux ont été réalisés.
- ☛ **Mesure M2** - *reprofilage de la berge en rive droite* : en aval de la passerelle piétonne, la berge en rive droite sera couchée afin d'améliorer la composante environnementale de ce projet d'aménagement (travaux en attente du PAD Sous-le-Bourg).
- ☛ **Mesure M3** - *création d'arrières-digues et de modelés de terrain* : cette mesure permettra de limiter l'étendue des éventuels débordements et de favoriser le retour des eaux dans le lit de la rivière. Ces travaux ont été en partie réalisés.
- ☛ **Mesure M4** - *création d'une zone d'épandage à sédiments en amont de la ville* : cette mesure permettra de retenir une partie des sédiments charriés en amont de la localité et les risques de dépôts solides en traversée de ville seront ainsi réduits. Ces travaux ont été réalisés.
- ☛ **Mesure M5** - *aménagement local de la berge rive droite en amont de la traversée de la ville* (travaux en attente du PAD Sous-le-Bourg).

Les travaux pour ce chantier ont débuté en 2012 et ont été terminés en octobre 2013 par les plantations.

Réalisation : Entreprise Gasser SA

Le chantier de la Veveyse, qui a duré un peu plus d'une année, a été terminé au mois d'octobre 2013 par des plantations.

Cette zone d'épandage a pour but de permettre le dépôt dans cette zone des matériaux charriés (entre 4'000 m³ et 6'000 m³) lors de crues importantes afin de limiter le transport solide en traversée de Châtel-St-Denis.



La valorisation de cette zone est particulièrement due à la coupe de bois et au nouvel aménagement du sentier piétonnier.

La réalisation de ces travaux permet de garantir la sécurité de la traversée de la Veveyse à Châtel-St-Denis. Ils facilitent la modification de la carte des dangers naturels après mesures, étant donné que les risques sont diminués.

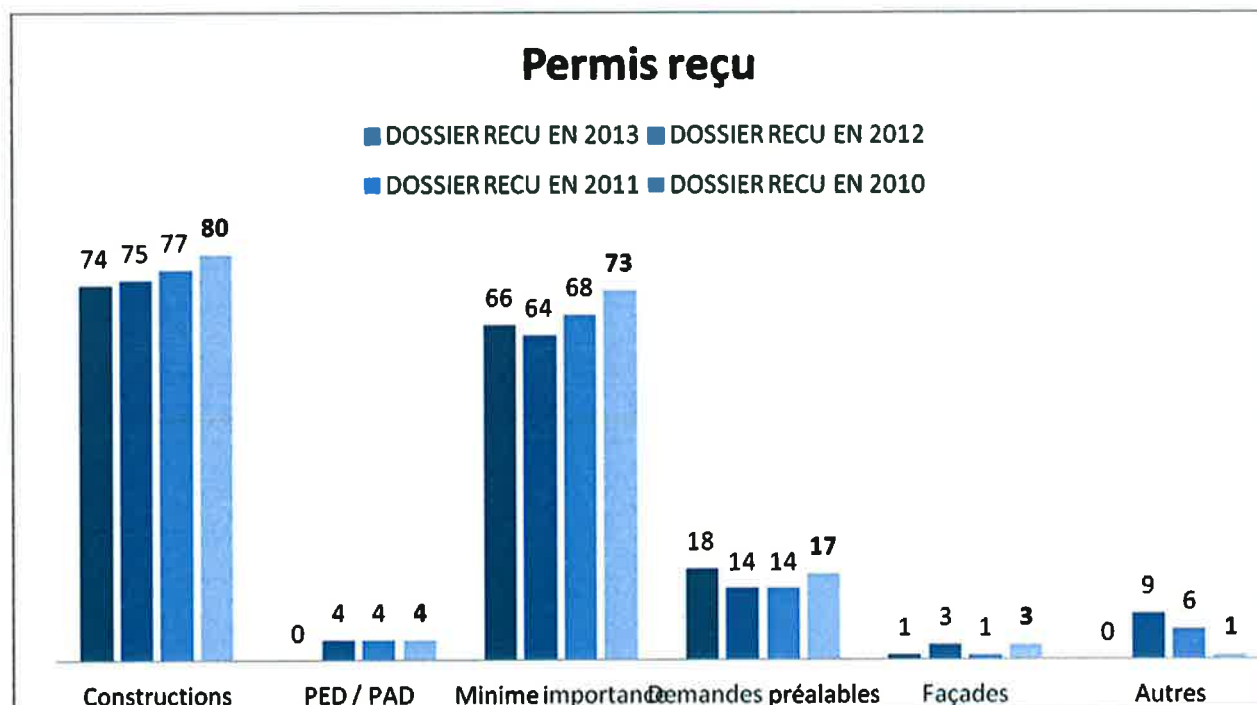
CONSTRUCTIONS

Vous trouverez ci-dessous le nombre de dossiers de construction reçus, délivrés et terminés pour l'année 2013 ainsi que le comparatif avec les deux années précédentes.

Permis reçus

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS RECUS EN 2013	DOSSIERS RECUS EN 2012	DOSSIERS RECUS EN 2011	DOSSIERS RECUS EN 2010
Constructions	74	75	77	80
PED / PAD	0	4	4	4
Minime importance	66	64	68	73
Demandes préalables	18	14	14	17
Façades	1	3	1	3
Autres	0	9	6	1
TOTAUX	159	169	170	178

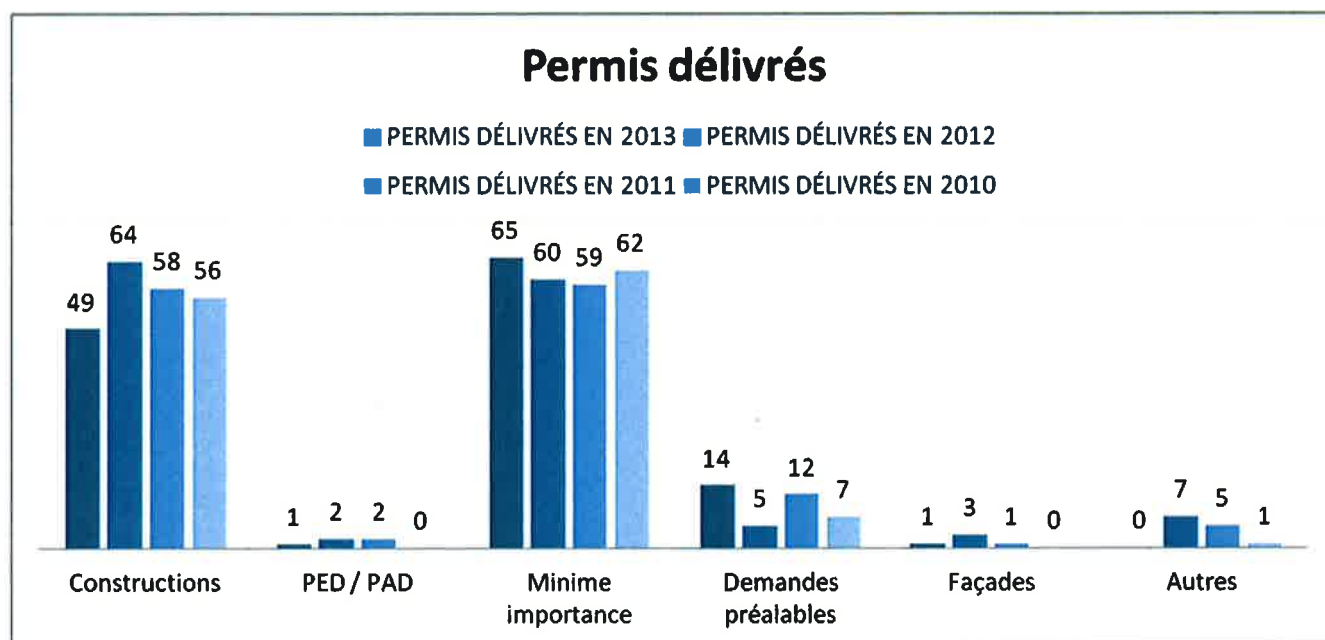
Aperçu en graphique



Permis délivrés

TYPE D'AFFAIRES	PERMIS DÉLIVRÉS EN 2013	PERMIS DÉLIVRÉS EN 2012	PERMIS DÉLIVRÉS EN 2011	PERMIS DÉLIVRÉS EN 2010
Constructions	49	64	58	56
PED / PAD	1	2	2	0
Minime importance	65	60	59	62
Demandes préalables	14	5	12	7
Façades	1	3	1	0
Autres	0	7	5	1
TOTAUX	130	141	137	126

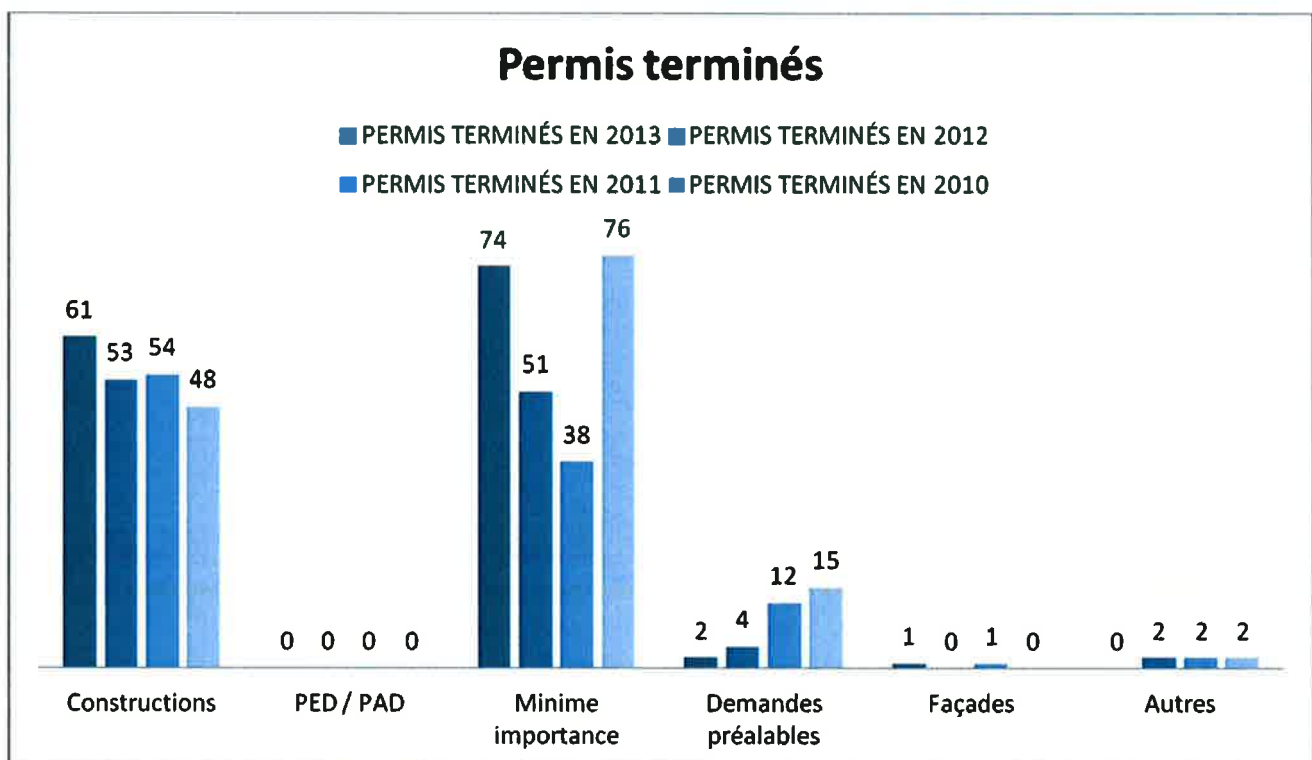
Aperçu en graphique



Permis terminés

TYPE D'AFFAIRES	PERMIS TERMINÉS EN 2013	PERMIS TERMINÉS EN 2012	PERMIS TERMINÉS EN 2011	PERMIS TERMINÉS EN 2010
Constructions	61	53	54	48
PED / PAD	0	0	0	0
Minime importance	74	51	38	76
Demandes préalables	2	4	12	15
Façades	1	0	1	0
Autres	0	2	2	2
TOTAUX	138	110	107	141

Aperçu en graphique



FEU

Durant l'année 2013, année de consolidation et d'attente, de nombreuses demandes ont pu être honorées. Différents changements sont intervenus, notamment :

- Acquisition d'un défibrillateur, service de premiers secours répondant par le CSPI via le 144 Fribourg
- Changement de la station fixe de la caserne
- Changement du logo du CSPI
- Mise sur pied du cours machiniste-Veveyse par la fédération du district de la Veveyse
- Mise en place du 50^{ème} tube à clé Sybox. Remerciements au Cap Bertrand Vienne
- Mise en place d'une Commission pour le remplacement de l'actuelle remorque inondations, Chef de Commission, le Cap Pierre-Alain Thürler
- Mise en place d'une Commission pour le remplacement de l'actuel véhicule de protection respiratoire, Chef de Commission, le Plt Patrick Berthoud
- Organisation et préparation de la tenue officielle d'EM inaugurée le samedi 7 décembre 2013 avec photos. Remerciements au Plt Julien Genoud et au Cap Raoul Genoud
- Chiffrage par l'EM du CFC3 pour la construction d'une nouvelle caserne avec, comme représentants du Service du feu, le Cap Bertrand Vienne et le Major Julien Rey
- Réception et inauguration du tonne-pompe Unimog U400 le samedi 7 décembre 2013. Chef de Commission, le Cap Bertrand Vienne. Remerciements à cette Commission pour l'excellent travail fourni
- Deuxième année de fusion entre les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens

Activités et exercices

- Organisation du cours des chefs d'interventions du district
- Exercice d'automne sous forme d'exercice d'ensemble à la ferme de M. Gabriel Villard, à Remaufens
- 6 séances d'officiers
- 5 commissions administratives
- 2 exercices pour les chauffeurs machinistes
- 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire
- 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires
- 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposée
- 1 exercice sanitaire
- 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR
- 1 exercice machiniste MP type 2
- Exercice ORCAF : accident d'un bus et d'un train
- 18 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises
- 9 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort
- Semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse
- 2 après-midis pour le passeport vacances
- 4 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu
- Remerciements à l'équipe du Téléthon pour leur engagement qui a permis de récolter la somme de Fr. 5'000.00.

Sinistres et interventions

Durant de l'année 2013, le corps des sapeurs-pompiers et centre de renfort de Châtel-St-Denis/Remaufens a répondu à 97 appels contre 115 en 2012 et 86 en 2011.

Sur 97 interventions, représentant 1375 heures soldées, 72 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 19 pour le renfort du district, 4 pour l'autoroute et finalement 2 renforts sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

Sur 97 interventions, 73 % se sont passés durant la semaine et pendant la nuit et 27 % se sont déroulées pendant le week-end.

De ce fait, on peut considérer que la Veveyse a été un bon élève dans le système de la prévention et de la sécurité concernant toutes ces interventions « bagatelles ».

Statistiques des interventions 2013, plus précisément

Elles sont réparties comme suit :

Pour les 34 engagements « feu »

- 🛒 13 alarmes automatiques incendies, 16 en 2012
- 🛒 12 feux de bâtiments et cheminées, 17 en 2012
- 🛒 1 feu de véhicule, 4 en 2012
- 🛒 7 interventions diverses

Pour le reste des 63 engagements :

- 🛒 34 inondations, 15 en 2012
- 🛒 9 secours routiers et désincarcérations, 4 en 2012
- 🛒 18 hydrocarbures, 36 en 2012
- 🛒 2 interventions diverses, 12 en 2012

Pour cette année, on constate une légère diminution des interventions. Par contre, les inondations sont en augmentation.

Statistiques des heures 2013

Au niveau des heures que nous avons effectuées, les statistiques sont les suivantes :

- 🛒 1'046 jours de piquets soldés
- 🛒 1'612 heures d'exercices de piquet
- 🛒 672 heures d'exercices de protection respiratoire
- 🛒 1'134 heures de cours de cadres et exercices courants
- 🛒 337 heures de cours chauffeurs et formation de base
- 🛒 500 heures de conduite
- 🛒 244 heures de cours sanitaire

Les interventions importantes 2013

- 🛒 19 juillet Inondations-prévention : orage violent
- 🛒 29 juillet Inondations-prévention : intempéries
- 🛒 8 août Inondations-prévention : orage violent
- 🛒 11 décembre Feu de cheminée à Semsales
- 🛒 16 décembre Feu de cheminée à La Frasse
- 🛒 24 décembre Feu d'une grange aux Monts-de-Corsier

Cours cantonaux et fédéraux

- ☛ Cours pour nouveaux incorporés, 1 jour à la Verrerie. Deux instructeurs du Corps. Participants : sapeurs Perrin Elodie, Javois Richardson Mairon, Rime Franck, Robatel Steeve, Genoud Sébastien, Saudan Jérôme, Tâche Dylan, Guillaume Jessica, Do Carmo Bruno, Valenzano Laura, Chaperon Ludovic, Gadiaga Ndiame Pascal et Favre Sylvain
- ☛ Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Guin et Büren. Un instructeur du Corps. Participants : sapeurs Pilloud Vincent, Cruz Fabio, Sanchez Cédric, Thonney Xavier, Tâche Florian, Devaud Lionel, Christen Lucas, Burgy Vincent, Bongard Simon, Mairon Javois Richardson, Déjardin Matthias, Perrin Elodie et Genoud Kevin
- ☛ Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Büren. Participant : Lt Didier Tâche
- ☛ Cours de chefs de groupe, 4 jours à Estavayer. Participants: sapeurs Dias Tiago, Duding Patrice, Tinguely Julien, Pasche Aurélie et Savary Pierre-Michel
- ☛ Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap P.-A. Thürler, deux instructeurs du Corps et au matériel Sgtm Christian Berthoud et Lt Didier Tâche. Participants : sapeurs Savary Pierre-Michel, Bongard Simon, Patrice Duding, Kevin Genoud, Marwin Droux, Mairon Javois Richardson, Lionel Sebastiao, Laura Valenzano, Franck Rime et Cpl Nicolas Perrin
- ☛ Cours de chef d'intervention du district de la Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. 2 instructeurs du Corps, Sgtm Christian Berthoud et Cap Bertrand Vienne. Participants: Cap Thürler Pierre-Alain, Plt Patrick Berthoud, Surchat Stephan, Nicolas Liaudat et Lt Bastien Grand, Pilloud Antoine, Von Büren Alexandre, Didier Tâche, Julien Cottet et Pierre-Alain Pache
- ☛ Cours de perfectionnement pour chef d'intervention Veveyse, 1 jour à Granges. Deux instructeurs du Corps. Participants: Lt Pilloud Antoine, Von Büren Alexandre, Didier Tâche, Julien Cottet et Cantin Thomas
- ☛ Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort, 1 jour. Participants: Sgtm Christian Berthoud, Plt Stephan Surchat, Lt Pierre-Alain Pache, Antoine Pilloud, Didier Tâche, Von Büren Alexandre, Grand Bastien, Cap Bertrand Vienne, Cap Raoul Genoud et Maj Julien Rey
- ☛ Cours formation, 4 jours, Cpl Chappot Mathieu, Tâche Fabrice et Sgt Roland Genoud
- ☛ Cours conduite, 3 jours, Cpl Mota Christoph, Perrin Nicolas, Genoud Vincent et Gingins Raphaël
- ☛ Cours pour préposé protection respiratoire, 1 jour à Romont : Lt Didier Tâche
- ☛ Cours pour officiers protection respiratoire, 2 jours, Lt Alexandre von Büren
- ☛ Cours conduite d'intervention, Cdt partie 1, 4 jours à Morat. 1 instructeur du Corps. Participants : Plt Liaudat Nicolas
- ☛ Cours de perfectionnement pour instructeurs, 2 jours à Grandvillard, 2 instructeurs du Corps, Cap Raoul Genoud et Maj Julien Rey
- ☛ Cours fédéral à Couvet, 5 jours, Chef de classe, Cap Raoul Genoud
- ☛ Cours Polycom, 4 jours à Schwarzenburg, Maj Julien Rey

Nominations et promotions

Avec l'accord et la proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2014 au grade de Caporal / sous-officier :

- ☛ Dias Tiago, Duding Patrice, Tinguely Julien, Pasche Aurélie, Savary Pierre-Michel

Avec l'accord et la proposition de l'état-major, est nommé avec effet au 1^{er} janvier 2014 au grade de Sergent :

- ☛ Cpl Perroud Dominique

Avec l'accord du Conseil communal et la proposition de l'état-major, est nommé avec effet au 1^{er} janvier 2014 au grade de fourrier :

🛡 Sapeur Lionel Dévaud

Avec l'accord du Conseil communal et la proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2014 au grade de Lieutenant :

🛡 Cpl Mota Christoph, Cpl Genoud Vincent, Cpl Perrin Nicolas et Cpl Gingins Raphaël

Démissions

🛡 Le sapeur Jean-Marc Colliard, membre du CR

🛡 Le sergent Stéphane Genoud, membre du CR

🛡 Le fourrier Frédéric Chaperon, membre du CR

🛡 Le Plt Charles-Henri Saudan, membre du CR

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique, meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 17 personnes qui ont quitté le corps local et centre de renfort pour cause de changement de Commune ou pour raisons professionnelles ainsi que personnelles.

L'effectif au 1^{er} janvier 2014, pour Châtel-St-Denis et Remaufens, est de 115 sapeurs-pompiers, dont 11 dames.



EAUX

Remplacement de conduites sur le réseau en 2013

☛ Rte des Pléiades – Ch. de la Racca	220 m PE Ø 160 mm
☛ Rte de Vevey – Rte des Pléiades 74	106 m PE Ø 160 mm
☛ Av. de la Gare – face n° 40	26 m PE Ø 125 mm
☛ Rte des Artisans 30 a – Rte de la Péralla 57	225 m PE Ø 200 mm
☛ Rte de la Péralla – bras pour BH	14 m PE Ø 125 mm
☛ Rte de la Péralla – tronçon en attente sur parking	49 m PE Ø 200 mm
☛ Rte de Fruence 5a – PED La Pontille	88 m PE Ø 250 mm

Total : 728 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2013

☛ Rte de Fruence – Dally	351 m PE Ø 250 mm
☛ Rte de Fruence – Dally	242 m PE Ø 200 mm
☛ Rte de Fruence – Dally, bras BH	9 m PE Ø 160 mm
☛ PED Pré aux Oies : Fruence – Craux, solde	543 m PE Ø 250 mm
☛ PED Granges de Belmont	244 m PE Ø 160 mm
☛ Granges de Belmont – Petit-Mont	80 m PE Ø 160 mm
☛ Granges de Belmont – Grand-Pré	100 m PE Ø 160 mm
☛ Ch. de la Crêta – Sous les Routes, semi AR – Säuberlin	72 m PE Ø 350 mm

Total : 1'641 m

Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2013

☛ Ch. des Asses, N° 182	
☛ Rte de la Péralla, N° 181	
☛ Rte du Dally – Fruence, N° 177, 178, 179	
☛ Granges de Belmont : N° 174, 175, 176, 180	
☛ Ch. de la Racca : N° 34	

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2013

☛ Châtel-St-Denis :	181
☛ Les Paccots :	58
☛ La Frasse :	11

Total : 250

Révision des hydrantes en 2013

☛ Total :	26
-----------	----

Nouveaux abonnés en 2013

☛ Total :	30
-----------	----

Nombre d'abonnés en 2013

🛡 Total : 1571

Demande de raccordements au 01.01.14

🛡 Total : 22

Sources

🛡 706'685 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau.

Analyses

🛡 34 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable.

Décompte d'eau facturée en 2013

🛡 Total : 512'709 m³

Echange d'eau entre réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

🛡 De Châtel-St-Denis vers le SIGE	1'545 m ³
🛡 Du SIGE vers Châtel-St-Denis	371 m ³

Achat d'eau selon contrat avec la Commune de Remaufens

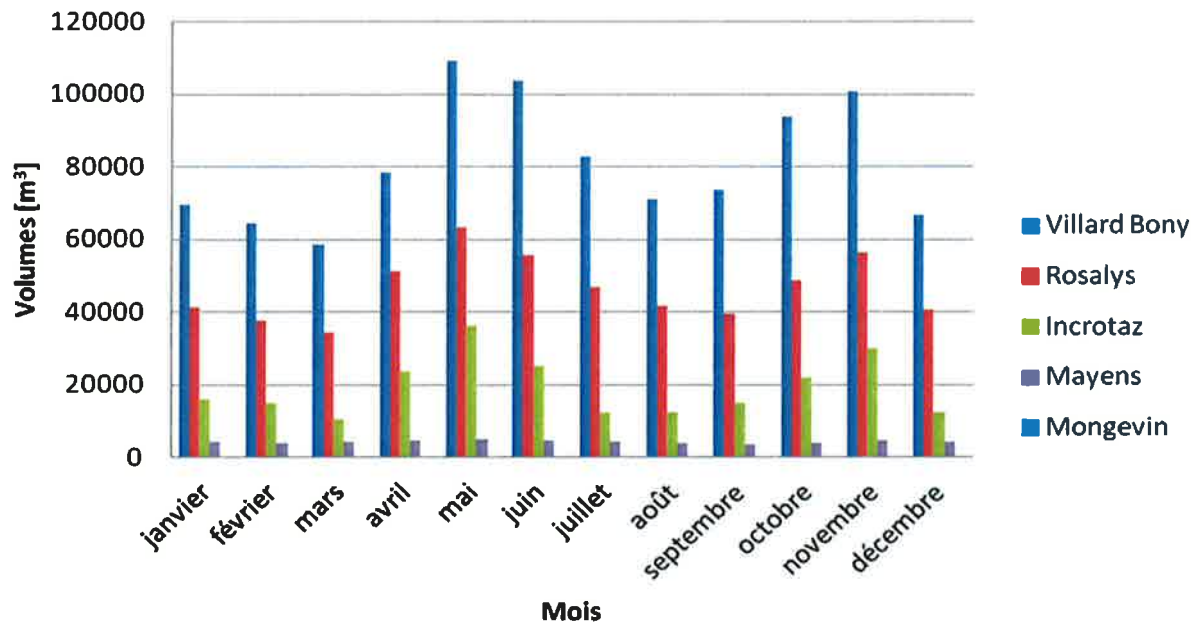
🛡 Prévu selon contrat :	25'920 m ³
🛡 Pris en 2012	707 m ³

Investissements en cours en 2013

🛡 Zone de protection des captages des Rosalys	→	en cours d'approbation
🛡 Pontille-Dally : pontage Grand-Pré et Petit-Mont	→	exécuté à 90 % en 2013
🛡 Suite du projet de turbinage 3 ^{ème} étape	→	terminé en 2013
🛡 Fruence : changement de conduites	→	terminé en 2013
🛡 Equipement du PED Pré aux Oies	→	terminé en 2013
🛡 Péralla : correction réseau	→	débuté et terminé en 2013
🛡 Dally – Fruence : extension réseau	→	débuté et terminé en 2013
🛡 Racca : correction réseau	→	débuté et terminé en 2013
🛡 Pré du Tennis : extension du réseau	→	pas débuté

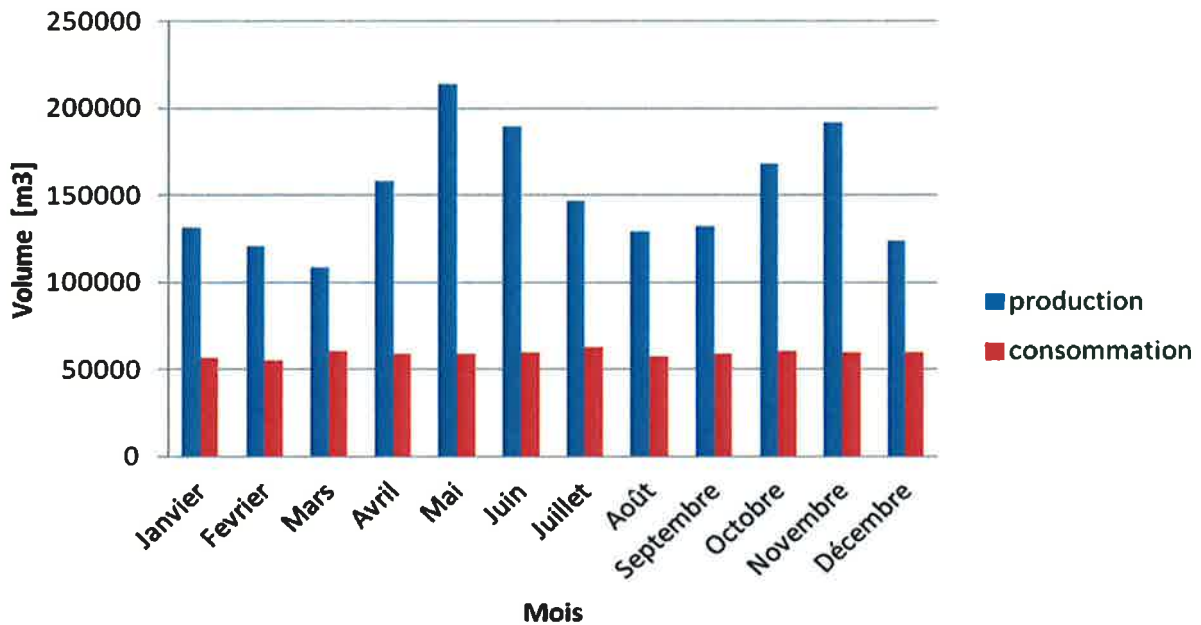
Volume annuel des sources

Production d'eau potable 2013



Comparatif du débit des sources et consommation

Comparatif volumes 2013



Adduction et distribution d'eau potable – Turbinage rive droite (2004-2013)

Informations tirées de la plaquette d'informations du bureau Ribl SA

Historique

Les ouvrages qui constituent le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable de la Commune de Châtel-St-Denis datent des années 1965-1970. Des captages supplémentaires ont été réalisés à "Villard Bony" dans les années 1990, de même qu'un système de gestion-commande de l'ensemble des ouvrages.

Jusqu'en 2004, la Commune a effectué de nombreux travaux d'assainissement des ouvrages ainsi que des remplacements de conduites devenues vétustes. En 2004, il a été élaboré un plan directeur - concept général. Il a abouti à un assainissement complet de l'ensemble du réseau d'adduction et de la distribution de l'eau potable avec la mise en valeur du potentiel hydroélectrique de l'adduction de "Villard Bony".

Suivant ce concept, dès 2004, ont été réalisés :

- 🏰 La liaison avec le réseau intercommunal du SIGE (réseau de Corsier-sur-Vevey)
- 🏰 Le renouvellement de la conduite entre Villard Bony (y compris la mise en charge des sources) et le réservoir de Maudens, avec un nouveau réservoir à Mormotey
- 🏰 Le renouvellement de la conduite entre le captage "Incrota" et "Gros Chalet"
- 🏰 La rénovation du réservoir de "Maudens" avec l'installation d'une micro-turbine
- 🏰 L'assainissement des chambres des vannes de Gros Chalet et du réservoir des "Rosalys"
- 🏰 Le renouvellement des installations de mesure-commande-gestion

Dans la planification communale, une prochaine étape consistera à construire un nouveau réservoir au "Scé", avec l'installation d'un turbinage des eaux des captages de "Rosalys". Une interconnexion à futur avec le réseau intercommunal de l'AVGG (Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère pour l'adduction d'eau) est, également, en phase d'appréciation.

Situation générale

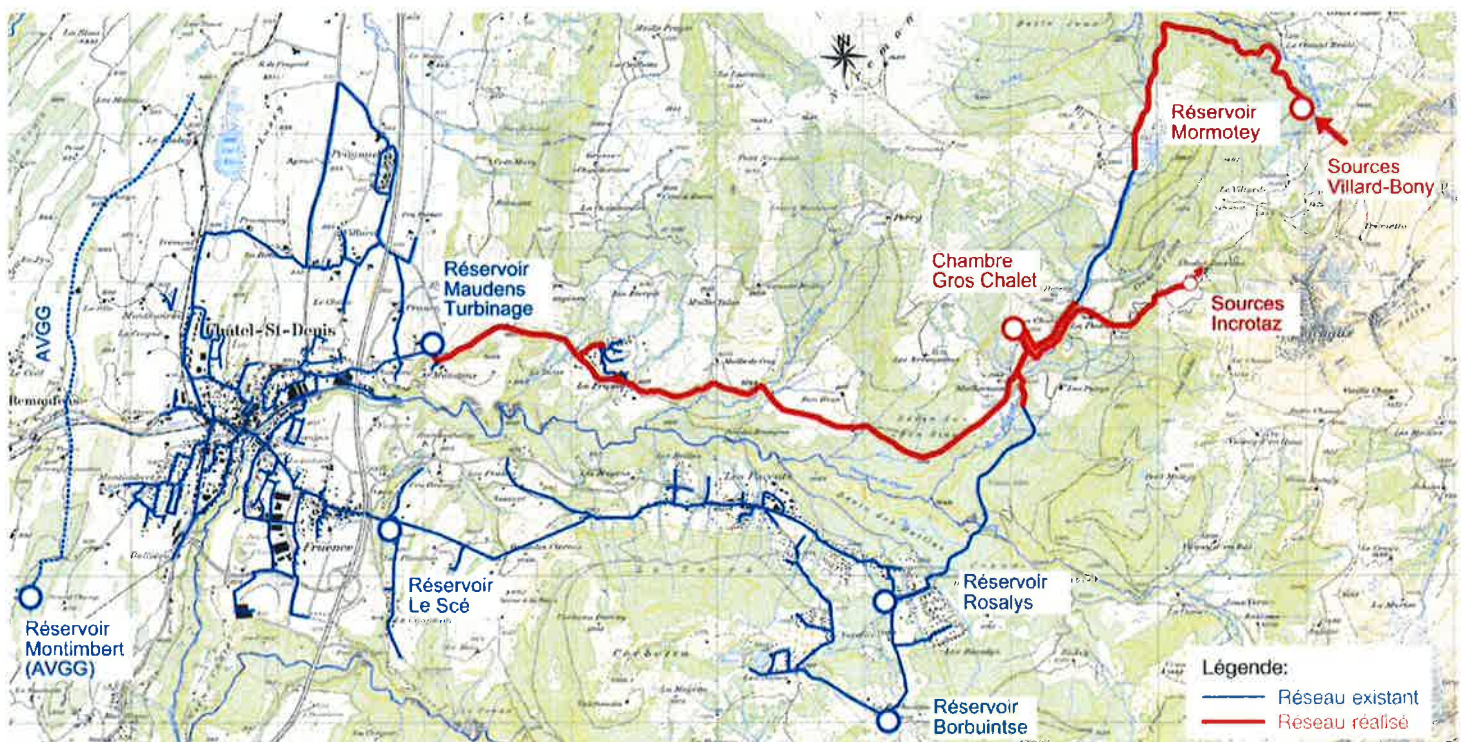
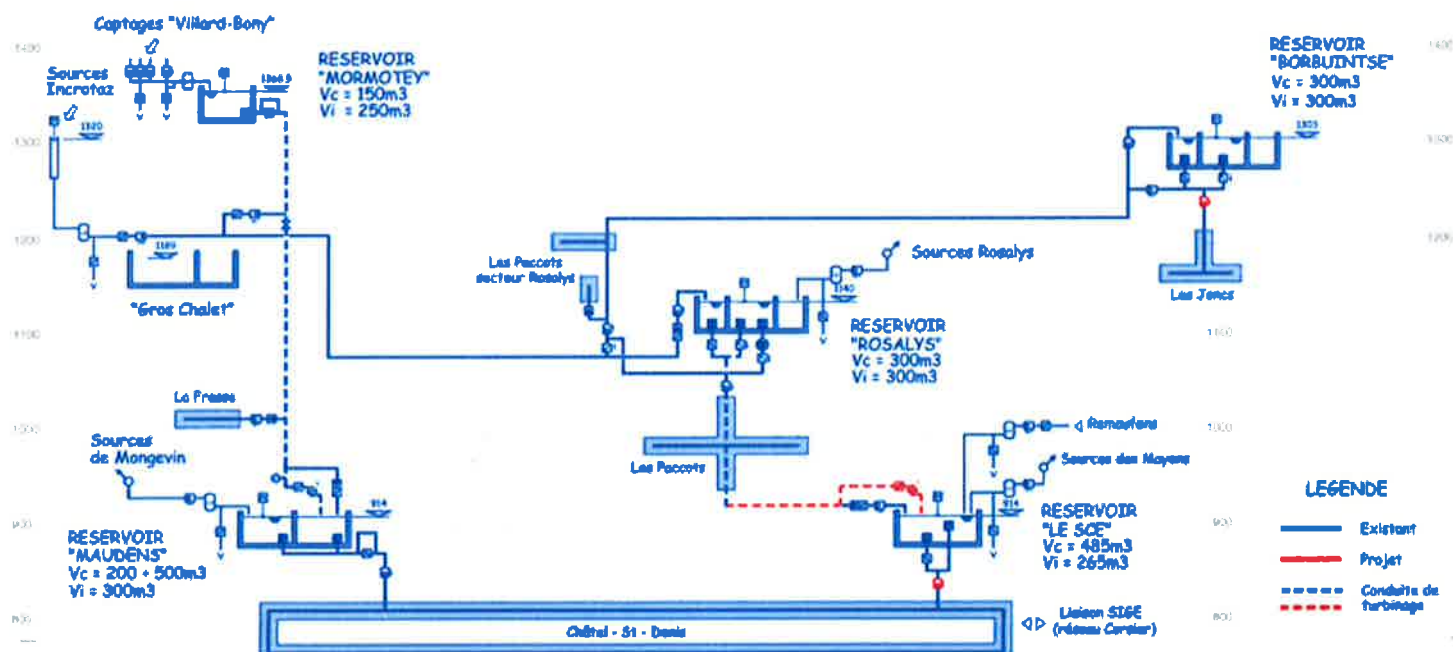


Schéma hydraulique



Réservoir de Mormotey

Ce nouveau réservoir est constitué de deux cuves, d'une capacité totale de 400 m³ (250 m³ pour l'incendie et 150 m³ pour la consommation) ainsi que d'une chambre des vannes comprenant l'ensemble des installations. Celles-ci sont constituées, en particulier, d'un traitement UV et de turbidimètres sur l'ensemble des sources avec mise en décharge automatique. La tuyauterie est entièrement réalisée en acier inoxydable.

Pour des raisons de sécurité, l'ouvrage est conçu afin d'exclure tout contact direct avec l'eau potable.



Réservoir de Mormotey



Arrivée des sources et traitement aux UV

Réservoir de Maudens

Ce réservoir, datant de 1968 et comprenant deux cuves circulaires de 500 m³ chacune, a subi un assainissement complet. Il comprend également une nouvelle installation de turbinage des eaux à partir du réservoir de Mormotey.

Il s'agit d'une turbine de type Pelton à contre pression. Les caractéristiques principales de l'installation sont :

🛡️	Chute brute	:	452 m	
🛡️	Débit maximum	:	1'950 l/min	
🛡️	Puissance installée	:	110 kW	
🛡️	Production moyenne (estimée)	:		800'000 kWh/an



Nouvelle installation



Turbine Pelton

Chambre de La Frasse

La distribution d'eau et la défense incendie de La Frasse sont assurées par le nouveau réservoir de "Mormotey".

La pression est contrôlée par l'intermédiaire d'un réducteur de pression installé dans une chambre en béton enterrée qui comprend également un comptage.



Chambre de la Frasse

Réservoir des Rosalys

Le pompage vers le réservoir de Borbuintze et une partie de la tuyauterie ont été renouvelés, bien que ce réservoir ait déjà fait l'objet d'une amélioration.

Installation et gestion de commande

Tous les ouvrages sont reliés à un poste de commande situé dans le local du Service des eaux.

Des appareils de mesure, de commande et de gestion installés dans chaque ouvrage (y compris avec la chambre de liaison au réseau du SIGE) permettent d'autogérer l'ensemble du réseau grâce à un système de supervision.

Coût des travaux

1^{ère} étape :

- Renouvellement de conduites du secteur La Frasse / Gros-Chalet avec renforcement de la défense incendie de la Frasse	Fr.	1'980'000.-
--	-----	-------------

2^{ème} étape :

- Nouveau réservoir de Mormotey	Fr.	900'000.-
- Renouvellement des conduites des secteurs de Villard Bony et d'Incrota (nouveau captage)	Fr.	1'540'000.-
- Assainissement réservoir de Maudens avec mise en place d'une turbine	Fr.	1'540'000.-
- Commande - mesure - gestion avec nouveau PC	Fr.	730'000.-

Coût des travaux, depuis 2009	Fr.	5'360'000.-
-------------------------------	-----	-------------

dont subventions ECAB	./.	Fr.	~ 470'000.-
-----------------------	-----	-----	-------------

EPURATION DES EAUX

Construction et étude de collecteurs communaux

Etude Assainissement Les Moilles	Collecteur EU 380 m1 Refoulement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention	- Devis général : 04.03.2011 - Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 - Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 - Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple, nouveau projet à étudier
Etude Assainissement EC Coula exutoire au Tatrel	Collecteur EC 295 m1 Bassin de rétention 475 m3	- Devis général : 29.09.2011 - Crédit d'investissement : CG du 01.12.2011 - Adjudication bureau d'ingénieur : 08.02.2012 Attente du projet d'exécution du déplacement de la gare pour continuer l'étude de détail
Assainissement PED Pré aux Oies	Collecteur EU 670 m1 Collecteur EC 620 m1	- Devis général : 28.11.2011 - Crédit d'investissement : CG du 02.02.2012 - Adjudication bureau d'ingénieur : 29.02.2012 - Demande permis de construire : 05.07.2012 - Adjudication des travaux : 12.09.2012 - 04.12.2012 - Obtention du permis de construire : 22.10.2012 - Début des travaux : 10.10.2012 – 30.10.2012 - Fin des travaux, mise en service : 25.07.2013
Le Lussy Assainissement Zone IG	Station de pompage EU Conduite de refoulement 290 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 26.04.2013 - Adjudication des travaux : 03.07.2013 - Obtention du permis de construire : 24.09.2013 - Début des travaux : 25.11.2013 - Chantier en cours
Montmoirin – Champ du Riaux Rétention EC	Bassin de rétention	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau
Rte de la Cierne Assainissement EU	Collecteur EU 120 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 14.06.2013 - Adjudication des travaux : 24.07.2013 - Obtention du permis de construire : 18.12.2013 - Début des travaux : 23.09.2013 - Fin des travaux, mise en service : 29.11.2013




Rte de Bulle – Etang Assainissement EC	Collecteur EC 55 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 26.04.2013 - Adjudication des travaux : 08.07.2013 - Obtention du permis de construire : 29.07.2013 - Début des travaux : 16.09.2013 - Fin des travaux, mise en service : 11.10.2013
Les Joncs Assainissement EU	Collecteur EU 200 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 14.06.2013 - Adjudication des travaux : 24.07.2013 - Obtention du permis de construire : 30.09.2013 - Début des travaux : 23.09.2013 - Fin des travaux, mise en service : 29.11.2013
En Ayoux Assainissement EU	Collecteur EU 200 m1	- Devis général : 10.10.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 18.10.2013 - En attente du permis de construire - Travaux : en attente
Dailles - Rosalys Assainissement EU + EC	Collecteur EU 150 m1 Collecteur EC 150 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Etude de détail et travaux en 2014
Etude EC Paccots - Braseyres	Bassin de rétention	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Etude de détail en 2014
Etude EC Rte de Montreux	Bassin de rétention	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Etude de détail en 2014
Etude PGEE	Adaptation à la révision générale du PAL	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Etude de détail dès 2014

Entretien du réseau et des STAP

- 🛡 Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel
- 🛡 Curage et inspection vidéo de collecteurs, 1870 m1 : Rte du Dally, Ch. de la Râ et Ch. du Grand-Pré
- 🛡 Changement de couvercles de regards de visite sur route par le Service de la voirie
- 🛡 Changement de couvercles de regards de visite dans le cadre des travaux de réfection des routes cantonales à La Coula et Les Paccots
- 🛡 Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie
- 🛡 Entretien par le SIGE, unité assainissement = 159 heures
- 🛡 Entretien par le SIGE, unité maintenance = 489 heures
- 🛡 Entretien par le SIGE, unité qualité sécurité environnement = 78.80 heures

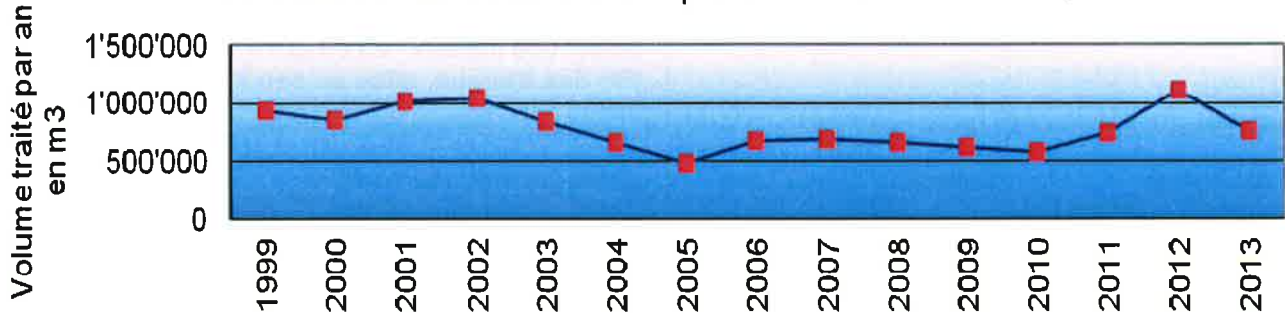
Raccordements privés

(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)

-  Bâtiments neufs : 15
-  Bâtiments existants : 3
-  Agrandissement : 0

Infographie

Volumes traités annuellement par SIGE - 1998 à 2013 :



Projet de « STEP UNIQUE »

Les chambres fédérales examinent actuellement un projet de modification de la loi sur la protection des eaux qui prévoira un accroissement des exigences d'épuration des eaux usées, en particulier le traitement des micropolluants et de l'azote.

Actuellement, l'assainissement des eaux usées est effectué dans trois stations d'épuration, la step de l'Aviron à Vevey, la step du Pierrier à Clarens et la step Jaquetan à Villeneuve. Elles traitent ensemble un volume de 115'000 EH. L'extension de la step de l'Aviron, qui reçoit entre autre les eaux usées de la Commune de Châtel-St-Denis, s'avère pratiquement impossible. Dans ce contexte, le SIGE étudie la possibilité de construire une nouvelle step appelée « STEP UNIQUE » dans la région de Noville ou Villeneuve et qui regroupera l'ensemble des eaux usées. Les eaux usées des step de Vevey et de Clarens seraient pompées en direct et transportées, via une conduite sous lacustre, vers la future step unique.

La Commune de Châtel-St-Denis a participé, durant l'année écoulée, à cinq séances de présentation des diverses variantes de ce projet ambitieux. Une fois l'emplacement de la future step connu, le SIGE présentera, aux différents partenaires, le projet définitif avec son plan de financement.

ENERGIE



ACTION REALISEES EN 2013

Chapitre 1 Développement territorial

Plan directeur des énergies

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies qui oblige le raccordement à un chauffage à distance au bois sur le secteur du Lussy. Ce plan a été transmis à la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) le 28 novembre 2013.

D'autres secteurs d'énergie de réseau sont actuellement à l'étude.

Standard bâtiment

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

Permis de construire

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

Chapitre 2 Bâtiments, installations communales

Bâtiments communaux

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

Eclairage public

Une 5^{ème} étape de Fr. 43'000.- a été investie par la Commune de Châtel-St-Denis en 2013 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. Une étude propose également de pouvoir éteindre certains éclairages durant la nuit. Huit étapes sont planifiées au changement de l'ensemble des luminaires.

Le Conseil communal a décidé de stopper la mise en place d'éclairage de Noël supplémentaire et de concentrer les éclairages sur le centre-ville.

Chapitre 3 Approvisionnement, dépollution

Chauffage à bois

La Commune de Châtel-St-Denis a débuté en octobre 2009 la construction d'une centrale de chauffage à bois qui a été mise en service en décembre 2010. Ne nombreux bâtiments sont déjà raccordés dont la piscine communale, l'Univers@lle et le CO de la Veveyse. Lors de l'année 2013, une extension a été réalisée pour le réseau CAD en direction du château et de l'école du Bourg.

Turbinage de l'adduction d'eau

L'inauguration officielle des installations de turbinage sur le réseau Mormotey-Maudens a eu lieu le samedi 5 octobre 2013. La production d'électricité verte pour l'année 2013 est de 822'254 kWh.

Eoliennes

Un contrat de partenariat a été signé à la fin 2009 entre la société Greenwatt et la Commune de Châtel-St-Denis pour l'implantation de 3 éoliennes sur le site de Bellechaux. Les mâts de mesure du vent ont été installés au printemps 2010 et retirés en septembre 2011. Les mesures sont excellentes. Cependant, la société Greenwatt nous propose d'attendre la décision du projet du Schwyberg pour poursuivre les études. Ces 3 installations produiront à court terme l'énergie nécessaire à environ 1'000 ménages.

Approvisionnement en eau

La Commune de Châtel-St-Denis publie chaque début d'année une information sur la qualité chimique et microbiologique de l'eau dans le bulletin communal « Vivre Ici ».

Déchetterie communale

La Commune de Châtel-St-Denis a ouvert un nouveau centre de tri en 2008 qui permet à la population Châteloise de trier au maximum les déchets. Un nouveau règlement, basé sur le pollueur/payeur, a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2011.

Une journée de nettoyage « coup de balai » sera organisée le samedi 05 avril 2014.

Récupération d'énergie

La Commune de Châtel-St-Denis a joué un rôle important dans la décision de l'entreprise Swisspor SA, d'étudier un réseau de chauffage à distance pour valoriser les fortes quantités énergétiques de leur énorme production. Un quartier de 14 habitations est chauffé par ce potentiel énergétique.

La Commune a également joué un rôle important dans le projet de la plus grande installation solaire du canton de Fribourg qui a été implantée sur la toiture du bâtiment Swisspor I. Les 8'000 m² de panneaux solaires produisent 1'100'000 kWh par année, ce qui représentent la consommation annuelle d'environ 300 ménages. Pour l'usine Swisspor II qui est actuellement à l'enquête publique, cette possibilité sera également étudiée.

Chapitre 4 Mobilité

Zone 30 km/h

Deux zones 30 km/h ont été étudiées en 2013 et seront réalisées en 2014. Il s'agit des quartiers résidentiels de Champ Bochet et Granges de Belmont. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

P + R et parcs à vélos

Un P+R sera étudié dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

Véhicules communaux

La liste des véhicules communaux a été établie en 2009. Dès le début 2010, un suivi de la consommation et du kilométrage a été mis en place.

Transports scolaires

Le Conseil communal a opté pour l'achat de 50 vélos pour le déplacement de certaines classes de l'école primaire du Bourg à la salle de sport triple afin d'éviter d'utiliser un transport scolaire motorisé.

Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.- pour l'achat d'un vélo électrique (valable pour les 20 premiers achats). En 2013, 5 personnes ont profité de la subvention.

Chapitre 5 Organisation interne

Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le chauffage à bois, le turbinage ou les éoliennes. Un membre de cette Commission a participé activement à la réalisation de l'école primaire du Lussy.

M. François Pilloud, Conseiller communal en charge de l'énergie, a participé à une matinée sur le thème « Les types de géothermie dans notre région », une matinée verte « La stratégie énergétique, de la théorie à la pratique » organisée chez Swisspor, et une journée sur le thème des « Smart Cities – les nouveaux défis des cités de l'énergie » à Lausanne.

Chapitre 6 Communication, coopération

Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré de nombreux bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments, dès le début 2010.

Site Internet

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré sur son site Internet une rubrique décrivant le programme énergétique communal pour les années 2013-2016. Un lien est également proposé pour le site de la Cité de l'Energie.

Panneaux solaires

La Commune de Châtel-St-Denis a décidé de la gratuité pour les enquêtes publiques de minime importance concernant la mise en place de panneaux solaires.

Un recensement de l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé.

SolarImpulse

La Commune de Châtel-St-Denis a acheté symboliquement un panneau solaire figurant sur l'aile de l'avion de M. Bertrand Piccard, pour la somme de Fr. 200.-.

Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place dans le bureau du Service technique communal.

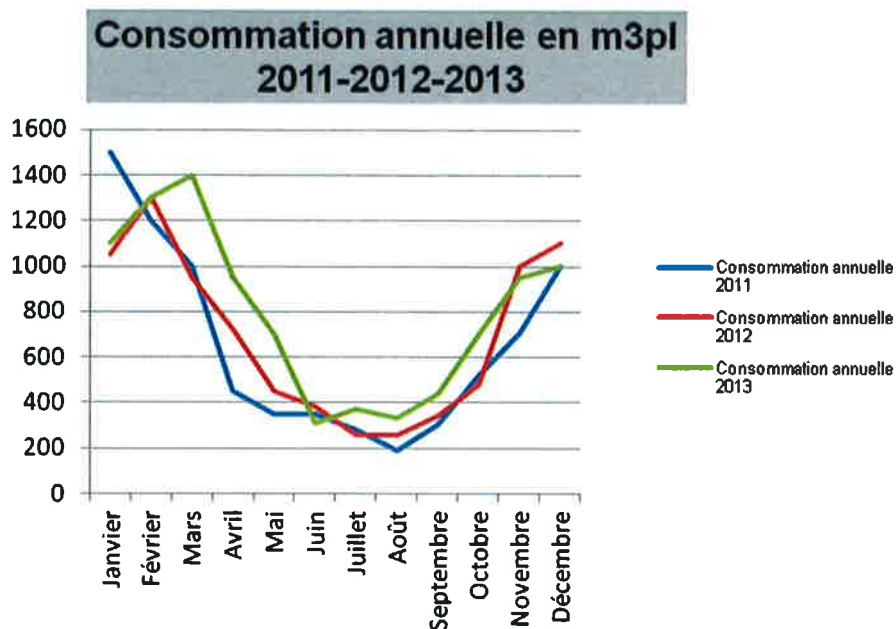
Certification

Le 18 septembre 2012, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vue décerner pour la 2^{ème} fois le label « Cité de l'Energie », valable jusqu'en 2016.

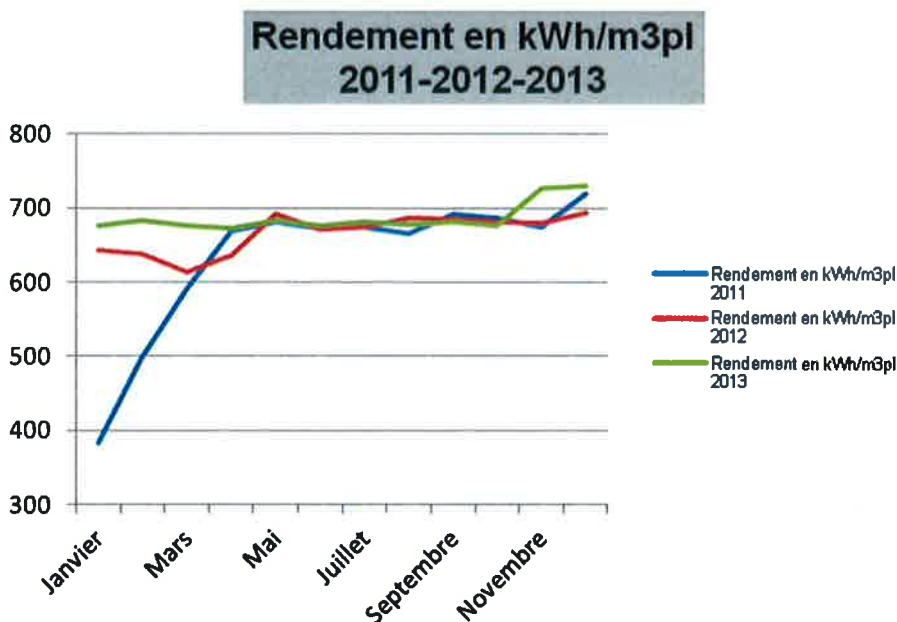
CENTRALE DE CHAUFFAGE A DISTANCE

Voici les chiffres comparatifs pour la centrale de chauffage à distance, après trois années de production de chaleur.

Consommation de combustible en m3pl



Rendement en kWh/m3pl



Combustible acheté en 2013

- ♣ Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie
- ♣ Pour l'année 2013, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (43 %), de scieries de la région (35 %), d'entreprises forestières (10 %), du Service des autoroutes (6 %) et de divers propriétaires privés (6 %)
- ♣ Le prix d'achat des plaquettes varie entre Fr. 22.00 et Fr. 32.00 TTC franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- ♣ Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- ♣ Consommation annuelle effective 2013 avec stock : 10'100 m3pl

Durant l'année 2013, la chaufferie a été visitée à six reprises par

- ♣ La Société électrique intercommunale de la Côte
- ♣ L'Association des polices fribourgeoises
- ♣ La Commune de Founex
- ♣ L'entreprise A. Rosselet SA
- ♣ La Jeune Chambre Internationale
- ♣ Une classe d'école primaire du Lussy



